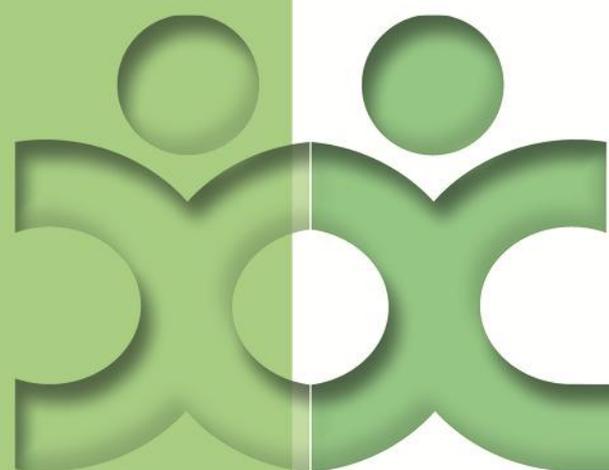


RAPPORT *D'ACTIVITÉ*

2024



APEI

du Valenciennois

Les Papillons Blancs

SOMMAIRE

Gouvernance de l’APEI du Valenciennois	5
Chiffres clefs 2024	6
Composition du Conseil d’Administration	7
Exemples de sujets stratégiques et décisionnels évoqués en Conseil d’Administration 2024	9
L’élaboration du projet associatif 2025-2029	10
Représentations/mandats des Directeurs et Administrateurs	11
Objectifs des Commissions associatives de travail	13
Administrateurs référents des Commissions associatives de travail	15
Activités et actions des Commissions associatives de travail	16
Les Sections familiales	19
Rapport d’Orientation 2024/2025	20
Dirigeance de l’APEI du Valenciennois.....	24
Chiffres clefs 2024	25
La Direction Générale et les Directions d’établissements et Services	26
Exemples de sujets stratégiques et décisionnels évoqués en Comité de Direction Générale	27
Projets et évènements APEI du Valenciennois 2024.....	28
Etablissements et Services de l’APEI du Valenciennois	31
Organigramme des établissements et Services de l’APEI du Valenciennois.....	32
Organigramme Siège de l’APEI du Valenciennois	33
Services support Siège.....	34
Secteur Enfance et adolescence	44
EVOLUTION DU PUBLIC DANS LE SECTEUR ENFANCE	45
SCOLARISATION – CHAMP ENFANCE EN IME : FAVORISER L’INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE	46
IME les deux Rives	50
IME Léonce Malécot.....	54
IME la Cigogne	57
SESSAD La Rhôneelle.....	61
SESSAD de l’Elnon	62
SESSAD de l’Escaut.....	63
SESSAD André Launay	64
Secteur Adultes en emploi	68
ESAT	69
EA (Entreprise Adaptée)	74

Secteur habitat.....	75
Foyer de vie Hélios (EANM)	76
EAM du Chemin Vert.....	78
EAM Ferme Thérapeutique la Reconnaissance	82
MAS la Bleuse Borne	86
Pôle habitat du Valenciennois	90
Services et Actions en Milieu Ouvert	93
SAMO	94
SAMSAH	98
Etat des besoins en accompagnement non couverts au 31/12/2024 .	102
Lexique des sigles utilisés	103



Gouvernance de l'APEI du Valenciennois

Chiffres clefs 2024



14 administrateurs
Moyenne d'âge : 62 ans



7 Conseils d'administration
4 Bureaux
Instances de communication, d'information, de débats
mais surtout de décisions
(Administrateurs/Directeurs Siège)



Entrées administrateurs
2 : Mme Carriaud et Mr Delcroix



Sortie administrateurs :
Aucune sortie en 2024

Composition du Conseil d'Administration

Membres du Bureau 2024/2025



Marie-Claire Coquidé
Présidente



Sarah Hornebecq
Présidente adjointe

Administratrice déléguée au SAMO/SAMSAH et SESSAD André Launay



Annie Delobelle
Vice-Présidente



Angélo Tocco
Vice-Président



Philippe Wins
Vice-Président

Déléguée Section Familiale de l'Amandinois
Administratrice déléguée
au Foyer de vie Hélios et à l'EAM le Chemin Vert

Administrateur délégué
à l'ESAT Ateliers Réunis

Administrateur délégué
à l'ESAT Ateliers Watteau



Gabriel Tugores
Secrétaire



Samira Crunelle
Secrétaire adjointe



Françoise Barrao
Trésorière



Renée Marozzo
Trésorière adjointe

Administrateur délégué
au Foyer les Glycines
et à la Cantilène

Administratrice déléguée
à la MAS «la Bleuse Borne»

Administratrice déléguée
EAM la Ferme thérapeutique
«la Reconnaissance»

Administratrice déléguée
au SESSAD de l'Escaut
et à l'IME la Cigogne

Membres du Conseil d'Administration 2024/2025



Delphine Carriaud

Administrateur délégué
au SESSAD «la Rhônelle»
et à l'IME Les deux rives
Pôle Enfance et Adolescence



Jocelyne Kozlowski

Déléguée à la Section familiale
du Pays de Condé
Administratrice déléguée au Centre
d'Habitat les Peupliers



Gaëtan Delcroix



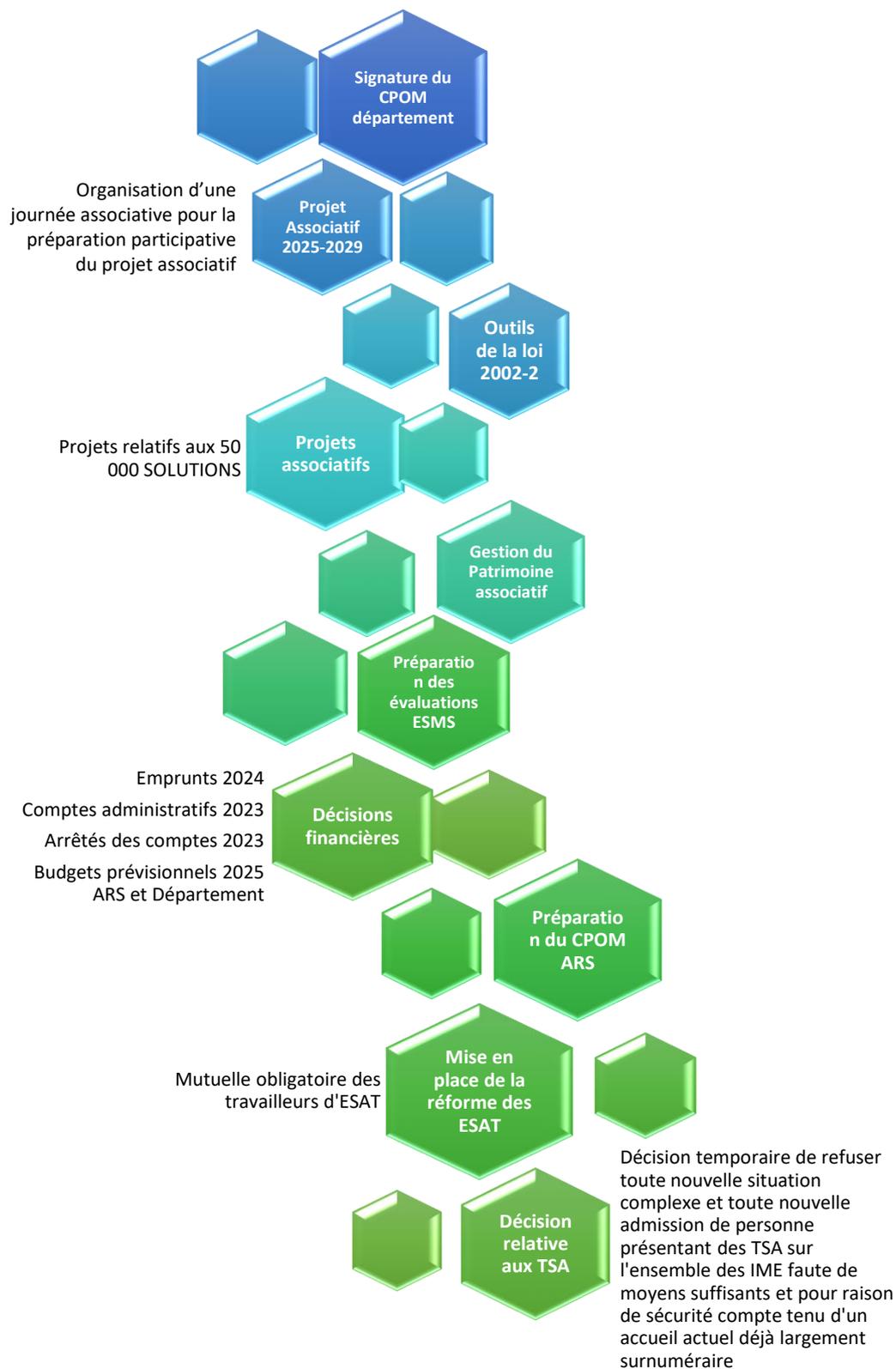
Sandrine Maze

Déléguée à la Section
familiale du Valenciennois



Sandrine Mairel

Exemples de sujets stratégiques et décisionnels évoqués en Conseil d'Administration 2024



L'élaboration du projet associatif 2025-2029

(extrait du projet associatif 2025-2029)

Le Comité de Pilotage du Projet Associatif¹ a commencé à travailler en janvier 2024. Il a défini les thématiques prioritaires sur lesquelles il était essentiel de construire l'avenir de l'association. Parallèlement, le Comité de Pilotage a évalué le précédent Projet Associatif, pour mesurer le chemin parcouru.

Sur les thématiques prioritaires définies, le Comité de Pilotage a souhaité recueillir les constats et les idées des personnes accueillies et accompagnées, de leurs proches et des professionnels. Il a donc travaillé à une façon de faire participer et d'entendre cette triple expertise², cette intelligence collective.

Le 16 avril 2024, 187 personnes concernées, liées à l'un ou l'autre des établissements et services de l'association, représentant la triple expertise, ont participé à une journée de travail. Dans un cadre agréable et dans un esprit de partage, elles ont été accompagnées pour que leurs connaissances et leurs attentes orientent les engagements associatifs à venir.

Elles se sont penchées sur :

-  L'accessibilité et l'inclusion
-  L'aide aux proches
-  L'éthique et la bienveillance
-  Les attentes et les besoins, le Projet Personnalisé Individuel
-  Les pratiques professionnelles
-  L'engagement politique et la démocratie
-  Les temps de la vie, dont l'attente d'une réponse adaptée
-  La modularité
-  Les conditions matérielles
-  La gouvernance et la Dirigeance

Le Comité de Pilotage a rassemblé les travaux du 16 avril au sein de 5 grandes orientations stratégiques³, qui sont celles de ce nouveau projet :

-  Faire ensemble
-  Rebattre nos cartes
-  Développer de nouvelles offres
-  Soutenir et mobiliser les compétences
-  Militer

Il a également repris les expressions des participants sur leurs constats (positifs comme négatifs) et leurs émotions sur chacun des sujets (craintes, envies, curiosité, fierté, frustration, ...). Toutes ces participations se retrouvent également dans ce projet.

Le Sommaire du Projet Associatif a été décidé en Comité de Pilotage. La rédaction a été confiée à un cabinet, qui a accompagné et suivi l'ensemble des travaux, dans un souci de cohérence. Un comité de relecture, composé de représentants de l'association et des directions, s'est assuré que l'écriture du projet respectait toutes les étapes précédentes, était fidèle aux valeurs associatives, à l'expression des personnes concernées et au cadre fixé.

Une dernière réunion du Comité de Pilotage a permis de finaliser les contenus, qui ont ensuite été soumis à la validation du Conseil d'Administration du 15 janvier 2025 et au vote à l'AGE du 06 février 2025.

Le Projet Associatif est adapté en Facile A Lire et à Comprendre (FALC), et mis à la disposition des personnes accompagnées et de leurs proches (à l'accueil des établissements et services, par voie d'affichage, information par mail). Il est porté à la connaissance de l'ensemble des professionnels (mails, affichage, réunions institutionnelles). Il est accessible sur le site web de l'association et largement diffusé à l'ensemble des partenaires.

¹ Le Comité de Pilotage du Projet Associatif est composé d'Administrateurs et d'Administratrices bénévoles, de Directrices et Directeurs d'établissements et de services (membres du Comité de Direction Générale), du Directeur Général et de la Présidente.

² La triple expertise réunit les personnes accueillies ou accompagnées, leurs proches et les professionnels. Sa mobilisation permet que tous les points de vue et toutes les compétences soient, ensemble, mis au service d'un même projet.

³ Le passage de 10 thématiques à 5 orientations stratégiques s'est fait après la journée collective. Devant les constats communs, et surtout les envies, les motivations communes retrouvées dans les travaux de groupes travaillant sur des thématiques différentes, le Comité de Pilotage a fait le choix de synthétiser leurs travaux sous 5 grands mouvements, témoignant de la volonté de toutes et de tous d'aller ensemble vers l'avant

Représentations/mandats des Directeurs et Administrateurs

Organisme	Personne représentant l'APEI	Statut à l'APEI
Association Ressources Polyhandicap Hauts de France (ARPHF)	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
AGAP Formation	Mr Fabien Hernout	Directeur du TPAV
ANP3SM (Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale)	Mme Aurore Tanière	Directrice de la promotion de la citoyenneté et des droits de la personne accompagnée
Association Autisme Ressources	Mme Sarah Hornebecq	Administratrice
ATINORD	M. Gaëtan Delcroix	Administrateur
CHAVAROT	M. Bruno Blaszczyński	Directeur Pôle Habitat
Commissions Communales d'Accessibilité (DDTM)	Mr Angélo Tocco	Administrateur
CREAI	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Valenciennes	Mme Aurore Tanière	Directrice de la promotion de la citoyenneté et des droits de la personne accompagnée
CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de St Amand les eaux	M. Laurent Bourlet	Directeur Adjoint ESAT Les Ateliers Réunis
Conseillère Prudhommal NEXEM/AXESS	Mme Gwennaëlle Crombez	Directrice juridique et des affaires sociales
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) - NEXEM	Mr David Leclercq	Directeur Général
DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) "Appui Santé Grand Hainaut - Valenciennois - Cambrésis - Sambre Avesnois"	Mme Sarah Hornebecq	Administratrice
	Manuel Bultez	Nous Aussi
	Mr François Cabezon	Directeur du foyer de vie Hélios et FAM chemin vert
	Mme Aurore Tanière	Directrice de la promotion de la citoyenneté et des droits de la personne accompagnée
DECALQUO (renouvellement des membres tous les 3 ans : 2022/2025)	Mr Fabien Hernout	Directeur du TPAV

	Mr Angélo Tocco	Administrateur
GRADES (Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-santé)	Mme Aurore Tanière	Directrice de la promotion de la citoyenneté et des droits de la personne accompagnée
Groupe Polyhandicap France (GPF)	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
Handyn'action	Mr David Leclercq	Directeur Général
Neurodev	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
Représentant des usagers et au Conseil de Surveillance au Centre Hospitalier de Valenciennes	Mme Sarah Hornebecq	Administratrice
Représentant des usagers au Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux	Mme Aurore Tanière	Directrice de la promotion de la citoyenneté et des droits de la personne accompagnée
Réseau TC AVC	M. Rémi Cadoum	Directeur de la Mas la Bleuse Borne
SIMOUV (commission SESAME)	Mr Pascal Defaut	Directeur des services techniques, logistiques et développement durable
UDAF	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
UDAPEI (Renouvellement des membres tous les 3 ans (2023/2026))	Mme Sarah Hornebecq	Administratrice membre désignée
	Mme Sandrine Mairel	Administratrice, membre élue
	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
UNAPEI Hauts de France	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
UNAPEI Nationale	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente
URIOPSS	Mme Marie Claire Coquidé	Présidente

Objectifs des Commissions associatives de travail

➤ **Action Familiale** : C'est un groupe de bénévoles adhérents à l'APEI, parents et amis de personnes atteintes de trouble du neurodéveloppement qui interviennent sur plusieurs actions :

- **Solidarité** (défendre l'intérêt des familles et de l'association, préserver l'action militante, encourager les familles à rejoindre l'Action Familiale)
- **Ecoute** (Soutenir, accompagner et être à l'écoute des familles et des personnes accompagnées tout au long de leur vie)
- **Convivialité** (Organiser des manifestations et moments festifs et culturels avec les familles et les personnes accompagnées)
- **Rencontres** (Favoriser des rencontres avec les familles à travers divers événements et réunions thématiques)

➤ **Sections Familiales** : C'est un dispositif de proximité par secteur territorial (Valenciennois, Pays de Condé, Amandinois) composé de bénévoles et de parents de personnes accompagnées qui sont à l'écoute des parents, les soutiennent moralement et apportent une relation d'aide inter-parentale à travers des moments de partage et des manifestations festives.

➤ **Travaux** : La Commission s'assure de l'optimisation des moyens matériels, de la sécurité et de la nécessité des travaux réalisés et à venir sur l'ensemble des établissements. Elle est force de proposition concernant la gestion du patrimoine immobilier.

➤ **Financière** : La commission s'assure de l'intégrité des finances de l'association, elle poursuit différents objectifs :

- les objectifs des dépenses à engager pour réaliser le programme d'activité (fonctionnement et investissement)
- le budget prévisionnel en accord avec les objectifs à court, moyen et long terme ;
- les objectifs à atteindre sur le plan des ressources ;
- les propositions concernant la gestion.
- les arrêtés des comptes annuels.
- ...

➤ **Communication** : La commission développe et contrôle la communication auprès des familles, des personnes accompagnées et vers l'extérieur.

➤ **Santé et bien-être** : La commission permet de veiller au respect des droits et de l'accessibilité aux soins sous toutes ses formes.

➤ **Le bien-vieillir** : La commission cherche les moyens adaptés pour accompagner le vieillissement des personnes.

- **Développement durable** : La commission réfléchit et met en place des projets ou actions qui préservent l'environnement, encouragent l'équité sociale et économique, et garantissent l'avenir en préservant les ressources naturelles.

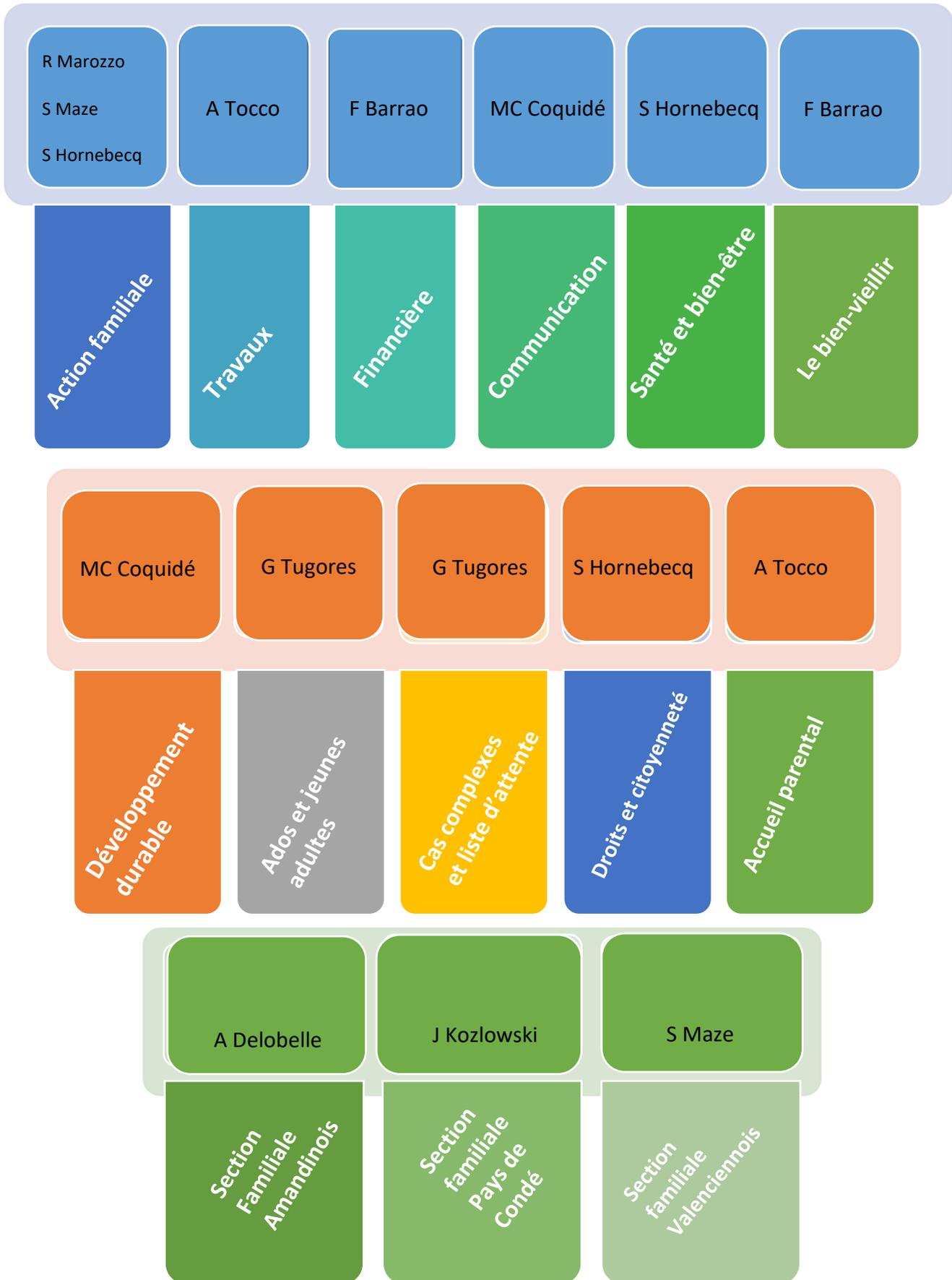
- **Ados et jeunes adultes** : La commission veille à ce que cette période charnière de la vie soit la moins complexe possible. Elle travaille à une adaptation judicieuse et personnalisée de l'accompagnement notamment lors du passage à l'âge adulte.

- **Cas complexes et liste d'attente** : La commission s'assure que les établissements et services aient les moyens adéquats pour accompagner en sécurité les personnes qui le nécessitent.

- **Droits et citoyenneté** : La commission met en place des projets visant l'effectivité des droits et de la citoyenneté des personnes.

- **Accueil parental** : L'objectif est de rencontrer les nouvelles familles pour leur présenter l'association et ses actions et les inviter à adhérer à l'association pour rejoindre le mouvement parental.

Administrateurs référents des Commissions associatives de travail



La Présidente et le Directeur Général sont invités permanents de toutes les Commissions

Activités et actions des Commissions associatives de travail



Commission « Communication »

Nombre de réunions en 2024 : 7

Il existe les vecteurs de communication suivants :

- **2 sites internet** : L'APEI du Valenciennois et le TPAV (depuis novembre 2024)
- **Le journal associatif « Trait d'Union »**
- **Les journaux internes des établissements**
- **1 Facebook** : APEI les Papillons Blancs du Valenciennois
- **2 LinkedIn** : L'APEI du Valenciennois et le TPAV (depuis novembre 2024)
- Travaux sur le contenu et l'élaboration du journal associatif « Trait d'Union »
- Projet de réalisation de podcast pour insertion sur les sites internet APEI et TPAV
- Réalisation des supports pour les vœux (numérique et banderoles)
- Travaux et approbation sur les supports de communication pour l'ensemble de l'association



Commission « Action Familiale »

Nombre de réunions en 2024 : 4

- Organisation du Bal du Printemps le 15 mars 2024
- Distribution des coquilles dans les établissements pour Noël 2024
- Journée récréative avec les familles le 29 juin 2024
- Opération brioches UNAPEI



Commission « Santé Bien-être »

Pas de réunion en 2024.



Commission «Le bien- vieillir »

Nombre de réunions en 2024 : 1

- Repérer les signes du vieillissement avec l'aide d'une grille d'évaluation à remplir tous les ans afin d'anticiper les besoins futurs.
- Inviter les professionnels concernés aux prochaines réunions.
- Prévoir des visites d'EHPAD dont l'EHPAD d'Hasnon.



Commission « Accueil Parental »

Nombre de réunions en 2024 : 0

L'année 2024 est une année blanche.

Une nouvelle organisation a été travaillée compte tenu des disponibilités des accueillants et des familles ainsi que de la temporalité des rendez-vous.

Seront rencontrées les familles des enfants nouvellement accueillis dans l'un de nos établissements ou services.



Commission « Cas complexes et liste d'attente »

Pas de réunion en 2024.



Commission « Développement durable »

Nombre de réunions en 2024 : 3

Développement et mutualisation des actions déjà pratiquées dans les établissements et services.

Développement de plusieurs projets autour de 4 grands axes :

- Valorisation des actions proposées dans les établissements
- Mobilité douce (avec l'opération Mai en vélo et la mise en place d'une place de covoiturage)
- Recyclage de vêtements (avec la préparation du projet friperie)
- Alimentation et santé (Fête de la vie en octobre 2024)
- Cycle du matériel (dont le vélo ou le recyclage de matériel entre établissements)



Commission « Financière »

Nombre de réunions : 2

La Commission Financière poursuit différents objectifs :

- les objectifs des dépenses à engager pour réaliser le programme d'activité (fonctionnement et investissement)
- le budget prévisionnel en accord avec les objectifs à court, moyen et long terme ;
- les objectifs à atteindre sur le plan des ressources ;
- les propositions concernant la gestion.
- les arrêtés des comptes annuels.
- ...



Commission « Droits et citoyenneté »

Nombre de réunions : 0

Travaux de la Commission en cours :

- Actualisation de la charte de bénévoles
- Journée « Partage 2 compétences (Duo Day inversé) prévue en 2025
- Fiches réclamations personnes accompagnées et familles élaborées et transcrites en FALC. Disponibles dans l'ensemble des établissements et services
- Droit au logement : Création d'un groupe de travail « Droit et Devoir du logement »
- Forum « Cap sur ma vie d'adulte » organisé en octobre 2024
- Travail sur l'autodétermination : En cours
- Vie sentimentale (création d'un groupe de travail pour l'écriture d'une charte « vie intime, affective et sexuelle ». Charte élaborée et validée par le Conseil d'Administration en juin 2024. Groupe de travail à venir).



Commission « Ados et jeunes adultes »

Cette commission veille au fil de l'eau à la scolarisation et à l'insertion sous toutes ses formes des jeunes. Les résultats de l'année sont repris dans la partie scolarisation.



Les Sections familiales

Les bénévoles des Section familiales sont présentes dans les manifestations associatives et institutionnelles.

Les Déléguées des Sections participent également aux événements des municipalités.

Elles ont leur place dans la représentation de l'Association.

Chaque Section organise des réunions de travail avec les membres bénévoles.



Partenariat avec l'UNAPEI et l'ANCV pour bénéficier des chèques vacances pour les familles et personnes accompagnées.

27 bénéficiaires dont 19 départs en famille et 8 séjours adaptés

Les dossiers chèques vacances ont été gérés dans le cadre des Sections Familiales.



Section Familiale du Valenciennois

Déléguée : Sandrine Maze

2a, avenue des Sports – 59410 Anzin

Tél : 03 27 42 86 30

- Kermesse le 15 septembre 2024



Section Familiale du Pays de Condé

Déléguée : Jocelyne Kozlowski

Délégué adjoint : Rémy Kozlowski

Bureau situé aux Peupliers (456, rue Nestor Bouliez à Vieux Condé)

- Repas dansant le 21 avril 2024



Section Familiale de l'Amandinois

Section Familiale de l'Amandinois

Déléguée : Annie Delobelle

Déléguée adjointe : Christelle Plaisant

29, rue du 18 juin – 59230 Saint Amand les Eaux

- Repas dansant le 1^{er} décembre 2024
(salle Lemaitre à Saint Amand les Eaux)



Rapport d'Orientation 2024/2025

Avancées du Rapport d'Orientation 2024/2025 de la Présidence dans les établissements et services

On retrouve les avancées du rapport d'orientation 2024/2025 au sein du rapport d'activité de chaque établissement.



L'autodétermination :

« Le droit de choisir sa vie » : Une évidence pour tout un chacun mais un combat pour les personnes en situation de handicap cognitif et des questionnements pour les parents et les accompagnants. En effet, souvent il est fait référence à l'autonomie, au degré d'autonomie pour construire le projet de la personne. Mais ce droit de choisir sa vie vaut pour toutes et tous, autonome ou non, marcheur ou non, verbal ou non. Et des réflexions transdisciplinaires sont à avoir ensemble : Parents, personnes accompagnées, professionnels.



La bientraitance et l'Humanitude :

Malgré tout le travail déjà accompli, nous devons continuer d'être vigilants et œuvrer pour la prévention des violences institutionnelles et toutes formes de discrimination. Nous devons travailler dans chaque service ou établissement sur le cadre de vie, la chaleur de l'accueil, l'adaptation des locaux ; Et aussi sur le respect de la liberté d'aller et venir et du droit de décider.

Nous encouragerons les établissements à une réflexion sur les emplois du temps pour avoir plus de possibilités dans l'organisation de sorties culturelles et sportives plus diversifiées et en phase avec la dynamique du public concerné. Nous réfléchirons à formaliser des espaces de travail sur les questions sociétales d'éthique car elles concernent aussi les personnes porteuses de handicap.

Dans la pratique, des CVS transversaux auront lieu sur les thématiques concernant l'exercice des droits et des libertés dans nos établissements et services, et nous proposerons également des échanges entre les différents champs par l'organisation de réunions CPOM ou de CTC autour des parcours de vie et de leur évolution dans le temps.



Les « listes d'attente » :

L'accompagnement, c'est aussi toutes celles et ceux qui sont toujours « en liste d'attente », ou encore « sans solutions ». Ce terme devrait disparaître de notre vocabulaire car derrière ces mots peu flatteurs, il y a des personnes qui subissent.

Notre premier chantier est celui des ruptures de parcours, et/ou d'accompagnement. Les analyser, les comprendre pour les éviter. Anticiper, en amont, un travail plus transversal autour de chaque personne, confronter les points de vue pour une meilleure adéquation de la réponse aux besoins, proposer peut-être des solutions temporaires.

Instaurer un suivi en s'appuyant sur les sections et l'action familiale.

A partir de là, construire de petits projets au plus près de la réalité de terrain, car de petits projets qui réussissent valent mieux que des grands qui échouent à cause de la mise en concurrence entre associations par le système des appels à projets. En cette matière, le temps est à l'inventivité, à la prospective et aux partenariats.

Nous nous attacherons également à la problématique de l'accès au travail. Il faut plusieurs années pour accéder à l'entrée en ESAT. De plus, en analysant les listes d'attente, on constate que, sans doute bon nombre de personnes pourraient accéder à un emploi dans le milieu ordinaire moyennant un accompagnement adapté. C'est une modalité

d'accompagnement qu'il faut construire, en s'appuyant sur les formations et en recherchant des entreprises prêtes à jouer le jeu et en partenariat avec la MDPH.



L'avancée en âge :

C'est une thématique importante et portée depuis longtemps par l'association. Il y a en effet de multiples façons d'avancer en âge et donc, une diversité des besoins. Le plus important de tous est peut-être celui de garder une vie sociale de bonne qualité et des repères, au 1er rang desquels celui de l'habitat. Pourquoi devrait-il en être autrement pour les travailleurs d'ESAT arrivant à la retraite ? Au moment du départ à la retraite, beaucoup subissent plus qu'ils ne choisissent faute de propositions adaptées, diversifiées ou attrayantes.

La fin d'une carrière professionnelle n'est pas assortie habituellement d'une entrée en EHPAD ou d'un retour chez de vieux parents. Ce sont pourtant les seuls choix proposés actuellement aux travailleurs d'ESAT habitant en foyer.

C'est une situation vis-à-vis de laquelle nous nous sommes mobilisés déjà, avec le projet de création, dans un 1er temps, de logements individuels regroupés en 3 unités de 8 permettant un suivi adapté et le maintien de possibilités de vie sociale partagée dans le quartier.

Ce projet, revisité au sein du futur écoquartier de St Saulve et redimensionné à 12 places par les tutelles est en bonne voie. Mais bien évidemment, nous ne pouvons pas nous en contenter car les besoins, présents et à venir sont bien plus importants.

Nous continuons d'explorer toutes les pistes pour que nos personnes avançant en âge trouvent, quand elles en auront besoin, une possibilité d'habitat qui leur convienne : Logement partagé, hébergement intergénérationnel, résidence sénior, accueil familial etc...



Reconnaissance et accès aux droits :

Pour pouvoir choisir sa vie, il faut pouvoir exercer son droit de citoyen, encore faut il y avoir accès. Tout d'abord, l'accès à l'ensemble des dispositifs de droit commun :

- 1. L'accessibilité**
- 2. Le droit à un logement décent**
- 3. Le droit à la santé**
- 4. Le droit à compensation**



Dynamique associative :

Notre caractéristique est d'être une association parentale, c'est-à-dire une association d'aidants et de proches, pères, mères, amis, frères ou sœurs, peu importe. Nous accompagnons nos proches. Dans les années 60, nous avons été leur voix pour que leur dignité d'être humains soit reconnue et le droit des enfants porteurs de handicap à aller à l'école et à bénéficier de soins. Au fil de l'avancée en âge de ces premiers « usagers » les besoins se sont agrandis, diversifiés, étendus et l'association, au fur et à mesure a mis en place tout dispositif d'accompagnement nécessaire, négocié avec les autorités de tutelle qui lui en ont confié la gestion. Ce modèle repose sur l'engagement bénévole des adhérents pour impulser une politique de réponses évolutives et adaptées aux besoins qui remontent du terrain.

Les sections, ancrées sur le terrain doivent être une porte d'entrée vers l'association, par la rencontre directe, l'organisation d'événements festifs ou thématiques. Elles sont le lieu naturel de la solidarité des proches aidants. Avec l'Action Familiale, elles ont une fonction de soutien et de partage d'expérience avec les nouveaux, peuvent rassurer, dédramatiser.

L'accueil parental, mis en place depuis quelques années déjà doit perdurer, rester dynamique.

1. Être à l'écoute

On pense souvent que les « nouveaux parents » sont jeunes, mais ce n'est pas nécessairement vrai car, c'est à tout âge que l'accompagnement par l'un de nos services peut commencer. Nos actions doivent donc se déployer selon plusieurs modalités et plusieurs supports : Numérique, sans doute, mais aussi par une large politique d'« aller vers » menée par le biais de rencontres directes et d'interviews en établissement et hors établissements.

Ecouter les parents et les personnes, leurs attentes, leurs charges de travail, leurs ressentis, leurs préoccupations, ... Faire remonter les préoccupations du moment, proposer par exemple la participation aux CVS, susciter l'envie de militer. Construire une démocratie associative pour assurer la relève. Notre survie est liée à notre capacité à convaincre de la nécessité d'un engagement pour que nos valeurs perdurent.

2. S'ouvrir et s'allier

Nous avons toutes les raisons d'aller à la rencontre des autres associations. Parce qu'elles ont, comme nous une expertise et une expérience sur des sujets qui nous intéressent et que c'est économique de s'inspirer de ce qui a réussi ailleurs. Parce que, unis on a plus de force face à une conjoncture défavorable ou pour se faire entendre. C'est aussi l'occasion d'échanges qui renforcent une intelligence, une expertise collective et, qui pourrait, pourquoi pas conduire à des projets communs. La concurrence entre nous est en effet délétère et destructrice. Elle va à l'encontre de nos valeurs et permet une politique de « moins disant » préjudiciable à l'intérêt des personnes dans les procédures d'appels d'offre ou d'appels à projets. C'est pour elles que nous agissons et c'est dans l'alliance que nous ferons avancer nos solutions ; C'est pourquoi nous tenterons de forcer à un dialogue ceux qui ont ces pratiques de concurrence.

3. Travailler en partenariat

Nous ne devons pas avoir peur des autres. La plupart des associations du territoire ont des actions très complémentaires aux nôtres. Travailler ensemble, créer un réseau partenarial contribuera à limiter les ruptures de parcours et à construire des solutions adaptées et individualisées. De même avec les structures de droit commun et les acteurs sociaux de proximité : Ils sont les garants nécessaires pour une bonne inclusion de notre public dans les domaines du sport, de la culture, et plus généralement du loisir.



Grégory, porteur de flamme Olympique

Dirigeance de l'APEI du Valenciennois

Chiffres clefs 2024



Le Comité de Direction Générale :

le Directeur Général

5 Directeurs support siège

8 Directeurs établissements et Services



Les instances de communication, d'information, de débats mais surtout de décisions :

- 10 Comités de Direction Générale

- 10 Codirs Siège

- 1 séminaire de Direction



Mouvements de direction :

Nomination de Bertrand Gauthier en tant que Directeur, à l'IME les deux Rives, qui succède à Marc Duthoit

Nomination de François Emaïlle, en tant que Directeur adjoint à l'IME les deux Rives, qui succède à Bruno Ledru

Nomination de Gwenaëlle Crombez, en tant que Directrice Juridique et des affaires sociales

La Direction Générale et les Directions d'établissements et Services



David Leclercq

Directeur Général



Pascal Défaut

*Directeur des Services Techniques,
Logistiques et Développement
Durable*



Laurence Hoël

*Directrice des
Ressources Humaines*



Aurore Tanière

*Directrice de la promotion de la
citoyenneté et des droits de la
personne accompagnée*



Gwennaeëlle Crombez

*Directrice juridique et des
affaires sociales*



Bertrand Fremaux

*Directeur Financier et
Service informatique*



François Deloffre

*Directeur du SAMO, SAMSAH et
SESSAD André Launay*



Bertrand Gauthier

*Directeur de l'IME les deux
Rives et du SESSAD la Rhônelle*



Sophie Maquinghen

*Directrice de l'IME la Cigogne, du
SESSAD d'Elnon, et de l'EAM Ferme
thérapeutique*



Karine Lempens

*Directrice de l'IME la Cigogne
et du SESSAD de l'Escaut*



François Cabezon

*Directeur du Foyer de Vie Hélios et
de l'EAM du Chemin Vert*



Fabien Hernout

Directeur du TPAV



Rémi Cadoum

*Directeur de la MAS la
Bleuse Borne*



Bruno Blaszczyński

*Directeur du Pôle
habitat du Valenciennois*



Olivier Warzee

*Directeur de l'ESAT
Watteau et de l'EA*



Jean-Christophe Majka

*Directeur de l'ESAT du
Hainaut*



Laurent Bourlet

*Directeur adjoint de l'ESAT
Ateliers Réunis*



François Emaïlle

*Directeur adjoint du Dispositif
Enfance - Secteur Valenciennois*

Exemples de sujets stratégiques et décisionnels évoqués en Comité de Direction Générale



Projets et événements APEI du Valenciennois 2024

Projets et événements finalisés en 2024



MAS EXTERNALISEE et ACCUEIL DE JOUR

Ouverture des locaux



Augmentation de l'agrément du Sessad André Launay de 10 places



SAMSAH

Déménagement au 24 rue Louise de Bettignies à Saint Amand les Eaux et d'extension de 2 places soit 46 places



ACCUEIL DE JOUR MAS - EXTENSION

10 places d'accueil de jour sur le site du CH de Saint-Amand-Les-Eaux - locaux temporaires.



CREATION D'ATELIERS FALC

Mise en place d'une activité FALC au sein de l'association



Opération Brioches

Mise en place de l'opération brioches



PIQUE NIQUE GEANT

Organisation d'un Pique nique associatif ayant réuni 500 personnes (familles, personnes accompagnées des établissements de l'APEI) autour d'une fête de la vie



Mai à vélo

Participation associative à l'évènement Mai à vélo



Forum "Cap sur ma vie d'adulte"



50 000 Solutions

Projets travaillés afin de se saisir des appels à projets répondant aux besoins des personnes



Habitat multimodal partagé

Logements pour personnes accompagnées avec d'autres locataires étudiants, professionnels, etc... et services proposés par l'ESAT (restauration, conciergerie, ...).



OFFRE DE REPIT BETHANIE

Offre de répit pour les parents d'enfants polyhandicapés



Gala de Catch

Organisation d'un Gala de Catch



Octime, ESMS numérique, Office 365, frais de siège, siège social (PQI, CPOM, etc)
Logiciel qualité AGEVAL, ...



ESAT - Blanchisserie
Projet de construction d'une blanchisserie



LES GLYCINES
Construction nouvelle du foyer d'hébergement collectif "Les Glycines"

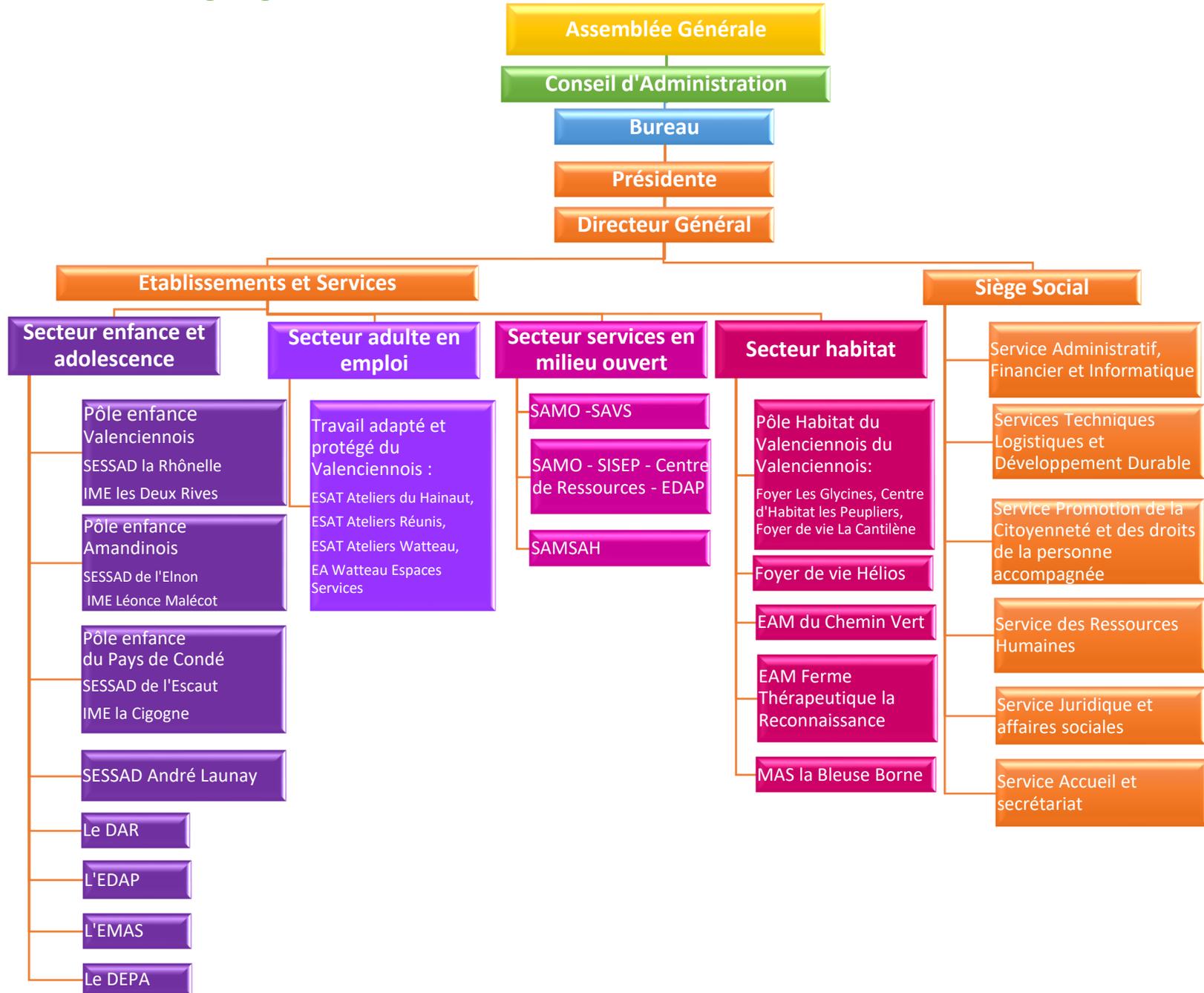


MAGASIN EPHEMERE
Ouverture d'une friperie associative 2 à 4 fois par an sur les territoires de l'APEI du Valenciennois



Etablissements et Services de l'APEI du Valenciennois

Organigramme des établissements et Services de l'APEI du Valenciennois



Organigramme Siège de l'APEI du Valenciennois

Direction Générale

Direction
Technique
Logistique
et
Développe
ment
Durable

Direction Financière et Service
Informatique

Direction de la
promotion de la
citoyenneté et des
droits de la personne
accompagnée

Direction des
Ressources
Humaines

Direction juridique et
affaires sociales

Attachée de
Direction
Générale

Chef de service Comptable

Comptable Association

Comptable Siège et Assurances

Technicien informatique de proximité

Coordinatrice Projets des Systèmes
d'Information

Administrateur Systèmes & réseaux

Technicienne informatique de Gestion

Coordonnatrice santé

Chargée de mission qualité et gestion de projets

Chargée d'inclusion et citoyenneté

Référente technique dossier informatisé
de la personne accompagnée

Assistante RH

Référente paie

Technicienne paie

Assistante paie Droit social

Secrétaire de direction

Secrétaire Administrative

Services support Siège

Direction Générale

- Participation aux réflexions stratégiques du bureau de l'APEI et du Conseil d'administration (7 CA et 4 bureaux).
- Mandat d'administrateur à Handyn'action.
- Mandat Nexem de représentant CDCA.
- Conduite et animation du Comité de Direction Générale (10 réunions).
- Conduite et animation du Codir Siège (10 réunions).
- Président du CSE siège et du CSEC (10 CSE, 5 CSEC)
- Conduite et animation de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) (4 réunions)
- Conduite et animation des 6 NAO obligatoires (Signature de 4 accords collectifs en 2024).
- En sa qualité de Directeur du Siège, conduite et animation des réunions siège regroupant l'ensemble des collaborateurs du siège.
- Participation aux réflexions stratégiques des commissions associatives.
- Impulsion et suivi des 22 projets associatifs en cours en 2024.
- Participation aux réunions et projets stratégiques en lien avec les partenaires nationaux, régionaux, départementaux ou locaux (UNAPEI, UDAPEI, NEXEM, URIOPSS, Municipalités, CPTS, Université, Centres Hospitaliers, ...).
- Mise en place de nouveaux partenariats (Ntico, CAPH, CPAM, ...)
- Négociation, animation du dialogue de gestion et mise en œuvre des CPOM en lien avec le Conseil d'administration de l'APEI avec le Conseil Départemental et l'ARS.
- Finalisation et négociation stratégique du Directeur Général au projet de CPOM Conseil Départemental jusqu'à sa signature.
- Entretiens de recrutement des cadres intermédiaires associatifs et des Directions d'établissements et de services.
- Adaptation des services support siège pour le futur agrément siège.
- Impulsion et suivi du plan d'action des directions services support siège (ci-dessous)
- Suivi du développement de la Communication au sein de l'Association (LinkedIn, Facebook, Journal Trait d'union, site internet, actions ponctuelles).
- Impulsion et participation active des établissements et Services de l'APEI aux différents événements liés aux Jeux Olympiques Paris 2024.
- Visite des établissements et Services avec la Présidente de l'APEI (remise des médailles, expositions en partenariat avec la Fabrique des arts, friperie associative, ...)
- Négociation spécifique avec le Conseil Départemental pour le financement de la nouvelle construction du Foyer d'Hébergement les Glycines.
- Impulsion d'une dynamique d'attractivité des métiers par la mise en place du télétravail
- Exercice collectif de crise Cyber sécurité
- Participation active à l'élaboration du projet associatif
- Evolution du partenariat avec le Centre Hospitalier de Valenciennes

Informatique :

Le périmètre technique continue à évoluer :

- Poursuite de la mise en place d'outils ou processus pour faire face aux risques de cyberattaques
 - o Mise à jour permanente de l'antivirus SentinelOne
 - o Mise à jour permanente des serveurs, PCs et clients légers
 - o Mise à jour régulière des pare feux
 - o Augmentation de la longueur des mots de passe
- Mise en place de la supervision technique sous Zabbix
- Renouvellement de l'infrastructure serveurs en externalisation chez Scalair
- Poursuite du déploiement de nouveaux onduleurs dans les baies informatiques
- Optimisation des 2 liens Internet pour chaque site (4/5G, FTTH ou FTTO)
- Renforcement sécurisation du Wifi APEI via un certificat de sécurité déployé sur les postes
- Optimisation et ajout de 2 serveurs virtuels chez SCALAIR
- La préparation d'un PC secours hors réseau pour le Plan de Reprise d'Activités (PRA)
- Renouvellement du contrat Orange mobile
- Audit parc copieurs par CANON et choix des nouveaux copieurs

La documentation du SI s'enrichit :

- La cartographie applicative a été mise à jour
- La feuille de route informatique est actualisée
- La Politique de Sécurité du SI a été finalisée et diffusée sur AGEVAL
- La mise en place d'un "panic book" inclus dans le Plan de Reprise d'Activités (PRA)
- La politique de mots de passe a été revue

Un accompagnement régulier sur le terrain :

- Poursuite des formations internes sur les différents outils en établissements par l'équipe informatique
- Accompagnement dans les extensions ou déménagements d'établissements (MAS, SAMASH)
- Sensibilisation à la sécurité (risques et pratiques dès entrée d'un nouveau salarié, campagne Grades)

Des instances de gouvernance sont initiées :

- Visite de l'équipe informatique au sein des établissements pour identifier les irritants ou attentes des utilisateurs
- Une Cellule test PRA (Plan de Reprise d'Activité) qui a déroulé la procédure de restauration et redémarrage de nos applications principales
- Le premier Comité Sécurité s'est tenu en décembre 2024

Finance / Comptabilité :

L'activité des services financiers et les comptes de l'exercice ont été impactés par les faits suivants :

- **Maison d'accueil Spécialisée** : Finalisation du dossier fiscal de Livraison A Soi-Même du bâtiment sur Anzin suite à l'extension : bénéfice du taux de TVA à 5.5 %
- **Pôle Habitat** : Nouvelle construction Glycines sur Anzin :
 - Accord de financement par la Banque des Territoires d'un emprunt PLS et d'un emprunt Phare,
 - Accord de la caution à 100 % du Conseil Départemental.
- **IME les 2 Rives** : Budget de fonctionnement en année pleine sur 2024 pour le fonctionnement de l'UEEA depuis le 1^{er} Août 2023.
- **SESSAD St Saulve** : Budget d'extension de 10 Places à compter du 1^{er} Novembre 2024 (2 mois).
- **MAS la Bleuse Borne** : Budget d'extension de l'Accueil de Jour sur le site de St Amand à compter du 1^{er} Mai.

Nouveaux reports de dossiers en cours (calendrier initial reporté) :

- Plan Pluriannuel d'Investissement quinquennal ARS
- Plan Pluriannuel d'Investissement quinquennal Conseil Départemental
- C.P.O.M. ARS 2025-2029 en cours,
- Dossier Frais de Siège 2025-2029 en cours

Projet d'uniformiser l'ensemble de ces contrats ARS sur la période 2025-2029

- C.P.O.M. Département 2023-2027 a été signé en Novembre 2024,
 - Poursuite de la mise en place des outils de dématérialisation comptable.
 - Formation collective des équipes Chef de Services Comptables et Financiers sur la mise en place des EPRD – ERRD et analyses financières.
 - Mise en place de groupes de travail transversaux des équipes comptables sur les sujets communs et évolutions.
 - Etudes financières sur faisabilité de nouveaux projets.

Direction Ressources Humaine

Au-delà du quotidien et des dossiers récurrents tel que :

- La diffusion des offres d'emploi
- La coordination, les mises en œuvre et le suivi du plan de formation
- La paie (jusqu'au 1^{er} juillet 2024)
- Les relations collectives du travail (négociations collectives obligatoires, gestion de conflits collectifs)
- La gestion des Instances Représentatives du Personnel (CSEC, CSSCTC)
- La relation individuelle de travail
- La prévention des risques sociaux.

L'action du service RH s'est essentiellement portée sur :

- Un support accru aux établissements
- L'attractivité de nos métiers et de notre Association
- La Qualité de vie et des conditions de travail et la santé au travail
- La revalorisation salariale de nos professionnels.

Un service RH au service des Directions d'établissement et service

- Accompagnement des Directions lors des recrutements des cadres et de gestionnaires paie (participation à 82 entretiens de recrutement).
- Accompagnement des Directions dans la gestion de situations individuelles RH (entretien conjoint, audit en établissement...) et collectives (participation à des réunions de CSE d'établissement, participation à des réunions d'équipe, élaboration de plans d'actions, mises en œuvre et suivis...).
- Logiciel de gestion de temps (accompagnement des établissements dans sa mise en place).
- Accompagnement sur la mise en place de la mutuelle obligatoire pour TH.
- Participation à la préparation de l'évaluation HAS avec les établissements dans le cadre de l'auto-évaluation.
- Présence auprès des Directions lors des évaluations HAS sur la partie RH.

L'attractivité des métiers et de notre Association

Nous sommes confrontés à une pénurie de candidat sur l'ensemble de nos métiers.

L'attractivité de nos métiers est au cœur de l'action du service RH :

Actions mises en place afin de développer la visibilité de notre marque employeur :

- Communication dynamique de nos recrutements sur les réseaux sociaux, création de nouveaux visuels de nos offres d'emploi adaptés aux réseaux sociaux.
- Participation au Forum, salon de recrutement et jobdating de notre secteur géographique, organiser par l'IRTS, IFMS, Vieux Condé...
- Intervention auprès des étudiants infirmiers : présentation de l'Association, nos publics et nos métiers (participation au jobdating, réalisation d'un module spécifique de formation auprès de plus de 130 étudiants infirmiers de 1^{ère} année),
- Travail sur nos supports de communication RH (modernisation, diffusion).
- Réflexion sur l'élaboration d'une politique RH et une politique QVCT ainsi qu'un travail autour de l'intégration des nouveaux professionnels.
- Participation active au COPIL relatif au projet associatif.

Actions mises en place afin de développer l'attractivité de notre Association :

- Présence active sur les réseaux sociaux afin de promouvoir notre action et notre activité.
- Cette attractivité passe également par la qualité de notre processus de recrutement : processus plus court (3 entretiens maximum pour les professionnels cadres), entretiens

innovants (réalisation des entretiens par les personnes accompagnées). Réflexion sur l'élaboration d'une charte du recrutement.

- Mise en place à titre expérimental sur des nouveaux modes d'organisation du temps de travail : télétravail, et réflexion sur la semaine de 4 jours.
- Organisation d'une matinale dédiée aux professionnels paramédicaux et médecins de notre Association. Elaboration du livret de restitution des travaux issus de cette matinale et élaboration du plan d'action.

En effet, notre Association se questionne sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap au regard de la pénurie des ressources paramédicales et médicales et de l'attractivité de ces métiers. Il est nécessaire de développer de nouvelles collaborations et organisation afin de continuer à répondre aux besoins des personnes et aux attentes des professionnels.

- Réflexion avec le Centre Hospitalier de Saint Amand les Eaux pour mutualisation des recrutements afin d'augmenter l'attractivité de nos offres d'emploi.

La Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) :

Actions mises en place en faveur de la QVCT et santé au travail :

- Travail sur la forme des DUERP dans nos établissements via le logiciel AGEVAL, avec l'appui de l'inspection du travail.
- Suite de la formation AFGSU : 27 professionnels formés.
- Formation de 60 professionnels formés aux premiers secours en santé mentale.
- Réflexion sur l'accompagnement des Chefs de Services dans leur pratique et leur management : réponse à un appel à manifestation d'intérêt afin de financer une action de formation/mentorat à destination des managers en 2025-2026.
- Mise en œuvre de l'accord d'entreprise relatif au droit d'expression des salariés.
- La conciliation vie professionnelle et vie personnelle au travers de l'accord d'entreprise relatif au Droit à la déconnexion et l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Mise en place de 2 formations pluriannuelles à destination de tous les salariés de l'Association relatives au secret professionnel/secret partagé et Ethique/Bienveillance
- Travail en collaboration avec les instances représentatives du personnel et notamment la CSSCTC avec une revue trimestrielle des accidents de travail par établissement et une analyse des actions mises en place afin de les prévenir.
- Travail en étroite collaboration avec la médecine du travail sur les risques psychosociaux, l'aménagement des postes de travail.
- Travail avec un organisme extérieur sur la réalisation en 2025 d'un baromètre social.

La revalorisation salariale de nos professionnels :

L'APEI a poursuivi son action en faveur de la revalorisation salariale de tous nos professionnels :

- Participation active au collectif des Métiers de l'Humain afin que le Ségur de la santé soit transposé dans notre secteur et pour une revalorisation salariale de tous nos professionnels, quel que soit le métier et quel que soit l'établissement dans lequel ils travaillent.
- Participation active aux réunions de Nexem et Axxess (notre syndicat employeur).
- Information régulière du CSEC sur l'actualité conventionnelle et les avancées des négociations nationales.

TRAVAUX :

De nombreux travaux ont été réalisés durant cet exercice.

- Travaux d'aménagement des locaux de l'ancien internat pour l'accueil de jour de la MAS.
- Rénovation des sanitaires et vestiaires de l'atelier bois de l'ESAT du Hainaut.
- Agrandissement du parking de l'ESAT du Hainaut.
- Réfection de toitures à L'IME Léonce Malécot.
- Travaux d'aménagement du château à l'IME LES 2 RIVES.
- Déménagement du SAMSAH à Saint Amand les Eaux

PATRIMOINE :

- Signature de la promesse d'achat de la maison voisine de la future blanchisserie.
- Mise en vente de l'ancien siège.
- Mise en vente du terrain de Saint Saulve.
- Recherche d'acquéreurs de la blanchisserie actuelle de Saint Amand les Eaux.
- Signature d'un bail auprès du CHSA pour le SAMSAH

CONSTRUCTION EN COURS :

- Construction de la blanchisserie de Saint-Amand-les-Eaux.

CONSTRUCTION A VENIR :

- Construction du bâtiment du foyer les GLYCINES.

ETUDES ET PROJETS EN COURS :

- Etude de rachat du bail à construction de la Résidence du parc à Saint Amand les Eaux.

DIVERS :

- Etude sur la mise en place d'un logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur.
- Participation aux réunions Commission SESAME.
- 2 établissements ont reçu la visite de la commission de sécurité.
- Organisation de la Fête de la vie à Nivelles.

Direction Juridique et Affaires Sociales

Le service juridique et des affaires sociales a été créé le 1er juillet 2024. Il traite notamment des domaines suivants :

- Relations collectives de travail : négociation annuelle obligatoire, relations avec les délégués syndicaux, conflits collectifs etc...
- Relations individuelles de travail : exécution et rupture du contrat de travail
- Prescriptions relatives à la réglementation sociale
- Prescriptions relatives à la détermination des salaires, règlementation de la paye et notamment les dispositions du code de la sécurité sociale relatives au paiement des cotisations sociales et à la communication des documents obligatoires auprès des organismes sociaux
- Obligation déclaratives sociales (URSSAF...).

Ce service traite également de problématiques juridiques plus larges : droit des contrats, droit des associations... et agit dans la défense des intérêts de l'APEI du Valenciennois.

Bien que ce service ait été créé en milieu d'année, l'activité du service a été dense en 2024. Au-delà des nombreux sujets du quotidien, le service a réalisé les actions suivantes :

- Mise en paiement sur les bulletins de paye de septembre 2024 de l'indemnité LAFORCADE pour les salariés « oubliés »
- Tenue de deux matinales auprès des équipes CAF en charge de la paye et des directions relatives à la nouvelle réglementation en matière de congés payés durant un arrêt de travail
- Obtention de l'exonération partielle de versement mobilité pour 3 années à compter de février 2024
- Signatures de 4 accords collectifs avec les délégués syndicaux :
 - Accord d'entreprise relatif à l'amplitude de travail et à la durée quotidienne de travail
 - Avenant n°1 à l'accord d'entreprise relatif à la monétisation des jours RTT
 - Accord d'entreprise relatif à la mise en place du forfait « mobilité durable »
 - Avenant n°6 à l'accord d'entreprise sur le système de garanties de prévoyance
- Participation aux 5 séances du comité social et économique central et traitement des questions et informations relevant de la compétence du service ;
- Participation à la délégation régionale NEXEM (4 réunions) ;
- Réflexion sur les délégations de pouvoir des directeurs du siège.
- Participation aux réunions sur les projets en cours (EA, blanchisserie...)

Les perspectives pour l'année 2025 :

- NAO : conclusion d'un accord relatif à la durée du travail et au CET ;
- Révision du règlement intérieur ;
- Paye : mise à jour des procédures ;
- Elaboration d'outils en paye ;
- Réflexion sur la mise en place d'un coffre-fort numérique pour les salariés (bulletin de paye)

Direction de la Promotion de la Citoyenneté et des droits de la personne accompagnée

La direction de la promotion de la citoyenneté et des droits de la personne accompagnée (DPCDPA) a pour mission centrale de veiller à l'application des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, qu'elles soient déjà bénéficiaires d'un accompagnement ou en attente d'accompagnement. En tant que service support, son objectif est de **promouvoir l'autodétermination des personnes, en assurant leur accès à une citoyenneté pleine et entière, et en militant pour une société plus inclusive.**

Actions et résultats clés de l'année écoulée

1. Promotion des droits et de la citoyenneté

➤ La promotion des droits des personnes accompagnées

- Accompagnement des établissements et services de l'enfance à la transformation de leur offre avec le projet de dispositifs.
- Travaux avec l'ensemble des structures sur les futurs projets dans le cadre des 50 000 nouvelles solutions.
- Participation à l'élaboration du projet associatif.
- Poursuite de la restructuration des listes d'attente associatives, en particulier sur l'enfance et les ESAT.
- Organisation et réalisation du forum associatif "CAP Sur ma vie d'adulte" à destination des jeunes de 16 à 25 ans.
- Participation à l'élaboration des CPOM avec l'ARS et le Conseil Départemental.
- Accompagnement de la MAS dans la mise en œuvre des nouveaux accueils de jour, notamment pour les conformités avec l'ARS.
- Mise en œuvre de journée de travail sur Serafin-PH et préparation des établissements de l'enfance à la coupe de mars 2025.
- Travail sur la liberté d'aller et venir dans le cadre de la réécriture du règlement de fonctionnement du pôle Habitat.
- Participation à un séminaire sur "la co-construction et le pouvoir d'agir dans le monde du handicap".
- Démarrage des sensibilisations sur la bientraitance au sein des établissements et service de l'enfance, au sein de l'IME La cigogne et du SESSAD de l'Escaut et de l'IME les 2 Rives.

➤ L'art et la culture :

Le service a participé à la nouvelle version du Musée virtuel « L'art de la différence » lancé par l'UDAPEI du Nord, et à la mise en place de l'exposition "De l'un à l'autre" à la Fabrique des arts, en lien avec l'université de Valenciennes et les APEI de Valenciennes et de Denain.

➤ L'accessibilité :

L'association a poursuivi la démarche de sensibilisation au S3A auprès d'Unis Cité, de la CPAM et renouvellement du label auprès de la mairie d'Anzin avec remise officielle en avril 2024.

Sensibilisation au handicap intellectuel à l'IRTS.

La transcription en FALC des documents s'est poursuivie avec notamment l'accompagnement et le passage de relai à l'ESAT Ateliers du Hainaut grâce à la mise en place d'une prestation FALC depuis janvier 2024.

Dans le cadre du partenariat avec la CPTS Grand Valenciennes d'autres documents ont pu être transcrits en FALC.

Participation à la « Nuit du handicap » organisée par la Ville d'Anzin.

➤ Accompagnement et expertise auprès des établissements et services

- Gestion des déchets, circuit des médicaments, analyse et maîtrise des risques infectieux (DAMRI).

➤ Collaboration avec les partenaires santé du territoire

- **Commission Santé CH de Valenciennes** : participation au groupe Parcours patient vivant avec un handicap.
- **CPTS de Valenciennes** : Participation aux travaux réalisés (suivi dentaire, Journée de sensibilisation contre l'obésité, Journée de prévention du risque cardio vasculaire, ...).
- **NeurodeV** Mise à disposition en tant que Coordinatrice locale sur la zone de Valenciennes Permanence ½ journée par semaine Au sein de l'APEI
- Réseau Santé Qualité Risques des Hauts de France (**RSQR**) : Membre du Conseil scientifique : participation à deux réunions avec validation de documents.
- **UNAPEI Hauts de France** : Participation à la commission VIASP et à l'élaboration de la charte associée.

2. Dossier unique informatisé (DUI) : IMAGO

IMAGO-DU c'est, en 2024 un outil particulièrement difficile à mettre en place en raison de la lourdeur des contraintes logicielles de l'éditeur :

- 116 anomalies Imago transmises à Evolucare
- 8 demandes d'évolutions Imago effectuées auprès d'Evolucare
- 254 tickets traités
- 19 réunions au sein des établissements et services,
- Un comité de pilotage mensuel pour le déploiement de l'AAC ESMS Numériques et des webinaires réguliers avec Evolucare et l'ARS.

Ces difficultés nous ont interrogé et ont donc conduit à une enquête de satisfaction des utilisateurs.

Sensibilisations et formations sur l'INS et l'intérêt du DMP (dossier médical partagé).

3. Démarche qualité et gestion de projets

➤ Déploiement et gestion des outils qualité

- Formalisation de la politique qualité associative.
- Poursuite du déploiement du logiciel Qualité AGEVAL (enquêtes de satisfaction, déclarations d'incidents, gestion des risques, gestion documentaire, audits, plans d'action).
- Implémentation et mise en œuvre de la cartographie des risques de maltraitance dans AGEVAL, avec un accompagnement spécifique des établissements.
- Accompagnement du siège social pour l'élaboration et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Relecture et accompagnement des établissements pour leurs documents issus de la loi 2002-2 : projet d'établissement, livret d'accueil et règlement de fonctionnement.
- Réalisation des 3 inspections blanches sur l'IME des 2 rives, la MAS et le pôle habitat (Peupliers).

➤ Animation et accompagnement des équipes

- Animation de réunions des référents Qualité pour la construction de la politique qualité
- Coordination et animation d'une réunion des référents IMAGO (experts et métiers).

➤ Audits et évaluations

- Réalisation d'audits blancs en préparation des évaluations externes.
- Participation aux évaluations externes dans les établissements du foyer de vie Hélios, du FAM du chemin vert, des IME Léonce Malécot et La cigogne et des SESSAD de l'Escaut et de l'Elnon.

➤ Gestion de projets

- Expérimentation de l'appel à projets "Mon Espace Santé" au pôle Habitat (sites des Peupliers et des Glycines).
- Apport de l'expertise du service pour les projets de construction des Glycines et de la blanchisserie de l'ESAT Ateliers réunis.



Secteur Enfance et adolescence

Au 31/12/2024



3 IME
(Institut Médico éducatif)

4 SESSAD
(Service d'Education Spécialisé et de Soins à domicile)



EVOLUTION DU PUBLIC DANS LE SECTEUR ENFANCE

On observe une augmentation des demandes pour des jeunes présentant des vulnérabilités multiples et complexes ou des troubles graves du comportement dont TSA et difficultés sociales.

Ces demandes concernent à la fois nos IME, nos SESSAD et nos hébergements pour lesquelles, malheureusement, nos ressources éducatives et pédagogiques n'ont pas été adaptées en termes de moyens et de capacités.

Pour autant, l'APEI est sensible à la détresse des familles et à l'importance d'un accompagnement éducatif adapté à l'ensemble de ces jeunes.

En témoigne, pour chacun des établissements concernés, un accueil actuel des TSA ou situations complexes très largement supérieure à nos agréments.

Cette situation risquant de mettre en danger la qualité des accompagnements et la sécurité des personnes accueillies, le Conseil d'administration a été amené à prendre le 18 septembre 2024, la décision temporaire de :

« Refuser toute nouvelle situation complexe et toute nouvelle admission de personne présentant des TSA sur l'ensemble des IME faute de moyens suffisants et pour raison de sécurité compte tenu d'un accueil actuel déjà largement surnuméraire »

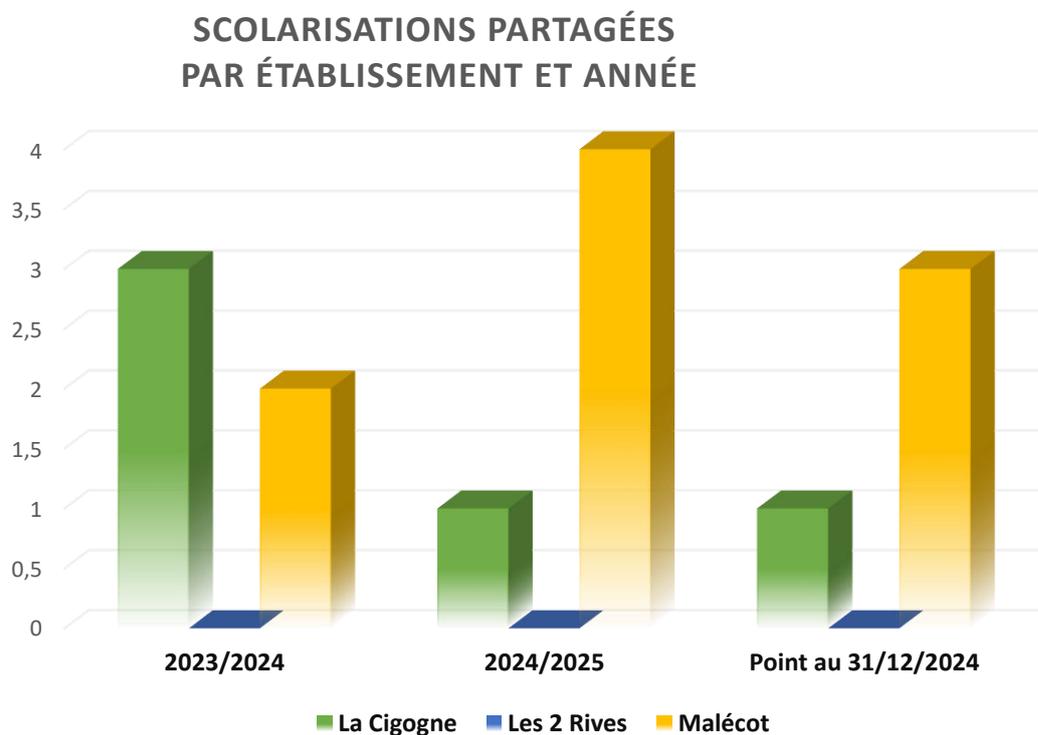
Bien évidemment, le dialogue est maintenu avec l'ARS qui réfléchit avec nous à comment solutionner cette situation qui évidemment ne satisfait personne.

Nous constatons pour l'ensemble des établissements et services de l'association, une fois de plus, un manque criant d'attractivité des métiers du médicosocial ajoutant aux difficultés déjà connues sur des postes de Médecins, Infirmiers, Psychiatres, Kinésithérapeutes, ... viennent s'ajouter maintenant les mêmes difficultés concernant les Psychomotriciens, Ergothérapeutes, psychologues, éducateurs.

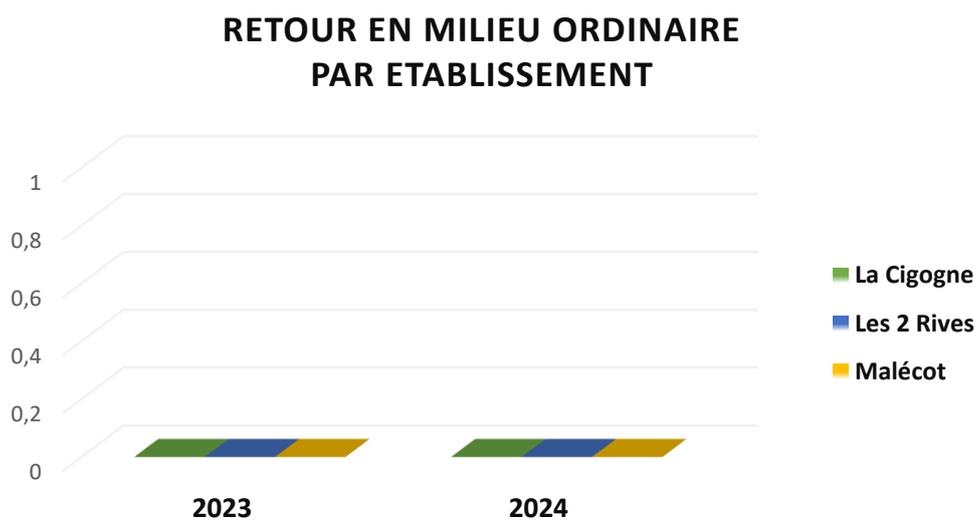
Ceci a pour effet une dégradation dans l'accomplissement de notre mission d'accompagnement, ce qu'une association telle que la nôtre ne peut accepter.

SCOLARISATION – CHAMP ENFANCE EN IME : FAVORISER L'INSERTION EN MILIEU ORDINAIRE

☞ Scolarisations partagées :

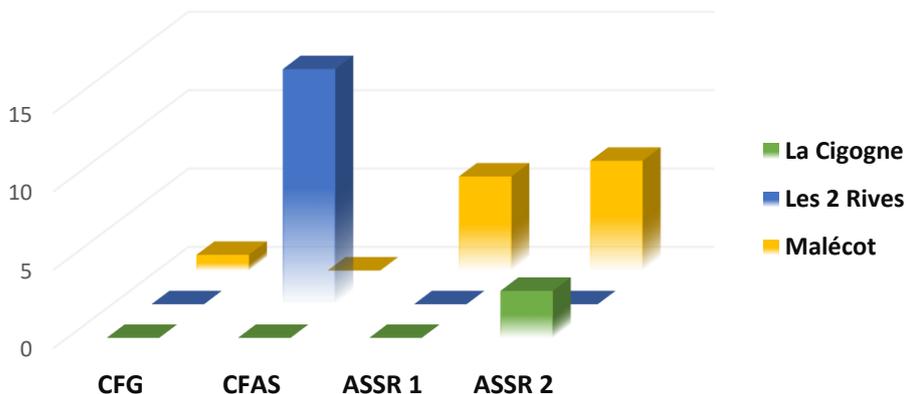


☞ Retour en milieu ordinaire de jeunes accueillis en IME :

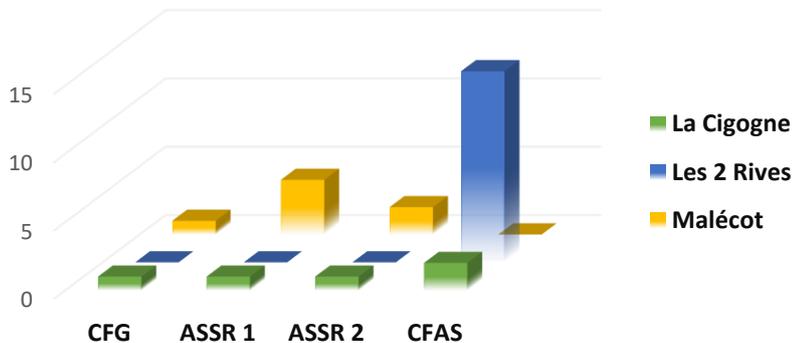


ACCOMPAGNER UNE POLITIQUE D'ELEVATION DU NIVEAU DE FORMATION ET DE QUALIFICATION DES JEUNES :

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023



ANNEE SCOLAIRE 2023/2024



1 Unité de scolarisation au Collège Joséphine BAKER - Chasse Royale et 1 Unité de scolarisation au collège des Rochembelles à Anzin

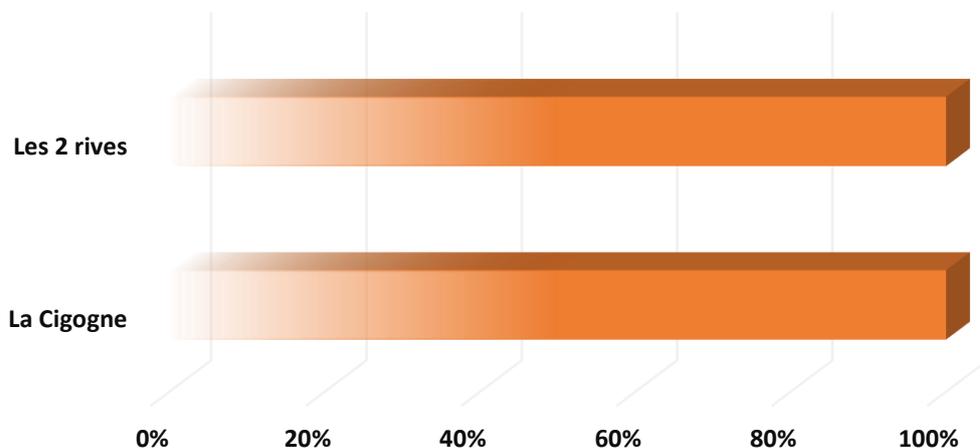
1 en primaire école Hurez St Nicolas à Marly

Pour l'IME les 2 Rives, 0 en CFG en raison de la modification des conditions d'inscription.

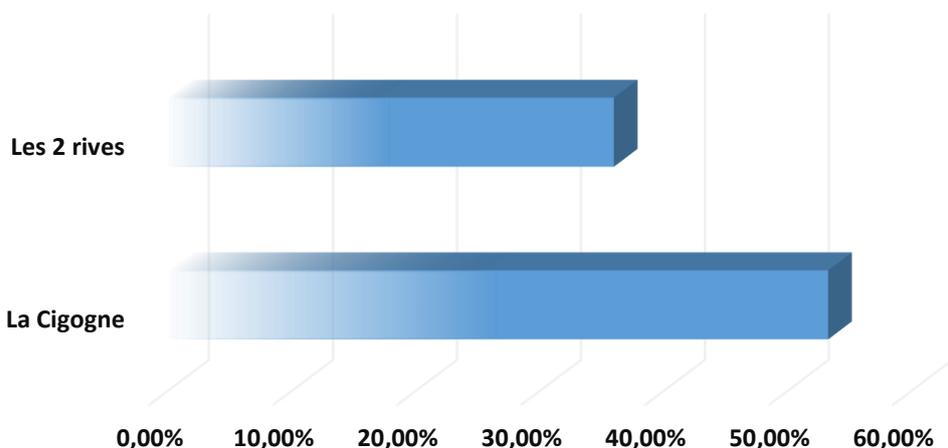
PROPORTION DES JEUNES SCOLARISES AU SEIN DES UNITES D'ENSEIGNEMENT DES 3 IME (EN % DES EFFECTIFS TOTAUX DE CHAQUE SECTION)

A noter que pour les sections IMPRO, L'Education Nationale n'autorise pas la scolarisation après 16 ans sauf si projet qualifiant ou diplômant.

Effectif scolarisé Pôles Enfance 2023/2024 :



Effectif scolarisé Pôles Adolescents 2023/2024 :



Depuis la rentrée de septembre 2021, plus de pôle enfance et adolescence à l'IME Malécot, mais une répartition en 3 unités :

Unité 1 (5 à 12 ans) : Pour l'année scolaire 2023/2024, 80 % de l'effectif U1 était scolarisé. Au 31/12/2024 : 69,57 % de l'effectif U1 était scolarisé.

Unité 2 (10 à 15 ans) : Pour l'année scolaire 2023/2024, 92 % de l'effectif U2 était scolarisé. Au 31/12/2024 : 78,13 % de l'effectif U2 était scolarisé.

Unité 3 (plus de 15 ans) : Pour l'année scolaire 2023/2024, 12 % de l'effectif U3 était scolarisé. Au 31/12/2024 : 15,56 % de l'effectif U3 était scolarisé.

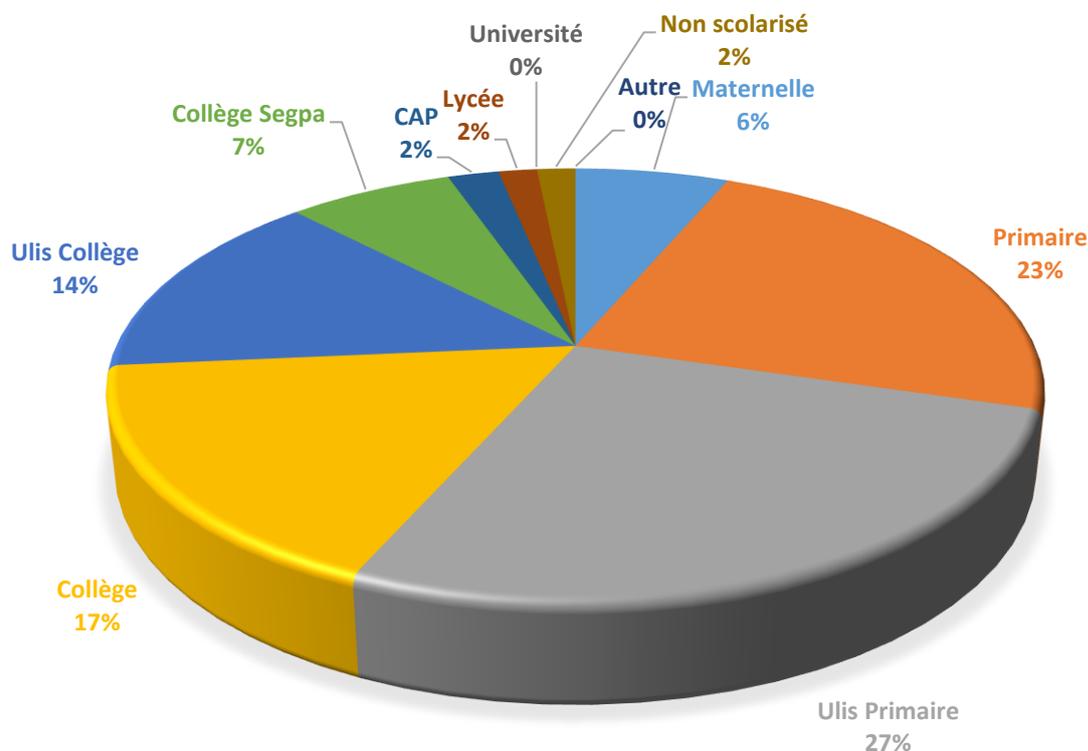
Effectif scolarisé Section polyhandicapés La Cigogne 2023/2024 :

53,30 % au 31/12/2024.

Scolarisation - Champ Enfance : SESSAD

Répartition du lieu de scolarisation des jeunes accompagnés au 31/12/2024 par les 4 SESSAD.

RÉPARTITION DU LIEU DE SCOLARISATION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LES 4 SESSAD



Unité Enseignement Élémentaire Autisme

L'IME "Les deux rives" appuyé par le SESSAD "André Launay" ont répondu à un AMI pour la création d'une UEEA de 10 places sur la commune de St Saulve – école du Centre. 10 places ont été agréées pour une montée en charge progressive de cette unité de 4 enfants au 08/01/2024 puis de 7 à la rentrée scolaire 2024. L'IME "Les deux rives" gère cette unité.

EMAS :

Le Sessad de l'Escaut gère l'équipe mobile d'appui à la scolarisation pour l'ensemble des établissements scolaires publics, privés, Education Nationale et Agriculture sur les secteurs du valenciennois (valenciennois, pays de condé, amandinois) et du Denaisis.

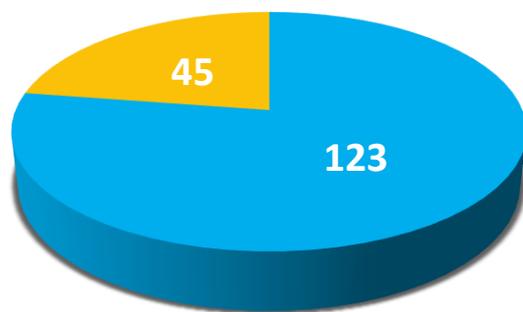
L'EMAS a traité en 2024, 98 fiches de sollicitations : 94 prestations auprès de professionnels de l'enseignement et 4 prestations de sensibilisation.

Les fiches sont réparties comme telles : 93 pour le premier degré (59 en Maternelle, 34 en Primaire) et 5 pour le second degré (4 en collège et 1 en lycée).

Les Circonscriptions ayant interpellé l'EMAS sont :

Saint Saulve 14	Condé 6	Denain 20	Valenciennes 15
Escaudain 13	Bruay 7	Anzin 18	Saint Amand 5

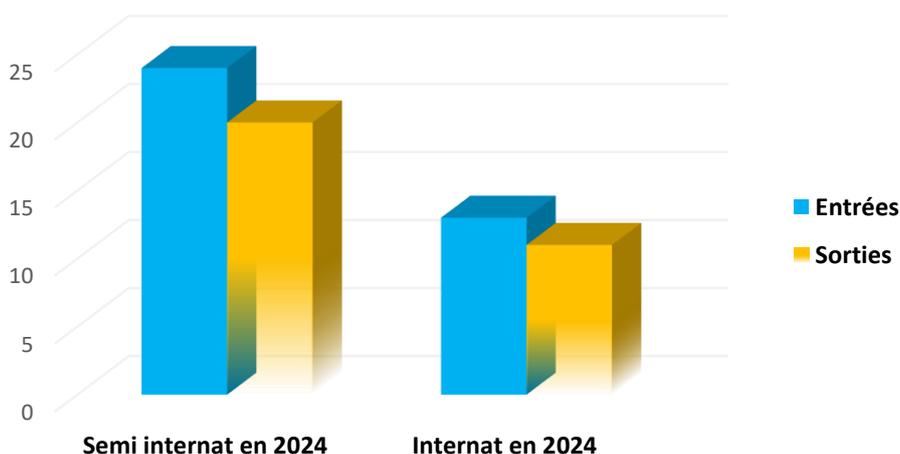
EFFECTIFS ACCUEILLIS AU 31/12/2024



■ Semi internat ■ Internat

Public accueilli :
Déficient Intellectuel
Moyenne d'âge :
15 ans

ENTRÉES ET SORTIES 2024



Le dispositif est composé de 3 sites (Valenciennes, Anzin et Saint-Saulve) pour une capacité de 188 (120 personnes dont 45 en hébergement, 58 en petite enfance et 10 en UEEA), avec 110 ETP soit 125 professionnels.

Une AFA, antenne d'AGAP (Association pour la Gestion et l'Aide à la Promotion d'Equipements Sociaux et Médico Sociaux du Nord), est installée sur le site de notre Pôle adolescence et accueille 3 promotions d'apprentis qui suivent un parcours de formation adapté pour se préparer au CAP en 3 ans. Cette antenne est conjointe avec l'AFA de l'IME « La Cigogne ».

Éléments forts de l'année :

Partenariats et projets :

- Maintien de la collaboration avec la halte-garderie "La Perdriole" à Marly.
- Organisation de la 2ème édition des Olympiades avec le Lycée Professionnel d'Anzin pour les enfants et adolescents de l'IME et des écoles de la commune.
- Ateliers artistiques en partenariat avec le musée de Valenciennes.
- Partenariat depuis 5 ans avec une art-thérapeute proposant des séances en individuel ou en groupe (expression corporelle, émotionnelle, théâtre, sophrologie, etc.).

Accompagnement multimodal :

- Poursuite de l'étude sur l'accompagnement multimodal au sein de l'IME/SESSAD.

- Renforcement des partenariats avec l'ASE, le secteur médico-social et les établissements scolaires.
- Objectif : fluidifier l'accompagnement et diversifier les prestations.

Digitalisation des processus :

- Dossier Unique Informatisé (IMAGO) : depuis septembre 2024, structuration et centralisation des données des jeunes (journal de bord, projet personnel, suivi médical).
- Déploiement d'AGEVAL : suivi des retours des familles et des jeunes, gestion des plaintes et événements indésirables pour améliorer la qualité des services.
- Badgeuse : Mise en place d'OCTIME
- Déploiement du logiciel PROGIDOC

Inclusion et participation sociale

- Intervention de l'association "Nous Aussi" pour sensibiliser les jeunes majeurs à l'engagement citoyen.
- Formation des professionnels à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle.
- Participation à des événements inclusifs (rugby, Fête de la Vie, flamme olympique, etc.).
- Projets intergénérationnels et partenariats avec EHPAD et structures de la petite enfance.

Sport et santé

- Actions sportives (rugby, apprentissage du vélo, parcours moteur, etc.).
- Actions de prévention et sensibilisation à l'équilibre alimentaire avec les familles.
- Stages professionnels en collaboration avec Decathlon Petite-Forêt.

Culture et activités éducatives

- Participation à des événements culturels (Fête de la musique, Festival du Roitelet, expositions artistiques, spectacles, etc.).
- Mise en place d'un "restaurant éphémère" pour l'apprentissage de la restauration.
- Ateliers parents-enfants et projets artistiques avec des photographes et plasticiens

Projets développés :

Lancement d'une UEEA de 10 places en collaboration avec le SESSAD de St Saulve, accueil progressif des enfants depuis janvier 2024.

Elaboration du projet associatif

Perspectives 2025 :

- Poursuite du déploiement du plan d'action pour faire évoluer l'IME et le SESSAD vers un DIME,
- Déménagement du pôle administratif et comptable (pole Ado)
- Evaluation HAS en octobre 2024
- Relocalisation du secrétariat d'accueil à l'entrée de l'établissement (pole Ado)
- Déménagement du pôle social et du pole soin au plus près des groupes d'enfants (accessibilité)
- Aménagements matériels et environnementaux : structuration des espaces pour favoriser un cadre sécurisant et adapté (groupes restreints, supports visuels à la communication, éducation structurée).
- Formation et professionnalisation des équipes : poursuite des actions de formation continue pour ajuster les pratiques aux besoins émergents (TDAH, déficiences métaboliques et nutritionnelles).

- Renforcement du travail en réseau : intensification des collaborations avec les professionnels de santé, les structures éducatives et les partenaires médico-sociaux pour fluidifier les parcours et harmoniser les prises en charge.
- Ce bilan met en avant les avancées de l'année 2024 tout en identifiant les défis et orientations pour l'année à venir.

Rapport d'orientation



L'autodétermination

- Face à l'augmentation des demandes d'admissions pour des enfants de – 6 ans (accueil à 5 ans), un travail de partenariat est engagé avec la halte-garderie La Perdriole de Marly.
- Nous diversifions les propositions d'accueil et de répit au niveau de l'internat
- Périodes d'essais et de découverte de l'hébergement à la demande des jeunes et de leur famille,
- Accueil relais en hébergement pour d'autres établissements,
- Mise en place à titre expérimental de la mission coordinateur de projet et du parcours de l'utilisateur et d'une mission de coordination scolaire pour les jeunes en inclusion en milieu scolaire,
- Développement d'outils adaptés pour favoriser leur autodétermination.
- Déploiement des activités proposées aux jeunes en fiches projets déclinées dans la nomenclature SERAFIN-PH,



La bientraitance et l'Humanitude

- Dans le cadre de la gestion du Covid, nous avons évolué vers un accueil en chambres individuelles.
- Formation et sensibilisation des équipes :
- Formation continue sur les principes de la bientraitance et la prévention de la maltraitance,
- Sensibilisation aux techniques de communication bienveillante et à l'accompagnement des comportements-problèmes.
- Instaurer des temps d'échange réguliers entre professionnels pour analyser les pratiques et améliorer l'accompagnement.
- Participation des jeunes et de leurs familles :
- Création d'espaces d'expression pour recueillir leurs ressentis et attentes,
- Qualité de vie au sein des établissements :
- Mise en place d'activités favorisant l'épanouissement et la socialisation.



Reconnaissance et accès aux droits

- Des projets ont été développés :
- Sensibilisation des équipes et des jeunes sur les 12 droits de l'enfant de la CIDE
- Charte des droits et des libertés en FALC
- Mise en place des satisfactions, Plaintes et réclamations pour les jeunes
- Les Annexes de Formation par Apprentissage (AFA) des IME "Les Deux Rives" et "La Cigogne" fonctionnent en partenariat avec AGAP-CFAS. Ces dispositifs permettent une formation adaptée aux jeunes en situation de handicap. Actuellement, les formations proposées sont :
 - Prestations et Services en Restauration,
 - Hôtel – Café – Restaurant,
 - Travaux paysagers,

- Agent de Propreté et d'Hygiène,
- Peinture et Autres Revêtements.

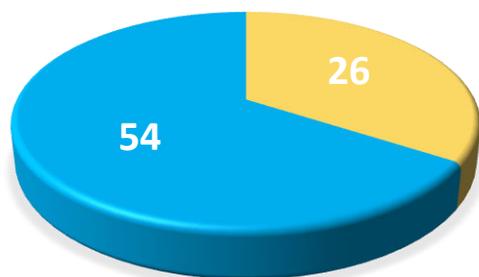
Ces AFA constituent aujourd'hui la plus grande antenne CFAS du département, avec un travail constant pour garantir la qualité et l'accessibilité des formations, notamment via la certification Qualiopy



Dynamique associative

- La mairie d'Anzin : prévention routière, spectacles inclusifs, Olympiades,
- Le musée de Valenciennes : accessibilité culturelle et partenariats pédagogiques,
- La participation au DuoDay

EFFECTIFS ACCUEILLIS SEMI-INTERNAT FILE ACTIVE 2024



■ DI ■ TSA

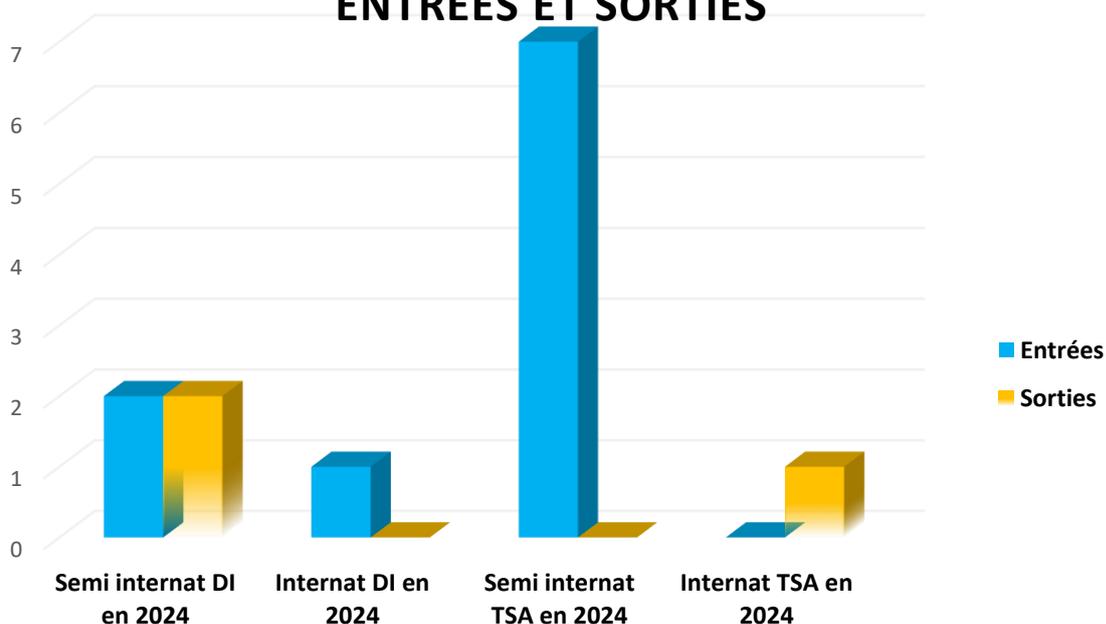
Public accueilli :
Déficient Intellectuel
et TSA
Moyenne d'âge :
15 ans

EFFECTIFS ACCUEILLIS INTERNAT FILE ACTIVE 2024



■ DI ■ TSA

ENTRÉES ET SORTIES



Eléments forts de l'année :

- Fête champêtre en MAI et marché de NOEL en Décembre
- Participation aux événements associatifs: fête de la vie, JOB dating, forum CAP sur ma vie d'adulte, journée de réflexion et de co-construction du projet associatif.
- Participation des jeunes de l'IME à l'arrivée des flammes olympique et paralympique, plusieurs jeunes de l'internat ont assisté à des épreuves paralympiques à Paris avec la mairie de ST Amand les Eaux.

- Participation au conseil municipal des jeunes de la ville de St Amand les Eaux et aux différents spectacles CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) avec la communauté d'agglomération.
- Partenariat avec UNICITE pour la création d'un jardin sensoriel à l'internat.
- Participation à la rencontre annuelle d'Handidanse .Réflexion et amorce d'un travail en DIME (dispositif intégré médico éducatif) entre l'IME et le SESSAD.
- 8 jeunes du SESSAD participent à des ateliers sur l'IME.
- Mobilisation des équipes sur la préparation de l'évaluation HAS. (qui a eu lieu en Janvier 2025)
- Rencontre de la direction de l'IME et de l'APEI avec l' ARS afin de solliciter des moyens financiers supplémentaires au regard du nombre de jeunes accompagnés, porteurs de troubles du spectre de l'autisme.
- Préparation à l'évaluation HAS.
- Participation à l'élaboration du projet associatif.
- L'arrêt de l'accueil des situations complexes depuis la décision du CA de septembre.

Perspectives 2025

- Réflexion sur l'accueil des jeunes adultes TSA de plus de 20 ans avec orientation MAS.

Rapport d'orientation



L'autodétermination

- Plusieurs salariés ont suivi une formation sur l'auto détermination en 2024 avec pour objectif que celle-ci soit davantage développée au sein de l'établissement.
- Afin de favoriser l'autodétermination, les jeunes sont présents lors de la réunion de co construction de leur PPI. Ils sont accompagnés de leurs représentants .
- Les jeunes à partir de 14 ans ont la possibilité d'indiquer leur choix quant à la présence ou non de leurs représentants.
- Les jeunes, ont la possibilité de faire part de leurs souhaits et préférences quant aux activités menées.
- A l'internat, suite à une demande exprimée par les jeunes en CVS, un tableau des activités a été mis en place qui leur permet de s'inscrire eux même dans les activités auxquelles ils souhaitent participer.
- Un groupe d'expression spécifique a été mis en place sur l'internat (qu' est-ce que le CVS ? la charte des droits et libertés ? l'évaluation HAS ?.....)

👤 La bientraitance et l'Humanitude :

- Les jeunes expriment régulièrement leurs souhaits sur leur cadre de vie, les locaux et équipements au sein de l'établissement, à travers le CVS notamment.
- Afin de rendre le CVS plus dynamique, un groupe de travail se réunissant une fois par mois a été mis en place au sein de l'établissement, un compte rendu du CVS en FALC est réalisé avec les jeunes.
- L'établissement apporte un support technique aux parents du CVS (locaux, impressions, stands lors des manifestations festives....) .Les parents du CVS ont mis en place "un café papotte" , temps de rencontre dédié aux parents au sein de l'IME.
- Des boîtes à idées sont également disponibles en plusieurs endroits de l'IME.
- Le logiciel AGEVAL a été déployé au sein de l'établissement, il permet le recueil et le suivi des évènements indésirables ; sa mise en œuvre a permis de revenir sur les notions de bientraitance et de maltraitance.

- Le logiciel AGEVAL permet également de recenser les plaintes et réclamations des jeunes et de leurs représentants;
- Une fois par trimestre en équipe de direction et une fois par an en CVS, le bilan des fiches évènements indésirables et des plaintes et réclamations est fait. Ces points réguliers permettent de mettre en œuvre des actions correctives si besoin.
- L'ensemble de l'équipe de direction a suivi une formation de 2 jours autour des notions d'éthique et de bientraitance.



Les « listes d'attente » :

- Une liste d'attente associative a été mise en place réunissant les 3 IME ; cette instance commune permet aux familles et partenaires d'avoir un guichet unique évitant ainsi la multiplicité des démarches .
- L'IME, à travers l'accompagnement du service social, veille à accompagner les familles dans la recherche de solutions en établissements adultes.(dossiers MDPH ,visites, inscriptions sur listes d'attente).
- Le nombre de jeunes en Amendement CRETON augmentant régulièrement, les assistantes de service social sont de plus en plus sollicitées pour la recherche d'établissements et pour accompagner les familles, notamment à la MDPH.



Reconnaissance et accès aux droits

1.L'accessibilité

- Une grande partie des bâtiments est accessible de plein pied ;
- Une attention particulière a été portée sur une signalétique à la portée de tous.
- De nombreux professionnels ont été formés aux outils de communication alternatifs et certains à la méthode FALC.
- Les comptes rendus CVS sont réalisés en FALC.

2. Le droit à un logement décent

- Le service social de l'établissement veille à orienter les familles rencontrant des difficultés vers les services compétents.
- Un travail autour de l'autonomie , notamment dans la gestion du logement, est également mené avec les jeunes les plus âgés.

3.Le droit à la santé

- L'IME entretient, conventionne et développe son partenariat autour de la santé : handident, handisanté, développement avec le siège de la collaboration avec la CPTS ;
- L'infirmière propose aux jeunes un accompagnement afin de faciliter l'accès aux soins via des outils adaptés (santé BD, pictogrammes....)
- Le service social de l'IME accompagne les familles sur le volet administratif de l'accès aux droits.

4.Le droit à la compensation

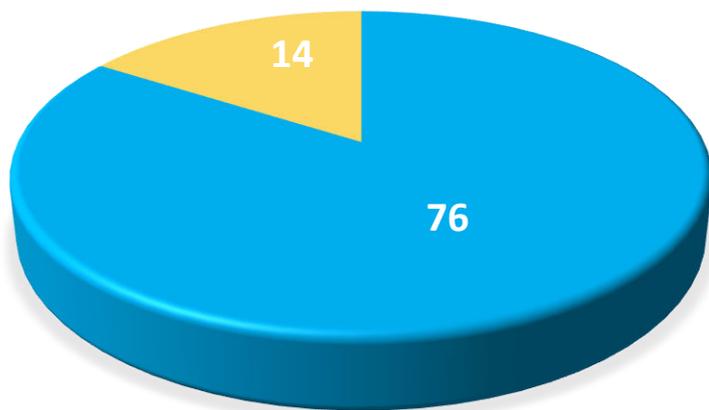
- Le service social accompagne les familles avec le concours des différents professionnels de l'établissement dans la mise en œuvre du droit à compensation.



Dynamique associative

- Les directeurs Enfance de l'APEI se réunissent régulièrement afin d'échanger sur des sujets communs.
- Les chefs de service échangent régulièrement avec leurs homologues des différents établissements, secteur adulte et enfance, afin de travailler sur des outils communs et participer à la construction de parcours associatifs.

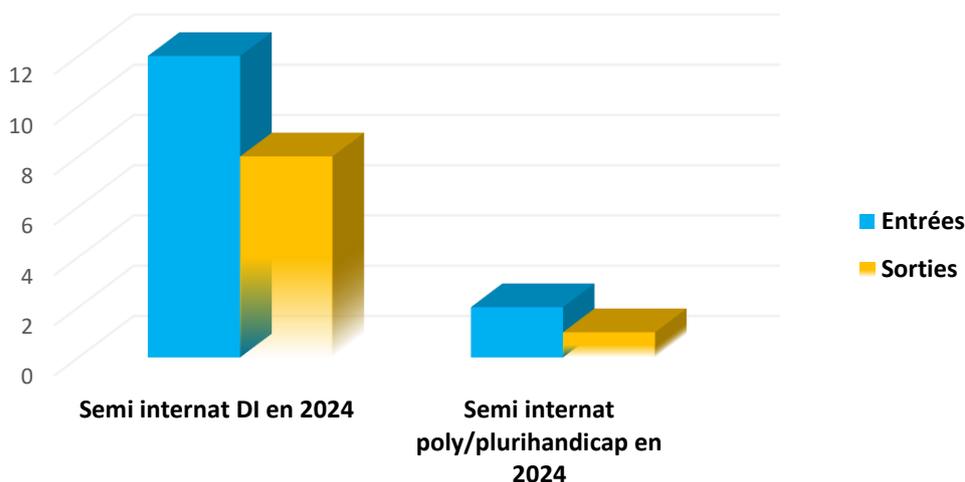
EFFECTIFS ACCUEILLIS AU 31/12/2024



■ Semi internat DI ■ Semi internat Poly/plurihandicap

Public accueilli :
Déficient Intellectuel
et poly/pluri
handicapé
Moyenne d'âge :
12 ans

ENTRÉES ET SORTIES



Éléments forts de l'année :

- Préparation de l'évaluation HAS
- Réécriture des livrets d'accueil et règlement de fonctionnement
- Au niveau transformation et évolution de l'offre :
 - Échanges avec des DAME expérimentaux dans le cadre de la transformation de l'offre
 - Journée DAR DAME DEPA inter associations
- Participation à la journée sur le projet associatif
- Participation aux matinales médicales et paramédicales de l'APEIV
- Participation à la fête de la vie de l'APEIV : représentation handidanse, tenue de 2 stands, animation vélos adaptés
- Participation à l'évènement « Mai à vélo »
- Formation au déploiement d'une démarche éthique pour l'ensemble de l'équipe de direction
- Participation aux évènements en lien avec les Jeux Olympiques : les classes olympiques et les rencontres sportives dans le cadre de « en route vers les JO », le passage de la flamme olympique et de la flamme paralympique

Au niveau du soin :

- Finalisation de l'Audit circuit du médicament
- Lancement du DAMRI
- Collaboration avec une diététicienne et un neuropsychologue
- Atelier création de l'espace santé avec les familles de l'IME et du SESSAD
- Partenariat et convention avec une pharmacie pour la préparation des médicaments

Au niveau du parcours et de l'accompagnement :

- Formation/action "Prévenir les situations critiques et complexes d'enfants et de jeunes : coordination territoriale des acteurs pour mieux répondre à la sécurité des parcours"-territoire de Valenciennes
- Participation au forum ma vie d'adulte
- Ouverture du projet transversalité IME-MAS dans le but de faire du lien dans les projets d'orientation
- Réalisation d'une vidéo pour la valorisation des métiers de l'agriculture avec un jeune du CFAS en CAPA ouvrier paysager
- Immersion de jeunes du SESSAD au sein des ateliers pré professionnels de l'IME pour travailler sur le projet professionnel

Au niveau de l'ouverture culturelle, sportive, inclusion...

- Dans le cadre du projet chorale inter établissements réunissant des jeunes du Pôle Adolescence de l'IME la Cigogne, du Pôle Adolescence des deux rives et de l'IME Jean STIEVENARD, 7 jeunes ont participé à la fête de la musique, le 21 juin, organisée par l'association « SAFPAM, Lagrange aux idées » d'ESTREUX.
- Deux jeunes du Pôle Adolescence ont participé à une représentation théâtrale le 12 Juillet, avec l'association "Les Avesnoiseries" dans le cadre de festivité Village- Théâtre.
- Rencontres artistiques avec le printemps culturel
- Représentation handidanse au Forum Ma vie d'adulte
- Exposition des œuvres des jeunes du pôle adolescence à la Fabrique des Arts de Denain – dans le cadre de l'exposition Métal Fiction du sculpteur Yves Blond
- Atelier de création au sein de l'IME avec le sculpteur Yves Blond
- Participation au projet d'art de l'exposition « TOTEM »
- Atelier partagé « Paint Dance » accueil de jour de la MAS / SPH
- Représentation des jeunes du pôle enfance au Cirque du Boulon
- Participation aux rencontres artistiques handidanse et médailles au concours national handidanse
- Réalisation d'une vidéo pour la flash mob au passage de la flamme paralympique
- Carnaval de l'IME

Projets développés :

- Partenariat ESAT et MAS pour la mise à disposition de VERTISENS au bénéfice du bien être des usagers
- Aménagement de l'infirmierie
- Réunions institutionnelles sur le soin avec l'éducation à la santé pour tous les professionnels non soignants
- Projets des ateliers espaces verts : jardin partagé à la Maison des Augustines, création de parterres au sein du parcours santé des Peupliers, aménagement des extérieurs de la MAS
- Projet chorale inter établissements réunissant des jeunes du Pôle Adolescence de l'IME la Cigogne, du Pôle Adolescence des deux rives et de l'IME Jean STIEVENARD

- Développement d'un groupe accueil des petits sur la SPH avec développement de la transversalité entre les groupes
- Rencontre des professionnels de la SPH et des habitants de la Maison des Augustines en prévision de séjours de répit avec partage intergénérationnel
- Jardin partagé avec le CCAS de Fresnes

Perspectives :

- 50 ans de l'IME
- Organisation de la 2ème édition de SPORTISS'IME en juin 2025
- Organisation de groupes d'échanges parents/professionnels sur la parentalité
- Lancement de groupes de sensibilisation des parents sur des thématiques liées au soin
- Lancement du projet Par'hand'Traide (parentalité, handicap et entraide) pour apporter des ressources, informer, sensibiliser et initier à la Pair'Aidance
- Evolution vers un DIME
- Réflexion sur l'aménagement des locaux et évolutions pour l'accueil de public TSA
- Evolution de l'EMAS dans le cadre des PAS (Pôle d'appui à la scolarité)

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Formation d'un professionnel par section et service pour être personne ressource pour le déploiement des pratiques respectueuses et favorables à l'autodétermination
- Signature des PPI et des emplois du temps par le jeune en plus des représentants légaux
- Entretiens d'embauche de chefs de service éducatifs avec les jeunes



La bientraitance et l'Humanité :

- Formation de l'équipe de direction au déploiement d'une démarche éthique et bientraitance
- Mise en place de GAP et régulation d'équipe
- Sensibilisation bientraitance par Aurore Tanière au sein de chaque équipe et service
- Formation de personnes ressources sur différentes thématiques "sensibles" d'accompagnement : les addictions, les situations critiques et complexes avec risque de rupture de parcours, secouriste en santé mentale
- Sensibilisation et formation des professionnels à l'aide à la prise de médicaments, aux signes d'alerte sur la douleur, aux gestes d'urgence



Les « listes d'attente » :

- Liste d'attente commune enfance pour les IME, en cours de déploiement pour les SESSAD
- Places SESSAD supplémentaires pour une prise en charge précoce suite au DEPA
- Liaison classe atelier entre le scolaire et les ateliers pré professionnels pour favoriser les parcours CFAS
- Immersion de jeunes du SESSAD au sein des ateliers pré professionnels de l'IME pour adapter le travail sur le projet professionnel



Reconnaissance et accès aux droits :

L'accessibilité

- Affichage de la charte des droits et liberté en FALC dans chaque bâtiment et service
- Préparation des questions CVS à l'ordre du jour en FALC via accompagnement des jeunes par un professionnel formé et habilité FALC

- Création de documents FALC pour une meilleure compréhension des documents à fournir pour les dossiers administratifs de chaque rentrée scolaire
- Affichage du document pour les plaintes et réclamations en FALC
- Enquêtes satisfactions en FALC

Le droit à un logement décent

- Accompagnement par les assistantes sociales pour la mise en relation avec les structures et l'aide aux démarches administratives

Le droit à la santé

- Atelier création de l'espace santé pour les parents IME et SESSAD
- Relayage avec conseil des campagnes de prévention (papillomavirus, coqueluche, ...)
- Orientation vers les acteurs du soin spécialisés : diabhainaut, ...
- Partenariat avec une diététicienne pour l'élaboration des menus des consultations spécialisées et des ateliers de sensibilisation
- Partenariat avec Handident pour des diagnostics en interne
- Campagne de sensibilisation interne : boîte à coucou
- Partenariat avec la plateforme Handisanté pour orientation vers des spécialistes



Dynamique associative :

Être à l'écoute

- Projet de groupes de parents dans le cadre de la pair'aidance au Sessad de l'Escaut

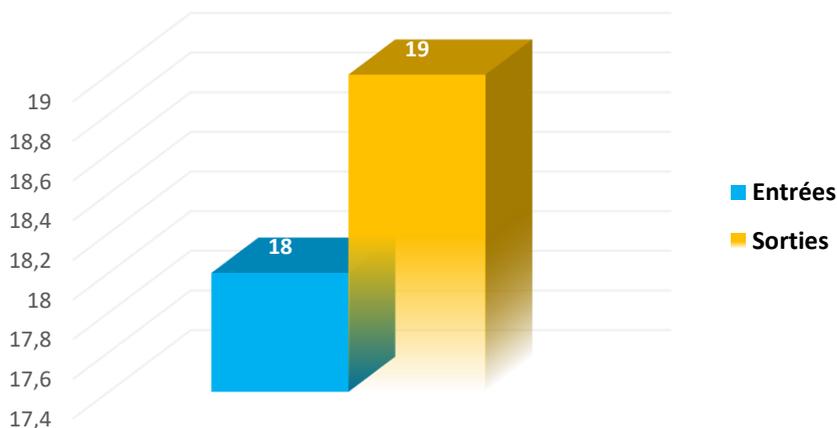
Travailler en partenariat

- Partenariat avec l'APF pour l'offre de répit au sein de la Maison des Augustines
- Partenariat avec l'IME de Denain pour une chorale inter établissement
- Partenariats culturels et sportifs
 - Le BOULON (cirque).
 - Tennis Club de ST Amand
 - Musée vivant des enfants.
 - Le qu'ARTier à Fresnes (Fablab)
 - Centre équestre à SAULTAIN
 - Piscine de St Amand
 - Jardin Partagé avec le CCAS de Fresnes sur Escaut
 - La ferme (foyer de vie HELIOS)
 - Handidanse
 - La municipalité de Condé (KERMESSE,

Effectif accueilli
au 31/12/2024
60

Public accueilli :
Déficient Intellectuel
et polyvalent
Moyenne d'âge :
12 ans

ENTRÉES ET SORTIES



Eléments forts de l'année :

- 79 enfants et adolescents accompagnés par le service, une augmentation et une liste d'attente de 162 personnes (augmentation du délai d'admission).

Perspectives :

- Poursuite de la dynamique de collaboration IME/SESSAD dans la perspective d'un DIME
- Evaluation HAS fin 2025
- Renforcement du travail en réseau : intensification des collaborations avec les professionnels de santé, les structures éducatives et les partenaires médico-sociaux pour fluidifier les parcours et harmoniser les prises en charge.
- Liste d'attente SESSAD associative



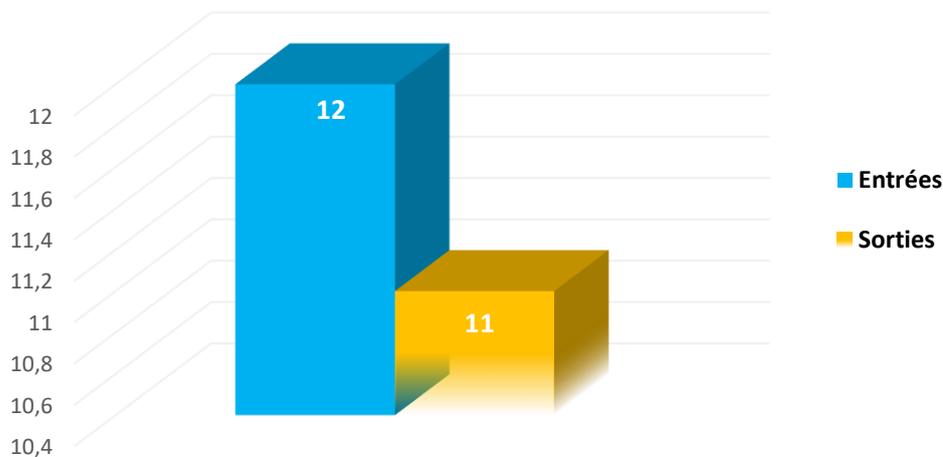
L'autodétermination :

- Ajuster le processus d'élaboration du projet de vie et d'accompagnement pour renforcer sa co-construction
- Développer une dynamique participative avec les familles (journées thématiques, groupes de parole, CVS)

**Effectif accueilli
au 31/12/2024
44**

**Public accueilli :
Déficient Intellectuel
(0 – 20 ans)
Moyenne d'âge :
11 ans**

ENTRÉES ET SORTIES



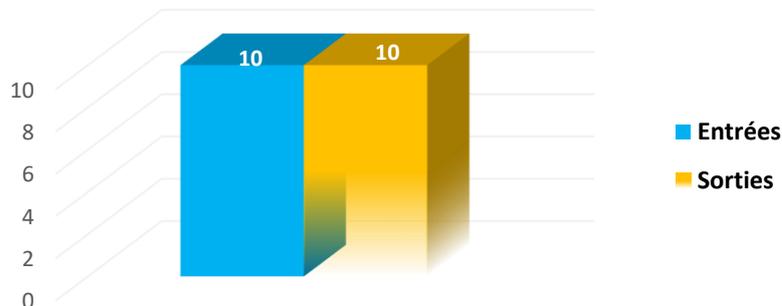
Eléments forts de l'année :

- Reconduction pour 3 ans de l'expérimentation SESSAD Aide Sociale à l'Enfance (13 places)
- Participation à la journée de réflexion et de co- construction du projet associatif.
- Organisation d'une fête de Noel réunissant familles et jeunes accompagnés.
- Réflexion et amorce d'un travail en DIME (dispositif intégré médico éducatif) entre l'IME et le SESSAD : 8 jeunes du SESSAD participent déjà à des ateliers sur l'IME.

Effectif accueilli au
31/12/2024
32

Public accueilli :
Déficient Intellectuel
et polyvalent
Moyenne d'âge :
11 ans

ENTRÉES ET SORTIES



Éléments forts de l'année :

- Préparation de l'évaluation HAS
- Réécriture des livrets d'accueil et règlement de fonctionnement
- Au niveau transformation et évolution de l'offre :
 - Échanges avec des DAME expérimentaux dans le cadre de la transformation de l'offre
 - Journée DAR DAME DEPA inter associations
- Participation à la journée sur le projet associatif
- Participation aux matinales médicales et paramédicales de l'APEIV
- Participation à la fête de la vie de l'APEIV : représentation handidanse, tenue de 2 stands, animation vélos adaptés
- Participation à l'évènement « Mai à vélo »
- Formation au déploiement d'une démarche éthique pour l'ensemble de l'équipe de direction
- Participation aux évènements en lien avec les Jeux Olympiques : les classes olympiques et les rencontres sportives dans le cadre de « en route vers les JO », le passage de la flamme olympique et de la flamme paralympique
- Partenaire dans l'élaboration du PEDT de la Ville de Condé : projet éducatif de territoire pour répondre aux attentes et réalités des familles
- Participation à la scénographie pour le festival de rue des Turbulentes : création d'un arbre APEI avec les dessins des personnes accompagnées par le SESSAD et par les autres établissements de l'APEIV
- Participation à la Fête de la vie, présentation d'un jeu de mémoire réalisé par un jeune collégien accompagné par le SESSAD
- Immersion de jeunes du SESSAD au sein des ateliers préprofessionnels de l'IME pour travailler sur le projet professionnel
- Exposition « si j'étais un homme, si j'étais une femme » par les adolescents du SESSAD dans le cadre de la programmation "La MDA de Valenciennes fête les femmes"
- Renfort de l'équipe de l'EMAS avec la création d'un poste temps partiel éducateur spécialisé

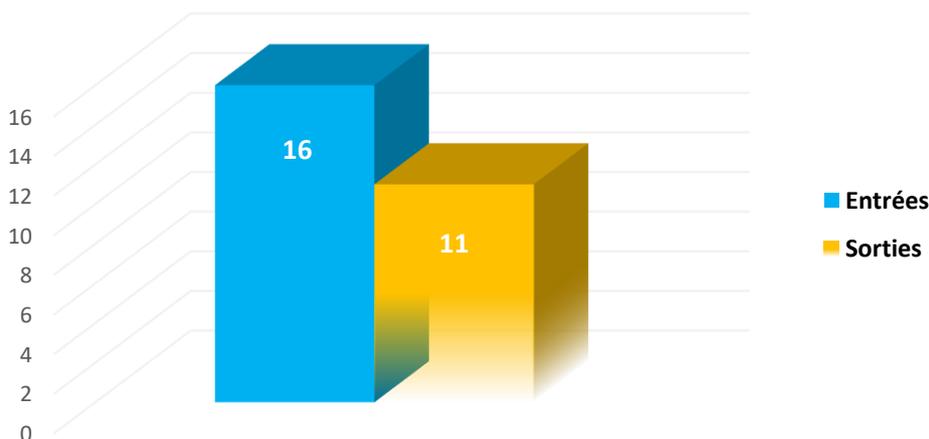
Projets développés :

- Travail en partenariat avec un éducateur du pôle prévention parentalité de l'EPDSAE
- Partenariat avec l'école de musique de vieux Condé pour des ateliers percussions.

**Effectif accueilli
au 31/12/2024
36**

**Public accueilli :
TSA
Moyenne d'âge :
10,5 ans**

ENTRÉES ET SORTIES



Eléments forts de l'année :

- Participation à la « Fête de la vie » : stand tenu par les professionnels autour de la problématique de la santé.
- Kermesse du SESSAD André Launay
- Journée collective avec l'ensemble des familles et fratrie au Cin'Amand (12-2024)
- Journée autour de la thématique « auto-détermination » pour les professionnels du SESSAD
- Journée d'échange inter-SESSAD avec le SESSAD « Pas à Pas » de Villeneuve D'Ascq (novembre 24) autour de différentes thématiques
- Café rencontre des parents du SESSAD (2 éditions)
- Participation à la réalisation d'un événement inter associatif sur le valenciennois de sensibilisation aux TSA (20-03-2024)
- Ciné débat avec l'ensemble des partenaires du Valenciennois
- Participation au passage de la flamme Olympique

Projets développés :

- Extension de 10 places sur le SESSAD à partir de novembre 2024 fléché pour les 0-6 ans
- Première année en effectif plein sur le Dispositif d'Autorégulation
- Sensibilisation sur le TSA réalisée auprès de partenaires en lien avec la Maison des Parents
- Sensibilisation des enseignants référents en lien avec l'inspecteur ASH de l'Education Nationale aux Troubles du Spectre de l'Autisme.
- Diverses sensibilisations sur le TSA
- Participation à la formation et au développement du programme "bref"

Perspectives :

- Evaluation HAS pour octobre 2025
- **Certification Cap'handéo pour le deuxième trimestre 2025**
- La mise en place de Séraphin PH pour janvier 2026
- Poursuivre la réalisation d'évènement festif avec les familles tel que la kermesse ou le cin'amand
- Café des parents du DAR (mars 25 pour la première édition)
- Organiser des temps de rencontre dans l'année entre les nouveaux entrants, les professionnels et les parents du CVS afin d'améliorer l'identification des uns et des autres.
- Poursuivre les sensibilisations sur les TSA réalisées auprès de partenaires en lien avec la Maison des Parents de Valenciennes
- Organisation d'un séjour avec quelques jeunes
- Création d'un clip vidéo
- Pièce de théâtre en juin par les jeunes du SESSAD

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Co-construction des PPI avec le jeune, ses parents et les professionnels.
- Co-évaluation des objectifs avec le jeune, les parents et les professionnels,
- Adaptation de la dynamique et du rythme d'accompagnement selon les préférences du jeune et de ses parents.
- Co-réflexion avec le jeune et ses parents sur les modalités à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs.
- Analyse partagée des situations avec le jeune et sa famille visant à en comprendre les tenants et aboutissants, enjeux, paradoxes et conséquences naturelles de l'environnement de vie.
- Accompagnement des jeunes à prendre conscience de leurs souhaits, à verbaliser leurs projets, à faire leurs choix, à expérimenter les conséquences de leurs choix et à rechercher le cas échéant des réajustements possibles.
- Accompagnement du jeune et de ses parents à communiquer de manière réciproque leurs attentes, leurs souhaits, leurs exigences et leurs besoins, visant à construire des modes de fonctionnements collaboratifs.
- Rédaction du PPI en compréhension facilitée avec le jeune accompagné afin qu'il mette du sens sur son accompagnement et puisse s'autoévaluer (avec l'aide de l'adulte si besoin).



La bientraitance et l'Humanitude :

- Procédure d'inscription et d'admission prenant en compte le rôle de chaque professionnel pour recevoir, écouter, guider, orienter chaque jeune et chaque famille.
- Visite des locaux réalisés à chaque admission avec présentation des professionnels
- Présentation systématique par le chef de service de la place laissée au jeune et à sa famille dans les décisions concernant son projet.
- Invitation à développer une communication claire, transparente et authentique entre chacun des acteurs dans le but de construire une relation de confiance sincère et intègre. Cela nécessite de se voir régulièrement, de se parler, de s'écouter, d'entendre les besoins de chacun et de rechercher des compromis pouvant permettre à chacun de trouver sa place dans l'accompagnement.

- Propositions d'aménagement des locaux réalisées par les représentants des jeunes au CVS (groupe « La Voix du SESSAD »)
- Décoration du service avec les productions des jeunes accompagnés (sous réserve qu'ils soient d'accord)
- Propositions de sorties culturelles (musée Histoires Naturelles de Lille, Médiathèque, Ludothèque...)
- Accompagnement dans l'accès à l'inclusion sportive.
- Réflexion collective lors des CVS sur des sujets complexes (ex : Comment lever les freins liés à l'inclusion scolaire par exemple)



Les « listes d'attente » :

- Rencontre systématique de la famille qui souhaite inscrire son enfant, par le chef de service
- Transmission des ressources présentes sur le territoire (Maison des Parents, Maison des Ados, Aide aux Aidants, EMAS, Ass des As, Pôle Ressources Handicap, professionnels libéraux...)
- Proposition d'intervention de l'ASS du service pour la constitution du dossier MDPH pour solliciter un complément d'AESH ou une PCH permettant la mise en place de professionnels libéraux dans l'attente d'un accompagnement par le SESSAD.
- Echanges avec les partenaires (Hôpital de Jour, CMP, SESSAD du territoire, enseignants référents, ...) pour se coordonner et faciliter l'accès à un accompagnement.
- Développement de nos connaissances et de notre réseau en matière d'orientation préprofessionnelle (visite de CFAS, CFA, participation au réseau Job Coaching animé par le CRA)
- Mise en place de premières préconisations par l'enseignant spécialisé du service si l'école est en difficultés.



Reconnaissance et accès aux droits :

L'accessibilité

- Traduction des PPI des jeunes en FALC
- Adaptations de chaque outil en fonction de la méthode de communication du jeune

Le droit à la santé

- Partenariat mis en place avec le CH de Saint Amand les Eaux, dispositif Handisanté
- Utilisation de supports adaptés (ex : SantéBD.com)
- Groupe Prévention et Sensibilisation à la santé mis en place au SESSAD (atelier d'information sur l'hygiène dentaire, sensibilisation aux vaccins ou prise de sang ...)
- Sensibilisation à la vie affective et intime afin de prévenir les situations liées à la puberté, au développement et d'éviter des situations inconfortables pour le jeune.

Le droit à compensation

- Sensibilisations portant sur la différence, la situation de handicap, le Vivre-ensemble, les Troubles du Spectre de l'Autisme, proposées systématiquement aux établissements scolaires des jeunes accompagnés
- Actions de Sensibilisations autour de la journée internationale de l'Autisme
- Réalisation de capsules vidéos de présentation de l'autisme



Dynamique associative :

Être à l'écoute

- Présentation systématique de l'Association, les raisons de sa création et de son existence et du fonctionnement
- Présentation des instances de CVS et du Conseil d'Administration de l'Association lors des admissions.
- Remise des bulletins d'adhésion et informations relatives à ces instances.
- Adaptation du fonctionnement du CVS afin de permettre une participation libre et à tout moment de l'accompagnement sans devoir attendre une échéance électorale.

S'ouvrir et s'allier

- Collectif inter-SESSAD rassemblant les Chefs de Services des SESSAD du territoire (Valenciennes Métropole et Porte du Hainaut) travaillant à la réalisation d'un diagnostic territorial (forces et faiblesses du territoire en matière d'inclusion)
- Journée de partage avec le SESSAD Pas à Pas de Villeneuve d'Ascq sur les pratiques

Travailler en partenariat

- Collaboration avec le SESSAD AFEJI autour d'une situation, évitant ainsi une rupture de parcours.
- Coordination avec le SESSAD Alissa sur nos listes d'attente
- Collaboration avec la Maison des Parents et les acteurs du territoire concernés par l'Autisme, autour du ciné partage

Secteur Adultes en emploi



3 ESAT

Places
543

Agréées en ETP

Effectif accueilli
633
Au 31/12/2024
(personnes à temps
pleins ou partiels)

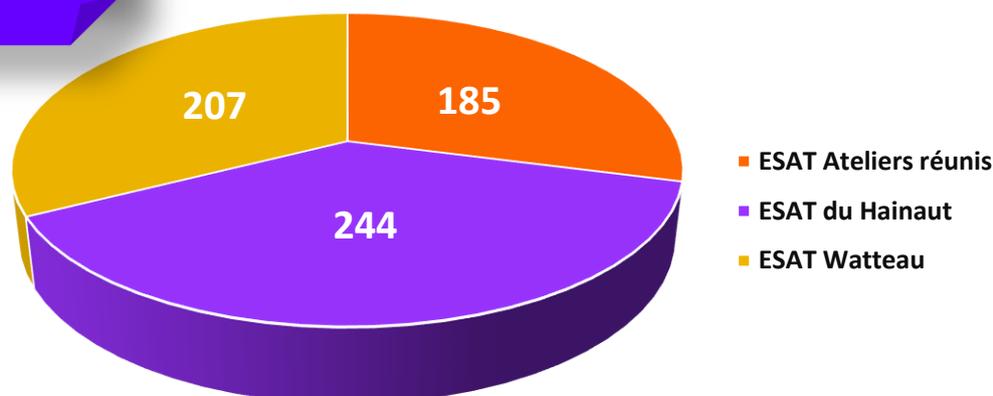
1 EA (Entreprise Adaptée)

20,7 Agents de
service en CDI
14,7 agents de
service en CDD

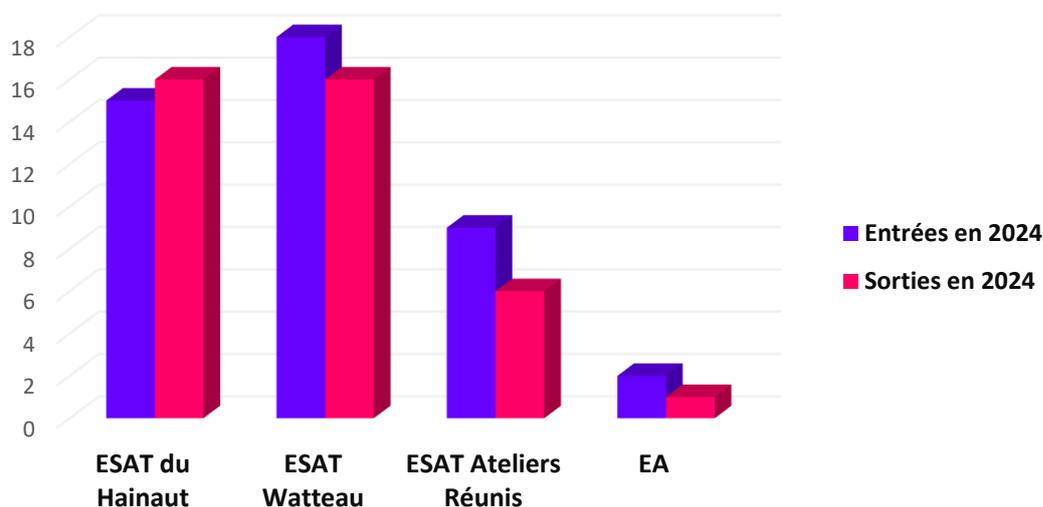
Public accueilli :
Déficient Intellectuel
et Troubles du
Psychisme (8,18%)
Moyenne d'âge :
45 ans

ESAT

EFFECTIFS ACCUEILLIS ESAT et EA au 31/12/2024



ENTRÉES ET SORTIES



Eléments forts de l'année pour les 3 ESAT :

- **686 personnes accueillies en 2024 (+1,78% par rapport à 2023)**, dont 65% d'hommes et 35% femmes. Une moyenne d'âge de 40 ans. Plus de 57,93% des personnes bénéficient d'une mesure de protection (4,79% par rapport à 2023).
- **Le taux d'occupation global s'améliore + 1,95% par rapport à 2023.**
- 86,32% des personnes accueillies présentent une déficience intellectuelle et 8,18% des troubles psychiques.
- **En 2024, les ESAT ont accompagné un total de 185 stagiaires, parmi lesquels 100 provenaient des établissements de l'APEI.**
- **En ce qui concerne les activités de production du TPAV, le chiffre d'affaires a connu une augmentation de 11.04% par rapport à l'année 2023, résultat des efforts et de l'engagement des équipes.**
- Depuis le 1er juillet amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs avec le financement de 50% des abonnements mensuels de transport en commun et de la mutuelle obligatoire.

- **566 travailleurs ont participé à une formation ou à un atelier de sensibilisation. 351 travailleurs ont bénéficié d'au moins une formation financée sur la base d'un budget total de 60 497 €.**
- **208 travailleurs ont obtenu une Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) en 2024 et 1036 RAE ont été effectuées depuis sa mise en place en 2019.**
- Le 17 novembre 2024, 26 travailleurs ont participé à la journée DUODAY.
- Première réunion de l'instance-mixte 3 ESAT le 3/12/2024. Pour rappel, cette instance est complémentaire au CVS. Elle aborde des sujets cruciaux tels que les conditions de travail, la qualité de vie au travail, l'hygiène et la sécurité, ainsi que l'évaluation et la prévention des risques professionnels. En 2024, chaque établissement a organisé entre 3 et 4 réunions du Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- Démarrage de l'audit interne HAS en février 2024 et prorogation de la validité des projets d'établissement avec celui de l'association.
- Présentation du savoir-faire des travailleurs au Salon Made in Hainaut les 23 et 24 mai 2024.
- Le 27 mai, participation à la journée dédiée à l'apprentissage CFAS organisée sous la forme d'un Job dating au siège afin d'encourager la professionnalisation et maintenir la dynamique des Actions de Formation en Alternance (AFA) portées par nos IME dans le cadre de notre partenariat avec l'Association AGAP Formation.
- Présence des établissements sur diverses manifestations organisées par notre association avec notamment la participation de nombreux travailleurs : Bal du printemps le 15 mars à Anzin, Fête de la vie le 26 septembre à Nivelles, Cap ma vie d'adulte le 10 octobre à Anzin, Opération brioches le 14 octobre pour la participation aux livraisons et une aide à la distribution.
- Journées portes ouvertes : aux Ateliers Réunis le 5 novembre et aux Ateliers du Hainaut le 7 novembre.
- Partenariats en lien avec la santé et la sécurité des travailleurs : la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour la mise en place d'ateliers à destination des travailleurs sur les prestations et l'usage du compte Améli, le Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV) sur la prévention du cancer du sein, Handident avec des ateliers de prévention dans l'objectif de faciliter l'accès aux soins bucco-dentaire, l'Institut de formations aux métiers de la santé (IFMS) et la mise en place d'ateliers de prévention des addictions auxquels s'est ajoutée la visite d'ESAT par le personnel de l'Espace Paprika du CHV, Diab' Hainaut et la mise en place de sensibilisation à l'alimentation et l'activité physique adaptée, intervention aussi des équipes du secteur psychiatrique de l'arrondissement de Valenciennes sur la prévention des addictions et enfin la sécurité routière avec un simulateur de conduite et des ateliers de prévention.
- Participations à différentes manifestations autour des métiers et de la santé : Forum des métiers de l'Amandinois le 8 février, Colloque sur la Vieillesse le 13 février, Forum des métiers à Orchies le 21 mars, Forum sur l'alternance à Anzin le 22 mai, Forum des femmes à Vieux-Condé du 17 au 19 septembre, Forum des Sites qualifiants à l'IRTS le 29 septembre.
- Création d'une page sur LinkedIn dont l'objectif est de communiquer régulièrement sur le savoir-faire des travailleurs.
- Création à l'ESAT du Hainaut de l'atelier Facile à lire et à comprendre (FALC) avec organisation d'une conférence de presse le 22 octobre.
- Première rencontre avec le Réseau GESAT concrétisée par une visite de nos établissements le 24 septembre.

- Organisation de journées festives à destination des travailleurs : les Barbecues au printemps avec les remises des diplômes RAE de l'année dans chacun des trois ESAT, la grande fête de fin d'année le 5 décembre 2024 à la Cité des congrès de Valenciennes.
- Ouverture de la vigne et du chai dans le cadre du Made In Valenciennes entre le 26/02 au 9/03, les 21 et 22 septembre lors des Journées européennes du patrimoine et participation aux 3 Jours Gourmands à Saint-Amand-Les-Eaux du 9 au 11 novembre.
- Les 10 et 11 avril, échange d'expériences avec une délégation de Bourgogne et nos vignerons.
- Le 25/03/2024 accord sur notre permis de construire de la future blanchisserie qui modernisera l'activité, améliorera des conditions de travail et l'environnement.
- L'expérience de la double activité ESAT-entreprise s'est poursuivie en 2024 et semble pleinement satisfaisant pour les personnes.
- Tout au long de l'année, organisation de manifestations dans chaque établissement, permettant aux travailleurs de partager des moments importants comme lors des départs en retraite.
- Travail en partenariat avec La Chaîne Thermale du Soleil sur la création d'un salon de thé.
- Rencontres et visites diverses avec des étudiants, des élèves de groupes scolaires, des membres du comité de la Légion d'Honneur, etc.

Perspectives

- Réfléchir à un modèle managérial inclusif, où chaque travailleur participe à l'organisation de la production en tant que membre actif d'une organisation collective et démocratique.
- Modifier les fiches de paie pour indiquer le métier exercé par chacun des travailleurs.
- Travailler sur des activités que pourraient réaliser les travailleurs d'ESAT en toute autonomie : en espaces verts et en propreté des locaux.
- Réfléchir avec les personnes accueillies sur le temps du midi : temps libre, repas à apporter individuellement, prestation de restauration, ...
- Actualiser le projet d'établissement des ESAT en mobilisant l'intelligence collective.
- Créer un groupe de réflexion réunissant les salariés et travailleurs des trois ESAT pour imaginer ensemble comment ils souhaiteraient vivre la période de l'avancée en âge.
- Développer l'atelier FALC associant le plan de charge à la fatigabilité des participants.
- Interroger la place de l'autodétermination dans la gestion des traitements médicamenteux en ESAT.
- Mettre en œuvre les actions affichées dans la convention cadre SPE-ESAT pour renforcer la coopération entre les ESAT et les acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE) et réfléchir à remodeler le projet du Service d'Insertion Sociale et Professionnelle de l'APEI du Valenciennois en l'insérant dans le fonctionnement des ESAT.
- Poursuivre et développer le partenariat employeur en renforçant les relations existantes et en établissant de nouveaux partenariats avec des entreprises locales et régionales.
- Promouvoir et renforcer les partenariats pour créer des formations destinées aux personnes en situation de handicap, en se concentrant sur de nouveaux secteurs professionnels, tels que la vitiviniculture par exemple.

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Les bonnes pratiques d'accompagnement des Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) s'inspirent des réformes en cours, visant à reconnaître la citoyenneté et le pouvoir d'agir aux travailleurs d'ESAT :
 - Statut des travailleurs d'ESAT qui se rapproche de celui des salariés (*nouveaux droits : droits à congé pour événements familiaux, possibilité d'exercer une double*

activité ESAT-milieu ordinaire, inscription à France Travail en tant que demandeur d'emploi, ouverture du droit au Compte Personnel de Formation (CPF). Financement de 50% de la mutuelle obligatoire des travailleurs et 50% du titre mensuel ou annuel des transports en commun pour se rendre au travail, élection d'un délégué des travailleurs qui prochainement devrait participer au CSE 3 ESAT avec voix consultative (décret d'application en cours), mise en place d'une instance-mixte Travailleurs-salariés sur l'hygiène, la sécurité et la qualité de vie au travail).

- Réflexion en cours à un modèle managérial inclusif, où chaque travailleur participe à l'organisation de la production en tant que membre actif d'une organisation collective et démocratique.
- Modification des fiches de paie spécifiant le métier exercé par chacun des travailleurs.
- Choix parmi 13 métiers, en fonction de leur formation et de leurs compétences en lien avec les enjeux d'une activité commerciale.
- Possibilité de revenir à l'ESAT après une expérience d'emploi en entreprise.
- Possibilité de double activité, combinant emploi en entreprise et accompagnement ESAT. *Les travailleurs devenus salariés bénéficient d'une convention d'appui avec leur employeur pendant deux ans, avec un relais en « emploi accompagné » si besoin. La prise de risque est encouragée, permettant aux travailleurs de participer à des tâches autonomes, comme les livraisons. Les établissements s'engagent à évaluer les risques avec une expertise pluridisciplinaire, à offrir des formations adaptées et à mettre en place des protocoles si nécessaire.*
- Travail sur des activités que pourraient réaliser les travailleurs d'ESAT en toute autonomie : en espaces verts et en propreté des locaux.
- Réfléchir avec les personnes accueillies sur le temps du midi : temps libre, repas à apporter individuellement, prestation de restauration, ...



La bientraitance et l'Humanité :

- La prise en compte des préférences et des décisions des travailleurs dans leur parcours professionnel et la vie institutionnelle est une réalité dans les établissements grâce au Projet Personnel Individualisé (PPI), aux Conseils de la Vie Sociale (CVS) et, depuis décembre 2024, à la mise en place de l'Instance-Mixte (IM) regroupant les trois ESAT. Cette instance permet d'échanger sur la Qualité de Vie au Travail (QVT), l'hygiène et la sécurité, favorisant ainsi des liens de confiance et de respect entre professionnels et travailleurs.
- Actualisation prévue en 2025 du projet d'établissement des ESAT en mobilisant l'intelligence collective. Cette démarche visera à impulser une dynamique autour de la définition du mode relationnel à mettre en œuvre dans le cadre de l'accompagnement des travailleurs de nos établissements.



Les « listes d'attente » :

- Réfléchir à remodeler le projet du Service d'Insertion Sociale et Professionnelle de l'APEI du Valenciennois en l'insérant dans le fonctionnement des ESAT conformément à l'engagement réciproque SPE-ESAT.



L'avancée en âge :

- Le vieillissement des personnes oblige les établissements à s'adapter en réorganisant les tâches de travail lorsque cela est possible, et en aménageant le temps de travail selon les besoins individuels.

- Créer un groupe de réflexion réunissant les salariés et travailleurs des trois ESAT pour imaginer ensemble comment ils souhaiteraient vivre cette période lorsqu'elle se présentera.



Reconnaissance et accès aux droits :

L'accessibilité

- Ouverture de l'atelier FALC en 2024, une nouvelle activité de l'ESAT du Hainaut. Le développer en associant le plan de charge à la fatigabilité des participants.

Le droit à la santé

- La convention HANDISANTE signée entre le CH de Saint Amand les Eaux et les ESAT est une aide particulièrement bénéfique dans l'accompagnement des travailleurs par les infirmières des ESAT.
- Interroger la place de l'autodétermination dans la gestion des traitements médicamenteux pris par les personnes.

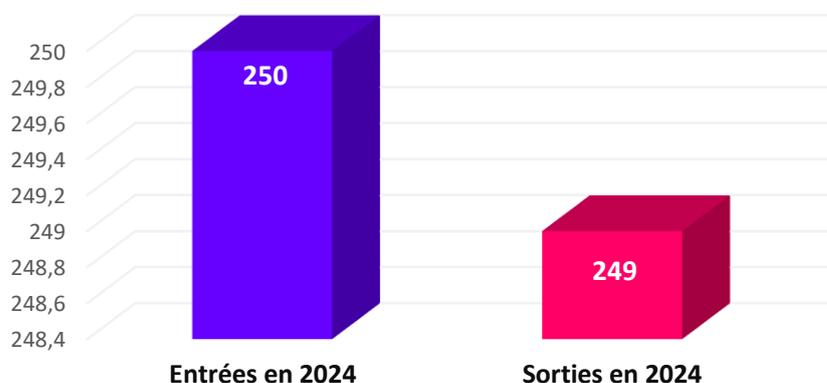


Dynamique associative :

- Mise en œuvre les actions affichées dans la convention cadre SPE-ESAT pour renforcer la coopération entre les ESAT et les acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE).
- Poursuite et développement du partenariat employeur en renforçant les relations existantes et en établissant de nouveaux partenariats avec des entreprises locales et régionales.
- Promulgation et renforcement des partenariats pour créer des formations destinées aux personnes en situation de handicap, en se concentrant sur de nouveaux secteurs professionnels, tels que la vitiviniculture.

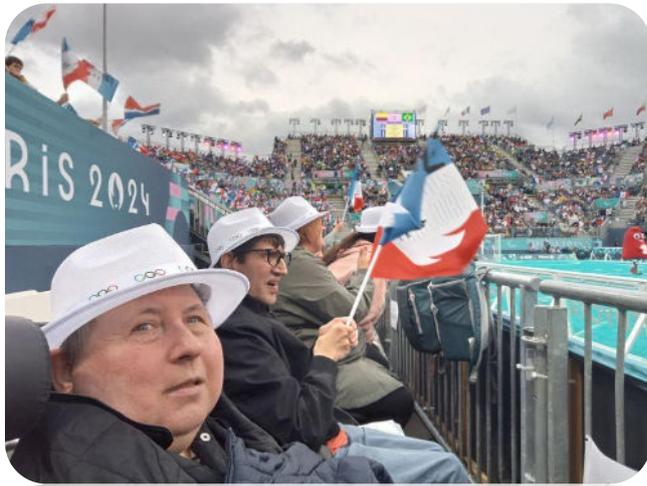
Public accueilli :
RQTH
Moyenne d'âge :
44 ans

ENTRÉES ET SORTIES



Éléments forts de l'année :

- **Un chiffre d'affaires en progression de 1,83% % par rapport à 2023** malgré la perte temporaire du 4ème plus gros client de l'EA fermé pour travaux de mise aux normes.
- Un résultat qui s'est maintenu grâce à une absence d'écèlement en 2024.
- Le résultat net de l'EA observé depuis quelques années montre une tendance à la baisse, alors que certains besoins essentiels au bon fonctionnement de l'entreprise restent insatisfaits. Il est impératif de rester vigilant et de surveiller de près l'évolution des coûts pour maintenir un équilibre financier sain, tout en poursuivant nos objectifs de développement et d'amélioration des conditions de travail.
- Le CDD Tremplin est aujourd'hui pérennisé et s'intègre assez bien dans le fonctionnement de l'EA. Il présente l'avantage de créer une dynamique de sorties positives ce qui n'existe pas pour les salariés de l'effectif socle en CDI.
- **Sorties CDD Tremplin en 2024 : 3 sorties en emploi durable (2 CDI et 1 CDD > 6mois), 1 sortie en emploi de transition (CDI EA SOCLE), 3 sorties "fin de contrat" avec réinscription auprès du Service public de l'emploi (SPE).**
- La vie institutionnelle en 2024 se caractérise par 12 réunions CSE et 4 réunions CSE CSSCT et l'organisation d'une soirée festive en décembre pour renforcer la cohésion d'équipe et célébrer la fin de l'année.
- **30 salariés ont bénéficié d'une formation, totalisant 87 jours pour un budget de 16 258€.**
- Il est nécessaire de renforcer la performance et l'impact de l'entreprise en révisant la politique commerciale et en augmentant l'offre de services proposés aux clients. Il faut également créer un environnement qui reflète la double mission de l'entreprise, à savoir la production et l'insertion professionnelle, afin d'améliorer l'accueil des salariés. Il est recommandé d'opter pour un OPCO spécifique au métier de l'entreprise, de développer des partenariats avec les entreprises de propriété des locaux pour générer des dynamiques autour de l'insertion professionnelle, et de réfléchir à la mise en place d'une direction dédiée pour garantir une gestion plus efficace et adaptée à l'activité de l'entreprise.



Secteur habitat

EANM Hélios



EAM du Chemin vert



MAS la Bleuse Borne

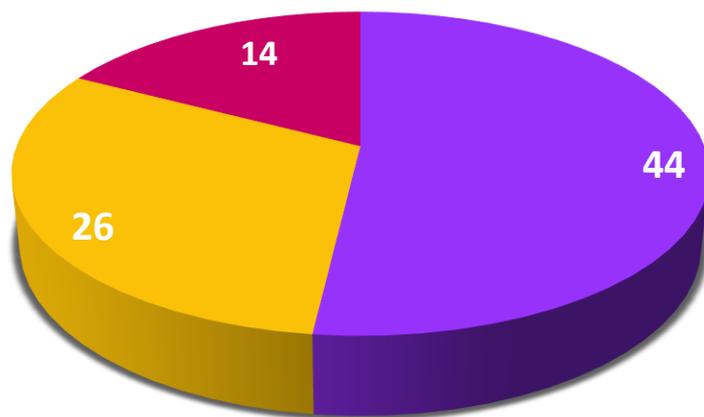


EAM Ferme Thérapeutique La Reconnaissance



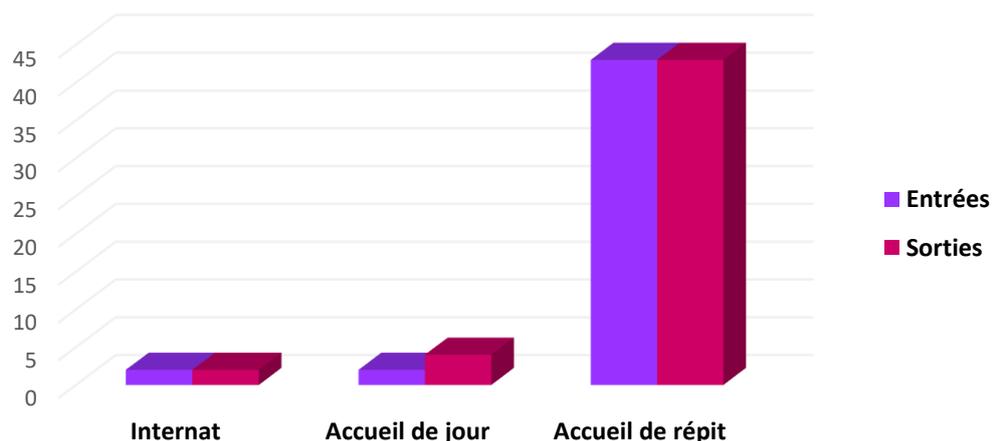
Pôle habitat du Valenciennois





Public accueilli :
Déficient Intellectuel et
TSA
Moyenne d'âge :
40 ans

ENTRÉES ET SORTIES



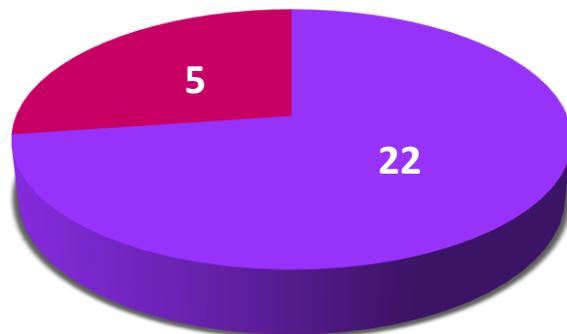
Éléments forts de l'année :

- Validation en octobre du projet de site. Celui-ci accentue la mutualisation des moyens entre les deux établissements implantés sur le même site : le FAM du Chemin Vert et le Foyer de Vie Hélios en favorisant une collaboration lors d'activités, des formations ou prêts de salles.
- Création de la signalisation du site. En effet, le besoin grandissant de certains résidents de gagner en autonomie a été repéré. De ce fait, nous avons instauré une signalisation par un marquage au sol et des panneaux directionnels.
- Participation importante du personnel titulaire ou remplaçant, des résidents, des familles et des partenaires à l'évaluation HAS qui s'est déroulée début décembre. Celle-ci a été vécue par l'ensemble du personnel, comme une valorisation du travail réalisé et le moyen de repérer les axes d'amélioration.
- Poursuite des projets d'inclusion et accentuation des apprentissages en étoffant notre liste de partenaires afin de répondre aux besoins et attentes du public accueilli

- Le déménagement dans le site du S4A et du pôle administratif par la transformation d'un garage en un espace dédié à l'accueil de jour.
 - Nous avons accueilli et participé au mois de septembre à un festival de danse Bretonne « Chti'Breizh » en partenariat avec la ville d'Hergnies.
 - Nous avons poursuivi un nombre important d'accueils de répit en maison B et en maison C. Ces moments sont forts appréciés par les familles et les résidents. Cela permet notamment de travailler de manière progressive l'arrivée en internat. De plus, afin de permettre aux IME de confirmer un choix d'orientation en foyer de vie, nous avons créé des moments d'immersion pour plusieurs jeunes. Ces immersions seront renforcées et développées en 2025.

 - Les départs des résidents en 2024 : Une entrée en internat et deux entrées en accueil de jour.
 - En Décembre 2024, le Cabinet BioConsultants a réalisé une évaluation HAS. Les résidents, familles, professionnels, Siège et partenaires y ont contribué. Tout le Monde a été satisfait. Le rapport final nous a été remis récemment :
 - Chapitre 1 « La personne » 3,93 / 4
 - Chapitre 2 « Les professionnels » 3,80 / 4
 - Chapitre 3 « Audit système » 3,78 / 4
- Soit une moyenne de 19,18 / 20 ... avec en prime 3***, ce qui démontre un accompagnement de qualité des personnes accueillies.**

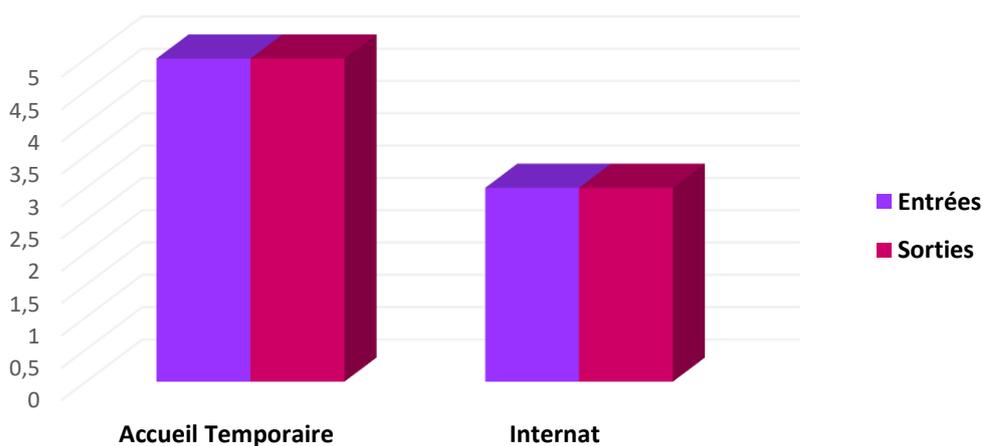
EFFECTIFS ACCUEILLIS AU 31/12/2024 (mouvements d'entrées-sorties)



■ Internat ■ Accueil temporaire

Public accueilli :
Déficient Intellectuel et
TSA
Moyenne d'âge :
52 ans

ENTRÉES ET SORTIES



Éléments forts de l'année :

- La mise en place d'activités éducatives « fil rouge » sur la période estivale (journée à thèmes).
- Transversalités des activités ludiques, sportives entre FAM et Hélios
- Accueils de nouveaux résidents émanant du foyer Hélios.
- Augmentation du nombre de rendez-vous médicaux (en moyenne une vingtaine/ mois).
- 3 décès de résidents à déplorer en 2024.
- Nouveaux partenariats dans le cadre de la prévention et e l'éducation à la santé (espace Paprika et Handident).
- Au même titre que l'augmentation des rendez-vous médicaux ; l'augmentation du nombre d'hospitalisations en 2024.
- En ce qui concerne le budget, Bien que l'impact direct de la crise sanitaire du COVID ait disparu en 2023, l'augmentation continue des coûts de l'énergie, des denrées alimentaires et autres charges a considérablement affecté notre gestion budgétaire.

- Par ailleurs, la crise des métiers du médico-social a engendré des dépenses imprévues, notamment en raison du recours accru aux remplacements de personnel.
- Nous nous efforçons constamment de réduire les écarts entre les prévisions, les budgets alloués et les dépenses réelles, tout en garantissant un service de qualité à nos résidents et en soutenant leur bien-être et épanouissement.
- Renégociation des contrats énergétiques : Afin de limiter l'impact des hausses de prix, il est essentiel de négocier de nouvelles conditions pour nos contrats énergétiques.
- Optimisation des coûts de remplacement : Réduire la dépendance aux CDD en favorisant la fidélisation du personnel permanent et en repensant notre stratégie de remplacement.
- Recherche de nouvelles sources de financement : Diversifier nos ressources en explorant des partenariats et des fonds dédiés, afin de renforcer la viabilité financière de l'établissement à long terme

Rapport d'orientation Foyer de vie Hélios et Chemin Vert



L'autodétermination :

- Choix du parcours de vie avec un choix de son accompagnement (Internat ou externat).
- Choix dans l'aménagement des chambres. Fluidité des parcours avec accueil de répit si besoin (pour les accueils de jour) ; pour venir soulager les familles et aussi permettre une immersion temporaire.
- Participation aux PPI des résidents, tuteurs et des familles.
- Participation des familles et résidents à l'élaboration du projet de site et de l'évaluation qui s'est déroulé en décembre 2024 avec succès.
- Augmentation des temps de répit proposés aux familles.
- Préparation des futures élections du CVS
- Travail avec « Nous aussi » des relevés de décisions du CVS afin de simplifier leur compréhension (personne ressource en établissement).



La bientraitance et l'Humanitude :

- Maintien d'une politique bienveillante au sein des deux établissements par une gestion efficace des FEI (Ageval), des plaintes et réclamations et d'une attention et écoute active auprès des personnes accueillies.
- Nous privilégions un accueil chaleureux des familles et du futur résident autour d'un échange qui se veut rassurant et respectueux des choix de la personne.
- Maintien des espaces de vie, de circulation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- Analyse des FEI et plaintes et réclamations annuellement
- Reprendre les RBPP concernées en réunion régulièrement et collectivement (1 fois/trimestre).
- Poursuivre les échanges sur le thème de l'éthique lors des réunions pluridisciplinaires avec des situations pragmatiques (postures professionnelles)
- Poursuivre les réunions de familles 1 fois/an (bilan année N et perspectives N+1).



Les « listes d'attente » :

- Facilitation des périodes d'immersions pour les jeunes des IME
- Augmentation des accueils de répit pour les résidents en accueil de jour, désireux de venir en internat.
- Maintien de la gestion de la liste d'attente via trajectoire.

- Créer un FAM externalisé « hors les murs » pour maintenir le lien avec la personne et la famille sur liste d'attente. Adosser ce FAM externalisé à l'accueil de jour d'Hélios pour des activités sur site et permettre aux familles de pouvoir reprendre le travail ou faire des activités pour elle.



L'avancée en âge :

- Maintien de la personne dans son logement le plus longtemps que possible, sans la mettre en risque ni en Danger.
- Adaptation du logement en fonction des pathologies (aménagements des douches, du mobilier sur Hélios...).
- Intégration dans le projet de site de la thématique « fin de vie ».
- Reconduction de la formation sur l'accompagnement à la fin de vie.
- Transformation de postes AES en AS sur le FAM réalisé avec l'accord de l'ARS et du Département.
- Développement de nouvelles compétences professionnelles (IPA - AS- ASG)



Reconnaissance et accès aux droits :

Le droit à un logement décent

- Les résidents du Foyer de vie Hélios et du FAM le chemin vert sont acteurs de l'aménagement et de la décoration de leur espace privé. La décoration des espaces communs est également choisie avec l'ensemble des personnes qui vivent « sous le même toit ».
- Une attention particulière est portée sur le « non gaspillage » dans les maisons et des actions « Eco-Citoyennes » ; comme la fabrication de savons, le tri sélectif, ...
- Economie d'énergie et le compostage : Continuer les actions déjà menées sur le site et développer des actions nouvelles avec le territoire (ex : nettoyage des espaces publics).
- Intervention à la demande, au domicile de certaines familles vieillissantes pour entretenir les espaces vert.

Le droit à la santé

- Les deux établissements disposent d'un plateau médical commun sur le site. Les partenariats ne cessent de se développer (HAD – Handisanté – Unité mobile en rééducation – Convention avec la pharmacie et le Laboratoire d'analyse médicale– Arrivée d'une nouvelle médecin généraliste).
- Un travail de prévention est également notre priorité, surtout pour un public vieillissant.
- Accompagnement des résidents aux urgences
- Signature d'une convention avec Handident et Paprika
- Dossier numérique du résident
- Continuer à travailler le partenariat avec les acteurs médicaux du territoire
- DMP avec la présentation de la CPAM de valenciennes sur site pour les familles et résidents.

Le droit à la compensation

- Les résidents du site d'Hergnies participent à de nombreuses activités de droit commun (loisirs, sportives, culturelles, olympiades...).
- Engagement dans le développement durable.
- Nous encourageons les familles à demander systématiquement la PCH pour la participation financière au transport.

- Revoir l'achat ou l'aménagement de nouveaux fauteuils, destiné aux personnes PMR suite à la décision Gouvernementale.



Dynamique associative :

- Participation du Directeur aux instances et délégations associatives.
- Invitation de l'Administratrice déléguée à la rencontre des nouvelles familles, lors de l'admission et signature du contrat de séjour.
- Réunion des familles 1 fois/an pour le bilan de l'année N et perspectives année N+1.
- Continuer cette dynamique associative et encourager les jeunes parents à adhérer à l'association pour les futures élections du CVS

Être à l'écoute

- Le site dispose d'un CVS unique pour les deux établissements. A chaque réunion CVS, un relevé de décisions est rédigé et envoyé à toutes les familles. Ces dernières peuvent apporter des remarques et poser des questions pour la prochaine réunion.
- Depuis le 1er avril 2024, une boîte aux lettres par établissements a été installée afin de recueillir les plaintes et réclamations des familles, partenaires et résidents.
- Nous continuons à maintenir la réunion des familles 1/an en janvier.
- Toutes les familles des deux établissements reçoivent le relevé de décisions du CVS avec coupon réponse, si elles souhaitent poser des questions.

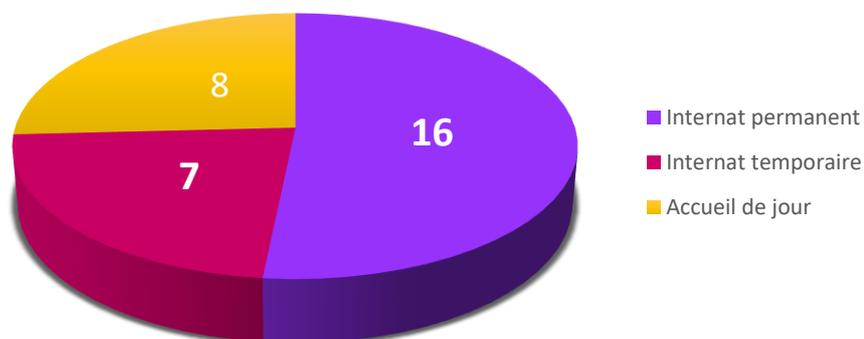
S'ouvrir, s'allier et travailler en partenariat

- Participation du Directeur au Dispositif d'appui et de coordination DAC.
- Participation aux GEP MAS/FAM avec les autres Directeurs des Départements (3 fois / an).
- Continuer à s'ouvrir aux nouveaux partenaires Associatifs et autres.
- S'inspirer des expériences d'autres associations pour mieux répondre aux attentes et besoins de notre public.
- Développer l'intelligence collective au-delà de nos « frontières associatives ».
- Proposer nos locaux inoccupés aux acteurs locaux, sur certains créneaux horaires.
- Développer « l'inclusion inversée » ; faire venir sur le site, des publics divers et variés (écoles locales à la ferme pédagogique)
- Centre de formation IRTS – acteurs locaux, commerçants) pour une meilleure connaissance de notre public et de favoriser leur intégration et acceptation.

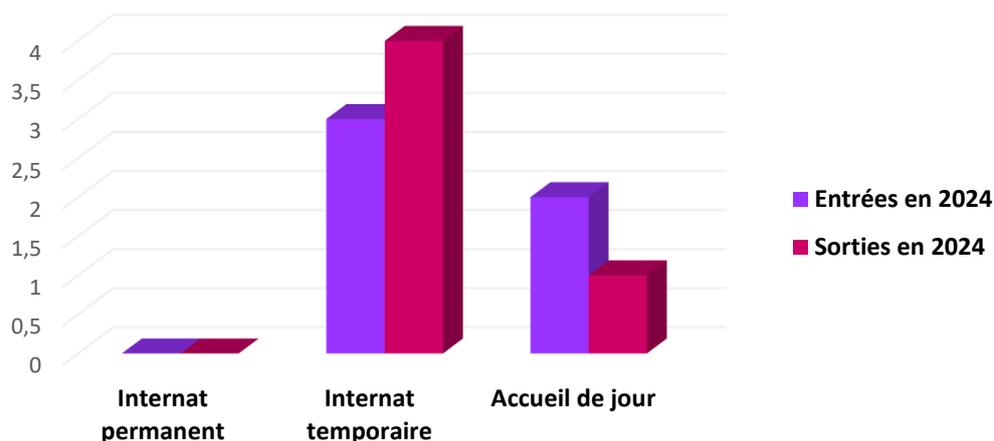
Public accueilli :
Déficiences Intellectuelles
avec troubles associés :
TSA, troubles psychiques

Moyenne d'âge :
42 ans

EFFECTIFS ACCUEILLIS AU 31/12/2024



ENTRÉES ET SORTIES



Eléments forts de l'année :

- Transfert pour 5 résidents à Center Parc en mars
- Projet photographie avec l'artiste Sarah Michel, dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) en avril
- Participation des résidents à la Nuit du Handicap en Juin (les résidents ont tenu un stand de jeux anciens) au Parc Millenium à Orchies
- Passage de la flamme olympique sur le site minier de Wallers Arenberg + accès au village d'animation
- Adoption du chien Vegas en septembre
- Fête de la vie organisée par l'association à Nivelles en septembre
- Participation à la semaine de découverte des ateliers du Wacq à St Amand (semaine sur le thème des ateliers manuels en octobre)
- Fête de la ferme et en musique en septembre

- Participation au Marché de Noël en décembre sur la grande place de St Amand (chalet tenu par les résidents durant 3 jours)
- Diverses sorties culturelles, sportives, loisirs, ateliers créatifs : Chasse à la grenouille à Hergnies, Festival de musique, Béthune rétro, musée de l'illusion, Rhonelle color, Cerfs-volants de Berck, concert années 2000 au Zénith de Lille, soirée au Capt'ain.
- Splash : nouveau concept à Lille : Lancer de la peinture sur une grande fresque ou peindre avec des objets insolites + possibilité de repartir avec l'œuvre collective
- Privatisation d'une piscine près de Tournai : Octavie, afin que tous les résidents puissent s'y rendre et en profiter.
- Travail préparatoire à l'évaluation HAS.

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- L'inscription aux activités par les résidents se fait grâce à l'aide de pictogramme. Le choix laissé aux résidents pour la participation aux ateliers est indispensable pour travailler la notion d'engagement, de participation, de plaisir.
- Les personnes accompagnées sont consultées dans leur projet de vie grâce aux outils mis en place, rencontres pilote/résident, questionnaires choix des activités
- Accroissement des enquêtes qualité auprès des résidents pour recueillir leurs avis
- Déploiement IMAGO pour réaffirmer la démarche projet en lien avec les attentes et besoins du résident
- L'équipe pluridisciplinaire a œuvré pour redéployer des outils d'évaluation adapté et favorisant l'expression des personnes
- Les réunions des résidents ont été réfléchies afin de proposer une instance avec un contenu plus riche et une fréquence adaptée.
- Les résidents ont été informés et consultés sur la possibilité de désigner une personne de confiance
- En 2024, une formation a été proposée à une cadre de l'établissement sur la notion d'autodétermination afin d'être personne ressource et pouvoir impliquer l'ensemble des équipes dans la démarche.



La bientraitance et l'Humanitude :

- AGEVAL a permis d'aborder la notion d'événement indésirable. Une veille de l'établissement est portée à cela et les FEI sont réétudiées en réunion pluridisciplinaire
- En 2024, une formation bientraitance et éthique a été dispensée à l'équipe cadre afin de pouvoir redéployer auprès des équipes, reconduite en 2025.
- Une cartographie des risques de maltraitance a été effectuée avec un plan d'action afin d'améliorer notre accompagnement auprès des résidents.
- La poursuite de la réhabilitation de la ferme permet de proposer aux résidents un cadre de vie plus agréable et des salles plus adaptées à leurs besoins. Les travaux continueront en 2025.
- Les professionnels continuent de proposer aux résidents des activités innovantes, des activités en lien avec les besoins, envies et objectifs PPI des résidents.



Les « listes d'attente » :

- La gestion de la liste d'attente est réalisée par la secrétaire et la psychologue de l'établissement, en lien avec la gestionnaire liste d'attente associative.

- Peu de turn-over des résidents. Cependant l'offre de service permet de proposer des modalités d'accueil en fonction des besoins des personnes accompagnées, à savoir accueil de jour ou accueil temporaire. Ainsi ces propositions permettent pour certains d'avoir une réponse partielle et éviter d'être inscrit sur liste d'attente sans aucune solution.
- L'établissement travaille en lien avec la MDPH et le PCPE.



L'avancée en âge :

- Problématique toujours prise en compte dans l'établissement en lien avec l'association.
- Veille, évaluation et recours à la grille d'avancée en âge associative
- Adaptation des activités
- Un travail partenarial est déjà déployé avec les EHPAD et une sollicitation possible avec les autres ESMS (FAM pour personnes vieillissantes notamment)



Reconnaissance et accès aux droits :

L'accessibilité

- Lors de la réhabilitation de l'établissement, l'équipe pluridisciplinaire a veillé à réinstaurer des signalétiques simples (picto, outils visuels) afin de faciliter l'accessibilité et la compréhension des résidents.
- L'établissement a pour volonté de pouvoir développer les outils en FALC et de proposer une formation aux professionnels.
- La réhabilitation permet d'offrir aux résidents un bâtiment accessible, en rez-de-chaussée, selon les normes PMR.
- En 2025, un rappel et une sensibilisation aux droits des personnes accompagnées seront faits par la présentation de la Charte des droits et des libertés aux salariés et aux résidents en FALC.

Le droit à un logement décent

- Depuis la réhabilitation, une chambre individuelle est proposée à chaque personne accueillie avec une salle de bain attenante.
- Dès l'arrivée dans le nouveau bâtiment, les résidents ont pu meubler et décorer leurs chambres selon leurs souhaits.
- Les résidents continuent à embellir leur espace personnel grâce à de la décoration qu'ils prennent le temps de choisir selon leurs goûts avec les professionnels. Ils participent également à la réflexion de l'aménagement des espaces communs, notamment pour le salon où ils ont été consultés lors d'une réunion résidents. Ils ont souhaité pouvoir offrir au chat, un espace lui étant dédié grâce à un parcours mural.

Le droit à la santé

- Des partenariats ont été déployés en terme de santé notamment avec HandiSanté, Handidents (dépistage Buccodentaire) et CH Valenciennes – Paprika pour les soins dentaires.
- Les IDE de l'établissement ont également mis en place des ateliers santé avec les résidents afin de les sensibiliser aux soins dont ils pourraient bénéficier et effectuer des actions de prévention.
- Une IDE a été formée au dépistage buccodentaire et sensibilisée à la télémédecine.
- Un audit sur le circuit du médicament a été réalisé avec le siège afin d'améliorer la qualité des soins. Un plan d'action a été réalisé afin de poursuivre le travail déjà effectué.

- Les infirmières de l'établissement ont réalisé auprès de l'ensemble des professionnels, des habilitations à la distribution des médicaments. Ce travail se poursuit en 2025 avec des sensibilisations sur les médicaments, l'épilepsie, la potomanie, AES, hygiène, EPI afin de proposer un accompagnement qualitatif aux résidents.
- Les campagnes de vaccination grippe/COVID sont également menées au sein de l'établissement en lien avec le médecin traitant.
- Les IDE veillent en lien avec les représentants légaux aux droits de santé (accès aux soins et couverture sociale)

Le droit à la compensation

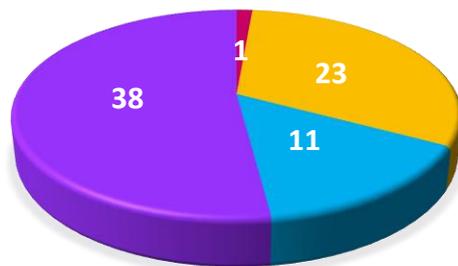
- Les équipes veillent à accompagner les résidents de façon adaptée en fonction de leurs besoins.
Pour cela, des évaluations sont régulièrement faites et des outils mis en place pour préserver leur autonomie.
- Un accompagnement global est proposé qui tend à favoriser l'accès aux loisirs, au sport, à la santé et à la culture. Un référent sport est nommé et il sera formé à la pratique sportive en institution en 2025.
- Une aide humaine est apportée afin de compenser leurs difficultés et préserver leurs potentialités.



Dynamique associative :

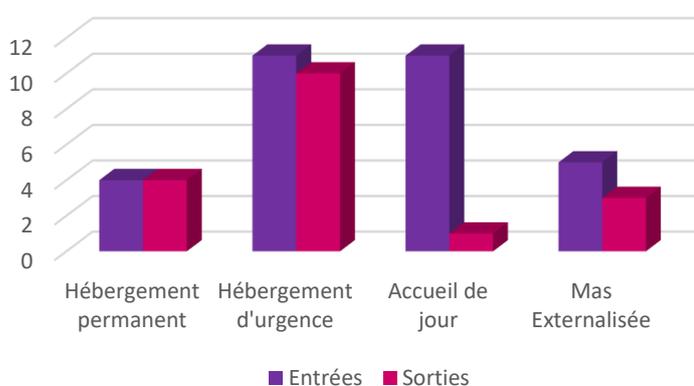
- L'établissement est à l'écoute des résidents et des parents/représentants légaux notamment à travers les CVS en accédant notamment à leurs demandes pour l'accueil d'animaux (poules, chat et adoption d'un chien).
- Les professionnels sont vigilants à entretenir les liens familiaux en proposant des temps de rencontre ou temps festifs au sein de l'établissement.
- L'établissement veille à une ouverture en développant des partenariats, des projets et des accompagnements adaptés aux personnes via des temps d'inclusion sur l'extérieur. Des formations collectives et individuelles sont également proposées en fonction des compétences et des souhaits des professionnels. En 2024, formations vannerie, musique et théâtre entre autres ont été dispensées à certains professionnels. Pour 2025, formations sport, danse adaptée, SSI, éthique et bientraitance, secret professionnel et secret partagé sont prévues.

EFFECTIFS ACCUEILLIS AU 31/12/2024



Public accueilli :
Poly/pluri handicapé et
cérébrolésé
Moyenne d'âge :
38 ans

ENTREES ET SORTIES



Éléments forts de l'année :

La MAS dispose d'une capacité **d'hébergement d'urgence à la hauteur de deux chambres qui ont permis d'accueillir, pour l'année 2024, 8 personnes suite à diverses situations** (conflits importants au sein d'une cellule familiale, perte d'autonomie majeure et accidentelle d'un proche aidant...). **Ces places participent à apporter des solutions temporaires et essentielles aux contextes de vie parfois rencontrés.**

En 2024, la MAS Externalisée a réalisé **2 397 séances dont 1 881 séances directes et 513 séances indirectes** (il s'agit d'accompagnements où la personne accompagnée n'est pas physiquement présente auprès du professionnel : organisation de rendez-vous médicaux, démarches administratives...). Ainsi, la MAS externalisée montre une évolution significative en matière d'accompagnement.

La perspective de recherche d'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées, des pratiques de prise en soin et d'accompagnement ainsi que des conditions de travail des professionnels a été maintenue. L'objectif de développer l'accompagnement global de la personne accueillie ainsi que la volonté de définir l'établissement comme lieu de vie, lieu de soins et lieu d'envies sont restés présents avec :

- L'autoévaluation, à travers le référentiel de la Haute Autorité de Santé, a été réalisée avec la création d'un comité de pilotage.
- L'organisation de manifestations visant à sensibiliser le public de droit commun : Handimove, Ateliers Art et Culture, joelette...
- Le développement d'activités nouvelles (séjour aux jeux paralympiques de Paris 2024, inscription d'un résident comme porteur de la Flamme olympique...), innovantes (bols thibétains, acquisition collective d'un Virtysens...) et partenariales (intervention de

prestataires extérieures : ateliers de socio esthétique, plantation d'une micro-foret avec l'école Jean Jaurès d'Anzin...).

- La mise en place de formations pour les professionnels.
- L'amélioration des conditions de vie de la structure d'hébergement (changement des cuisines, changement de 11 lits, réfection des peintures).
- Le maintien des Groupes d'Analyses des Pratiques Professionnelles.
- La mise en place du plan d'action DAMRI (Document d'Autodiagnostic de Maitrise des Risques infectieux) et la décentralisation de la prestation blanchisserie afin d'améliorer le circuit du linge.
- Le déploiement du logiciel OCTIME (planification et gestion du temps de travail des professionnels) et Ageval pour la gestion des événements indésirables et l'inscription des plaintes et réclamations.
- L'actualisation et la formalisation du plan d'investissement.
- L'inauguration du nouveau bâtiment sur le site de "La Bleuse Borne" et les différentes manifestations organisées (Festimas, anniversaire des 20 ans de l'établissement...).
- La participation de la MAS (personnes accompagnées, familles et professionnels) à la réflexion inhérente au nouveau projet associatif.

Projets développés 2024 2025 :

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) obtenu en 2021, l'établissement a été autorisé à augmenter sa capacité d'accueil, à diversifier ses modalités d'accompagnement et à s'ouvrir au public cérébrolésé pour lequel les structures d'accueils sont limitées. Ces projets ont engendré en 2024 des actions d'envergure :

- la création d'un nouveau bâtiment sur le site de "La Bleuse Borne" pour l'accueil de jour d'Anzin et la MAS Externalisée (ayant entraîné une visite de conformité par les services de l'Agence Régionale de Santé) ;
- la transformation d'un bâtiment à Saint-Amand-Les-Eaux pour le second accueil de jour (utilisation temporaire de locaux appartenant à l'association).

Les dispositifs (hébergement, accueils de jour et MAS externalisée) font partie intégrante de la MAS "La Bleuse Borne" et à ce titre des actions de collaboration se développent pour proposer aux personnes accompagnées un parcours adapté mais aussi une mutualisation des moyens (salle de snoezelen, espace de balnéo...). Des ateliers transversaux sont également mis en place pour maintenir un lien entre les personnes accompagnées (sports adaptés par exemple).

Les perspectives :

Les perspectives pour l'année 2025 sont nombreuses et plurielles. Elles visent l'accompagnement du public, le fonctionnement de l'établissement et les conditions de travail.

- La reconduction de la participation des personnes accompagnées à des séjour vacances.
- L'évaluation HAS, à travers le référentiel de la Haute Autorité de Santé, par un cabinet spécifique.
- La décision relative au maintien de l'activité de l'accueil de jour de Saint-Amand-Les-Eaux dans le bâtiment actuel.
- Le recrutement des professionnels selon le nouvel organigramme.
- La création d'un comité de pilotage HUMANITUDE.
- L'organisation de groupe de travail autour de la bientraitance.
- La poursuite des formations visant l'amélioration de l'accompagnement.
- L'actualisation et/ou la création des protocoles en lien avec l'évaluation HAS.
- L'amélioration des prestations de la restauration en changeant de prestataire.

- La sensibilisation à l'intégration du développement durable dans le fonctionnement de l'établissement en matière de gestion des déchets.
- Le déploiement de Titan Web pour l'hébergement.
- L'amélioration des activités et de la vie sociale.
- Le renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale.
- La sécurisation du circuit du médicament : coopération entre l'aide-soignant et l'infirmier, mise en place des piluliers sécurisés, planification d'audits...
- Des investissements importants : la création d'un chemin piétonnier, l'amélioration de la signalétique et le réaménagement de l'infirmierie.

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Faciliter l'**autodétermination** pour le public accueilli en MAS est complexe : facultés intellectuelles, dépendance physique et freins en matière de communication verbale. Cependant, l'autodétermination se manifeste par l'**observation des professionnels et le lien entretenu avec les proches dans les comportements individuels**. Nous cherchons à développer cette observation.
- L'**objectif « une intelligence collective » au profit des envies, besoins et attentes de la personne accompagnée** qui se décline au travers des pratiques et du projet d'accompagnement (PPI) de la personne accueillie.



La bientraitance et l'Humanitude :

- Concernant la bientraitance et l'Humanitude, en 2024 comme dans les années antérieures, les formations et actions inhérentes à ces approches ont été nombreuses et régulières ; elles visent à créer concrètement et à maintenir des valeurs collectives partagées : respecter le rythme de chacun, promouvoir les capacités, respecter les choix individuels...
- 2025 sera marquée par la mise en place d'un comité de pilotage Humanitude dont la fonction sera de faire vivre la démarche au profit de l'accompagnement individualisé.
- Dans cette continuité la recherche de la libre circulation et l'objectif de « Zéro Contention » sont des préoccupations partagées. Ils sont intégrés dans les pratiques (malgré des limites liées à certains comportements), font l'objet de réflexions éthiques collectives et de rappels en matière de Bonnes Pratiques Professionnelles. La poursuite des groupes d'analyse des pratiques professionnelles constitue un levier complémentaire.
- **Pour faire de la MAS un lieu où le public peut « se sentir comme chez lui », des investissements sont réalisés afin d'améliorer et de garantir un lieu de vie chaleureux, convivial, accueillant et sécurisant.** Aussi, les espaces sont pensés tant au regard du public qu'au regard du vieillissement du bâtiment principal (hébergement).
- **Le Conseil de la Vie Sociale**, instance incontournable de l'institution, a fait l'objet d'une nouvelle composition de ses membres en ce début 2025 avec pour objectif, une représentativité de chacun et de chaque modalité d'accompagnement.
- **Tenir compte des besoins de chacun c'est aussi concrétiser le développement des différentes offres de services** (en lien avec l'obtention, en 2021, de l'appel à manifestation d'intérêt). Aussi, 2024 a été ponctuée par l'ouverture du bâtiment d'Anzin (accueil de jour et MAS Externalisée) et du bâtiment de Saint-Amand-Les-Eaux (accueil de jour).

- Dans cette dynamique, le développement de l'accompagnement du public cérébrolésé a engendré des formations spécifiques et le recrutement de certains professionnels (neuropsychologue, professionnels ayant des expériences dédiées...).



Reconnaissance et accès aux droits :

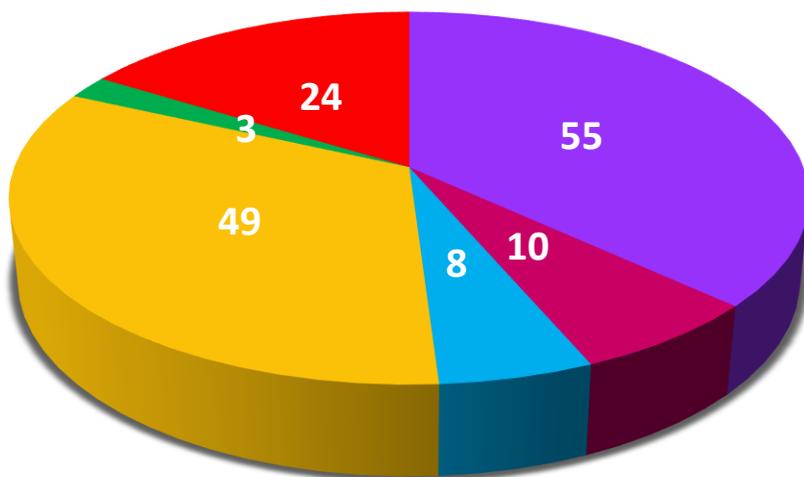
- En 2025, le recrutement d'un assistant de service social, dont la mission sera notamment de faciliter l'information aux droits pour les personnes accompagnées est un axe déterminant.
- En matière de droit à la santé, les partenariats en lien avec l'accroissement des ressources du territoire (handisanté par exemple) représentent des moyens complémentaires dans l'accompagnement à la santé. Ainsi, la palette de dispositifs s'intensifie au profit du public accompagné.



Dynamique associative :

- De nombreuses actions associatives sont engagées (organisation de forums, de commissions, de projets divers) et les personnes accompagnées par la MAS, leurs familles et les professionnels souhaitent pleinement s'y investir. C'est dans ce sens que nous participons aux manifestations organisées : groupe de travail dans le cadre du projet associatif, Mai à vélo, fête du printemps...
- Nous cherchons à avoir une visibilité permettant de valoriser les compétences individuelles et collectives, une manière de s'inclure pleinement dans l'association et donc dans l'environnement....

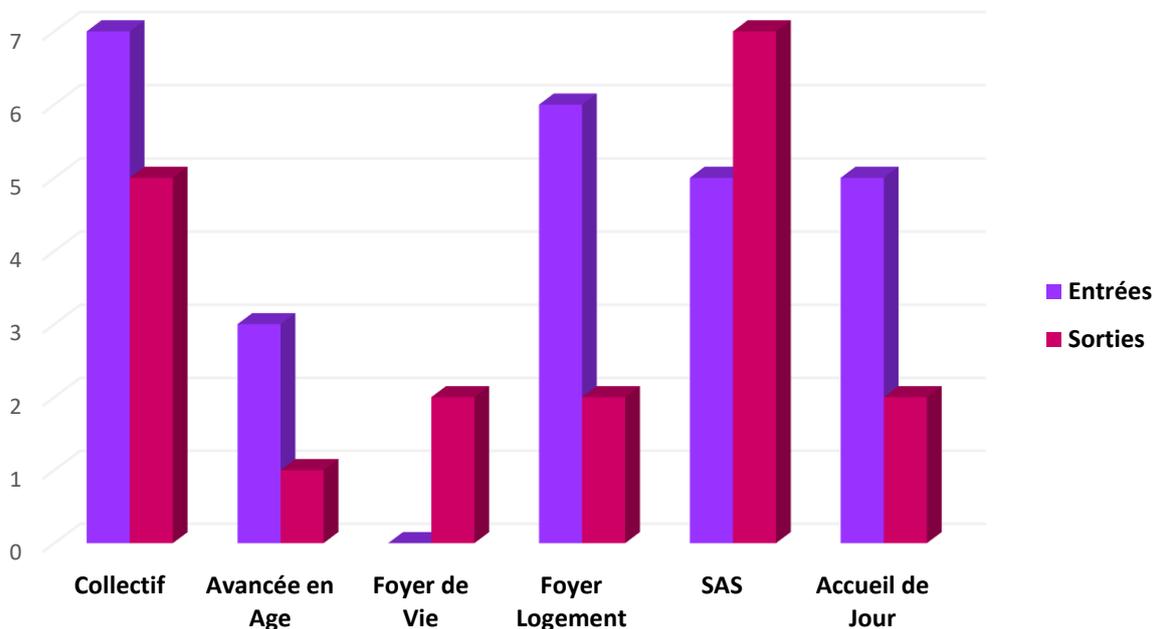
EFFECTIFS ACCUEILLIS AU 31/12/2024



Public accueilli :
Collectif, Personnes avancées en âge, Foyer de Vie, Foyer Logement, SAS, Accueil de jour
Moyenne d'âge : 43 ans

- Collectif
- Avancée en Age
- Foyer de Vie
- Foyer Logement
- SAS
- Accueil de Jour

ENTRÉES ET SORTIES



L'année 2024 a été marquée par une dynamique, avec une intensification et une diversification de nos collaborations. Une attention particulière a été portée à l'amélioration du cadre de vie, notamment par la réalisation de divers aménagements.

S'inscrivant en complémentarité avec les établissements et services gérés par l'APEI du Valenciennois, le Pôle Habitat constitue une des solutions d'accompagnement proposées par l'association. Il s'adresse aux adultes en situation de handicap intellectuel, qu'ils soient en emploi, en phase de cessation progressive d'activité ou à la retraite, et qui sollicitent une solution d'hébergement avec un accompagnement médico-social.

Nos différents services répondent aux attentes des résidents en matière de logement et proposent un accompagnement adapté aux capacités et au projet de vie de chacun, qui demeure au cœur de notre approche.

Les éducateurs accompagnent les résidents dans les actes du quotidien en fonction de leur niveau d'autonomie, les soutiennent dans leurs relations sociales, familiales et psychologiques, et les aident à la prise de décisions concernant leurs projets et leurs loisirs. L'objectif de ces activités, organisées et encadrées, est de contribuer au bien-être des résidents tout en facilitant leur intégration sous toutes ses formes.

Ainsi, diverses activités leur sont proposées :

- Des ateliers conjuguant plaisir et apprentissage en lien avec leurs aspirations,
- Des activités manuelles (cuisine et conception de menus sur tablette, jardinage, création à partir d'objets recyclés...),
- Des activités physiques et sportives (randonnée, natation, sorties à la mer, adhésion à des clubs...),
- Des sorties culturelles (cinéma, musées, expositions, spectacles artistiques...)

Quelques chiffres marquants :

- Groupe d'expression : 225 séances
- Projets et événements culturels : 94 actions
- Activités de la vie quotidienne : 1 150 actions
- Accès aux loisirs, culture et sport : 2 830 participants Source : Imago

L'année 2024 a également été marquée par l'achèvement des travaux et l'inauguration d'un parcours santé sur le site des Peupliers. Cet espace vise à favoriser l'activité physique adaptée, la prévention des chutes et le maintien de l'autonomie, grâce à une série d'exercices pensés pour améliorer équilibre, coordination, force et souplesse. Niché au sein d'un parc arboré de 2000 m², cet aménagement encourage également les interactions sociales et intergénérationnelles. (*Inauguration officielle le 9 avril 2024.*)

Éléments forts de l'année :

- Le centre d'habitat des Peupliers a renouvelé la journée éco-récup' sous une thématique écoresponsable. Cet événement festif et ensoleillé a réuni résidents, professionnels et partenaires, avec une participation active des écoles locales.
- La troupe belge Les Djoyeus Djales a été accueillie aux Glycines avant de rejoindre le Carnaval Binbin de Valenciennes pour un défilé festif, ponctué d'un repas convivial partagé avec les résidents.
- Notre verger a permis une première récolte de 250 bouteilles de jus de pomme 100 % local.
- Parmi les temps forts les plus attendus : une journée à Disneyland Paris, qui a enchanté résidents et professionnels.

D'autres événements marquants :

- Octobre Rose,
- Les Foulées Valenciennes,
- Clean Up Day,
- Le bal du printemps,
- Le marché de Noël,
- Les sorties en discothèque,
- La Nuit du Handicap,
- La Semaine Bleue,
- La Fête de la Vie,
- Les repas des sections familiales,
- Un match au Parc des Princes.
- ...

Projets en cours :

- Lancement de la construction des Glycines en avril 2025, prévue sur deux ans.
- Installation d'une serre et d'un système de récupération d'eau de pluie.
- Obtention d'une étoile au Label départemental Ici, je mange local.

Nous restons mobilisés pour poursuivre ces dynamiques et proposer des initiatives enrichissantes pour tous.

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Le Pôle Habitat a mis l'accent sur la liberté d'aller et venir comme droit fondamental et lui a même consacré une réunion institutionnelle. Ce droit ne se limite pas simplement aux déplacements physiques, mais comprend également l'autonomie de décision et la possibilité de mener une vie ordinaire, même en établissement.
- Le travail a concerné le consentement éclairé. Le recueil de l'approbation consciente est une exigence éthique essentielle, même lorsque la personne souffre de troubles du discernement. Les encadrants doivent tout mettre en œuvre pour recueillir un consentement éclairé et approprié.
- Les établissements médico-sociaux doivent être des lieux où les droits fondamentaux des individus sont garantis, tout en prenant en compte les besoins spécifiques liés à la santé et à la sécurité. La mise en place de dispositifs de soin et d'accompagnement qui respectent ces deux impératifs est cruciale pour préserver la dignité et l'autonomie des personnes accueillies.



Services et Actions en Milieu Ouvert

SAMO

Places
125
agrées

Effectif accueilli
115
Au 31/12/2024

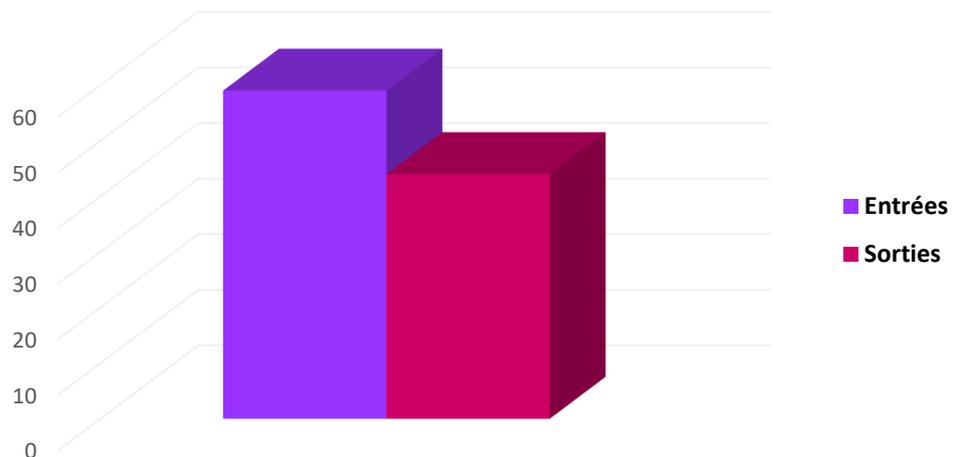
SAMSAH

Places
44
agrées

Effectif accueilli
44
Au 31/12/2024

**Public accueilli :
Déficiences Intellectuelles
Moyenne d'âge :
48,5 ans**

ENTRÉES ET SORTIES



Éléments forts de l'année :

- Poursuite des travaux visant à la rédaction du projet de service SAVS et CR.
- Poursuite de la publication d'un journal d'établissement fait avec et pour les personnes accompagnées.
- Poursuite de la tenue d'ateliers en lien avec l'insertion professionnelle, en lien avec la VAS, en lien avec la prévention santé.
- Participation du SISEP aux EPIP de la MDPH.
- Obtention et lancement du nouvel appel d'offre des Appuis Spécifiques.
- Lancement, à l'initiative des personnes accompagnées, du premier groupe de parole des mères de famille.
- Participation du SAMO (4 professionnels et 6 personnes accompagnées) à la journée consacrée à la rédaction du projet associatif.
- Nous avons organisé avec succès les portes ouvertes de notre service en juin et traditionnel repas d'été : de véritables temps de partage pour notre service, permettant de valoriser nos actions et de renforcer la visibilité de notre service ainsi que la convivialité et les liens sociaux.
- Participation du SAMO (33 personnes accompagnées) à la Fête de la vie.
- Participation du SAMO (présence sur scène de 3 parents accompagnés par le SAAP) au Forum ma vie d'adulte de l'APEI.
- L'annonce, en novembre 2024 de la fermeture du service d'aide et d'accompagnement à la parentalité a été l'événement marquant de l'année 2024.

Projets développés :

- Réécriture du projet de service SAVS et CR : livret d'accueil, règlement, etc.
- Travail de concertation SISEP / ESAT pour optimiser la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées par les deux entités.
- Réussir à implanter la nouvelle vague de logiciel sur les services.
- Pilotage des listes d'attentes des services en lien avec la charge de travail des professionnels
- Démarrage des groupes de travail dans le cadre de l'évaluation HAS.

Perspectives :

- L'année à venir s'annonce sous le signe de la finalisation de notre projet de service et de la préparation de l'évaluation HAS prévue pour 2026. La finalisation du projet de service est un objectif stratégique : il s'agira de s'assurer qu'il soit en parfaite adéquation avec les besoins des usagers et les exigences institutionnelles, tout en restant fidèle à notre mission associative. Ce travail de fond est crucial pour assurer la pérennité de notre service à moyen et long terme.
- Par ailleurs, nous allons préparer activement l'évaluation HAS. Cette évaluation nous permettra de mesurer la qualité de nos pratiques, d'identifier nos axes de progrès et de nous aligner sur les standards de qualité qui régissent le secteur médico-social.

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Refonte du document PPI pour donner encore d'avantage de place à la parole de la personne accompagnée. Nous voulons assoir le fait que la personne a le rôle principal et unique de son propre projet.
- Utilisation de la grille « L'Échelle Lausannoise d'Auto-Evaluation des Difficultés Et des Besoins ». Cet outil permet de valider les orientations vers le CR et/ou vers des établissements spécialisés dans l'accompagnement du vieillissement.
- Réalisation d'une enquête de satisfaction envers l'ensemble des personnes accompagnées.



La bientraitance et l'Humanitude :

- Rythme des rencontres adaptées aux besoins et attentes de la personne accompagnées pour faciliter la relation de confiance.
- Diffusion d'une enquête de satisfaction annuelle afin de pouvoir réévaluer la qualité de notre accompagnement, la facilité à contacter les référents, le service, la direction.
- Idées, activités et sorties proposées par le groupe d'expression des personnes accompagnées. En ce sens, le SAMO met à disposition les professionnels pour rendre la sortie possible.



Les « listes d'attente » :

- Etude des situations réalisées par un binôme éducatif + partenaires déjà présents dans la situation afin de prendre en compte la singularité de chacune des situations.
- Passage en commission d'admission des situations en présence de l'ensemble de l'équipe afin de vérifier l'adéquation avec les missions du service. Dans le cas d'une réponse négative, le service s'engage à apporter un éclairage sur les possibles orientations.

- Temps de travail interservices pour anticiper et fluidifier les transitions SAMSAH/SAMO, SAVS/SISEP et CR ainsi que vérifier l'adéquation des orientations en fonction de l'évolution des besoins.



L'avancée en âge :

- En lien avec l'augmentation du nombre de personnes accompagnées constatée l'année dernière, le CR a poursuivi cette dynamique au cours de l'année 2024.
- Le CR a également poursuivi le travail partenarial avec les structures d'accueil permettant d'envisager un parcours de vie adapté aux personnes avançant en âge.
- Expertise du CR sur l'ensemble des services et établissements de l'association concernant le vieillissement.



Reconnaissance et accès aux droits :

L'accessibilité

Au-delà des difficultés de compréhension et d'expression des personnes accompagnées, les services du SAMO soutiennent les personnes qu'il accompagne dans l'expression de leur besoin et la compréhension. Ce soutien, en lien avec les différents services du SAMO peut intervenir dans l'ensemble des composantes de la vie des personnes accompagnées (parentalité, vie sociale, insertion professionnelle, vieillissement, etc.).

Le droit à un logement décent

- Le SAVS, le CR et le SAAP accompagne des personnes en situation de grande précarité (voir dans certaines situations sans domicile). Dans ce cas, l'accès à un logement décent est prioritaire.
- De façon globale, le SAMO apporte autant que possible les connaissances, options, obligations et droits en terme de logement et aide les personnes à choisir le type d'habitat qui leur convient le mieux.

Le droit à la santé

- Notre priorité est donnée à un accompagnement vers le soin : préparation des rdv, présence pendant le rdv, débriefe, suivi.
- Mise en place d'ateliers en lien avec le SPS de Valenciennes.
- Lien avec les services proposés par Handisanté pour veiller à la qualité de l'accompagnement médical proposé.

Le droit à compensation

- Le SAMO soutient les personnes dans la concrétisation de leurs projets malgré leurs difficultés et parfois une prise en compte différées de certains aspects limitatifs de leur handicap.



Dynamique associative :

- Collaboration avec de nombreux partenaires : Solutions d'habitat (Centre d'Habitat de l'APEI, résidence Autonomie, Colloc' de Joséphine, les EHPADs du territoire, les habitats inclusifs, les CHRS, etc.

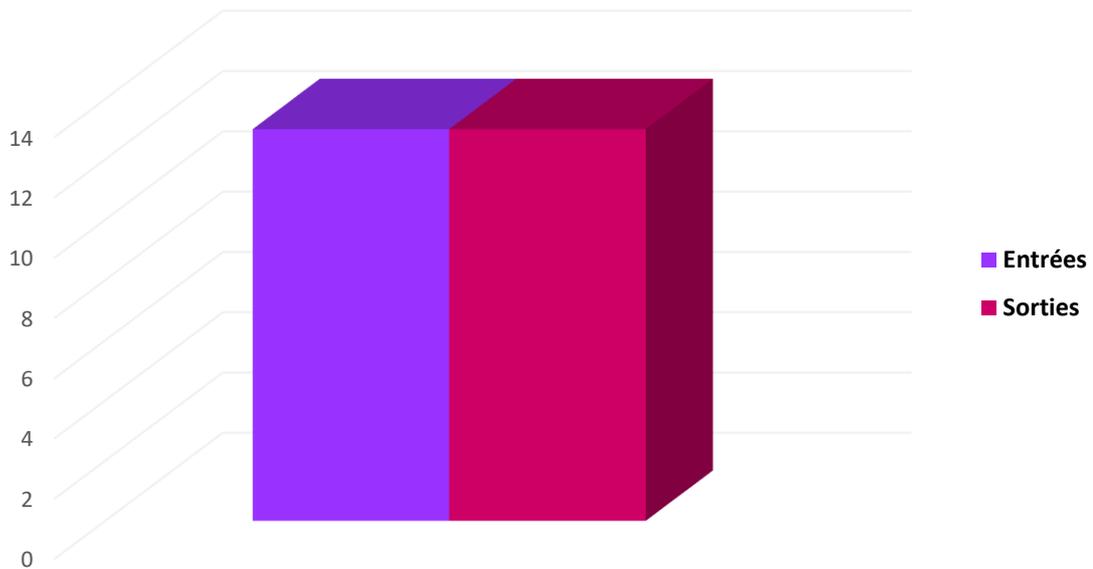
- Soutient aux établissements de notre association notamment dans le cadre des missions du CR (pour les personnes vieillissantes), le SAAP (pour les personnes accompagnées qui ont des enfants) et du SISEP.
- Participation du SAMO (33 personnes accompagnées) à la Fête de la vie.
- Participation du SAMO (présence sur scène de 3 parents accompagnés par le SAAP) au Forum ma vie d'adulte de l'APEI.
- Par essence, l'autodétermination est mise au centre de tous nos accompagnements via une ouverture large sur l'extérieur (partenaires de droit commun et partenaires spécialisés). Le SAMO dispose de services lui permettant de proposer une palette d'accompagnement touchant l'ensemble des aspects de la vie quotidienne des personnes accompagnées.
- L'annonce de la fermeture du service d'aide et d'accompagnement à la parentalité a été un évènement bouleversant pour l'ensemble des personnes accompagnées et des professionnel(le)s travaillant sur ce service.
- Enfin, nous allons amorcer en 2025 les groupes de travail dans le cadre de l'évaluation HAS afin de poursuivre notre questionnement visant à une amélioration continue de la qualité d'accompagnement que nous proposons aux personnes accompagnées.

**Effectif accueilli
au 31/12/2024
44**

**Public accueilli :
Handicap Psy ou TSA**

**Moyenne d'âge :
31 ans
De 19 ans à 59 ans**

ENTRÉES ET SORTIES



Eléments forts de l'année :

- Participation de personnes accompagnées et professionnels à la co-construction du projet associatif
- Atelier VAS (Vie Affective et Sexuelle) au sein du SAMSAH visant à aborder ce thème entre pairs, mieux appréhender leur santé, avoir une action préventive aux IST, de sensibilisation aux violences sexuelles, Etc.
- Atelier mon espace santé au sein du SAMSAH avec la CPAM
- Participation de l'ensemble des professionnels au deuxième séminaire inter-SAMSAH au niveau NPDC
- Déménagement du SAMSAH sur St Amand les Eaux : locaux plus adaptés permettant de développer différents projets et d'accueillir dans de bonnes conditions.
- Le service et les personnes accompagnées se sont engagés dans la réalisation des « boîtes de Noël » grâce aux dons des personnes accompagnées et des salariés. Cette action avait pour but d'apporter un peu de chaleur aux personnes qui vivent dans la rue.

Projets développés :

- Réécriture du projet de service, du livret d'accueil, règlement, etc.
- Poursuite du groupe de travail sur la fin d'accompagnement
- Répliquer l'idée d'un séjour à destination des personnes accompagnées
- Démarrage des groupes de travail dans le cadre de l'évaluation HAS.

- Certification Cap'Handéo
- Accompagnement d'un nouveau public - Agrément de 2 places PHV

Perspectives :

- Développer notre offre en termes de Remédiation Cognitive, Réhabilitation Psycho-Sociale, ETP (Education Thérapeutique du Patient)
- Création d'un SAMSAH Prépsy pour les 15-20 ans permettant d'intervenir précocement sur des jeunes atteints de troubles psychiques émergents afin de limiter l'installation dans la chronicité de la maladie.
- Augmentation et évolution de l'agrément pour répondre à la liste d'attente et aux besoins du territoire

Rapport d'orientation



L'autodétermination :

- Elaboration des PPI sur les besoins et envies identifiés par la personne. Utilisation d'ELADEB et AERES. Ces 2 outils permettent davantage de travailler le PPI avec la personne accompagnée, de la placer au cœur de son projet et ne rien imposer : Autodétermination
- Rédaction de PPI pour 3 mois, 6 mois, 9 mois ou un an selon les besoins de la personne : en vue d'une fin d'accompagnement, objectifs réalisables à court terme, mise en place de traitement, dynamique pour favoriser l'adhésion, etc.
- Rédaction de PPC (Plan de Crise Conjoint) auprès des personnes que nous accompagnons. Le PCC est une forme de déclaration anticipée permettant de prévenir et de mieux gérer une éventuelle future crise en considérant les préférences de la personne accompagnée en matière de soins et de traitements.
- Evaluation annuelle via la diffusion d'une enquête de satisfaction annuelle afin de pouvoir réévaluer la qualité de notre accompagnement et la qualité de nos PPI.
- Renforcer l'accompagnement SAMSAH lors d'événement de vie nécessitant une présence et un étayage plus important : prise d'autonomie, sortie d'hospitalisation, etc.
- Développement d'outils comme la Remédiation Cognitive et à l'Education Thérapeutique du Patient pour proposer un nouveau type d'accompagnement.



La bientraitance et l'Humanité :

- Rencontre hebdomadaire de la personne avec les référents pour faciliter la relation de confiance.
- L'ensemble des membres de l'équipe est au fait de l'ensemble des situations afin de pouvoir prendre le relais d'un collègue en cas de besoin.
- Ouverture du service 6 jours sur 7.
- Diffusion d'une enquête de satisfaction annuelle afin de pouvoir réévaluer la qualité de notre accompagnement, la facilité à contacter les référents, le service, la direction.
- 3 réunions annuelles avec les représentants de groupe d'expression
- Activités et sorties proposées par le groupe d'expression des personnes accompagnées. Evolution des activités et des sorties : petit groupe pour éviter la stigmatisation, sorties culturelles
- Déménagement du service afin d'accéder à des locaux plus adaptés à accueillir notre public.



Les « listes d'attente » :

- 1er rdv systématique avec la Cheffe de Service Educatif pour toute demande d'accompagnement (avec ou sans notification) afin d'évaluer la demande et les besoins de la personne. En fonction de l'échange, la CSE peut orienter, réorienter et faire appels à des partenaires pour répondre au besoin de la personne ou avoir l'avis du médecin psychiatre de façon prioritaire pour pouvoir répondre aux besoins de la personne.
- Passage en commission d'admission de situations prioritaires pour éviter des ruptures de parcours, réorienter au plus vite, etc.
- Démarrage d'accompagnements en urgence et de façon prioritaire pour éviter les ruptures de parcours, que des situations se dégradent davantage, etc.
- Temps de travail (CSE du SAMO) pour anticiper et fluidifier les passages SAMSAH/SAMO et inversement
- Temps de travail pour repérer les personnes qui sont sur liste d'attente ESAT et qui pourraient bénéficier d'un accompagnement SAMSAH en amont ou parallèlement à leur intégration en ESAT.
- Intervention du SAMSAH dans les IME pour aider à l'évaluation, l'orientation de jeunes.



L'avancée en âge :

- Evaluation / expertise du SAMSAH pour aider à distinguer les troubles Psy, de l'installation de démences en lien avec l'avancée en âge afin de pouvoir soutenir les équipes et orienter au mieux : intervention au sein de nos foyers de vie.
- Travail en partenariat avec le CR pour orientation et relais de personnes vieillissantes sur le SAMSAH.
- Collaboration avec les résidences autonomie, maison des augustines, etc.



Reconnaissance et accès aux droits :

L'accessibilité

- Au-delà des difficultés de compréhension et d'expression des personnes accompagnées, le SAMSAH les soutient dans l'expression de leur besoin et la compréhension.

Le droit à un logement décent

- Le SAMSAH accompagne des personnes en situation de précarité, à la rue, ou logé par le 115. Dans ce cas, l'accès à un logement décent est prioritaire.
- Le rôle du SAMSAH est d'identifier les besoins en termes de logement, son accompagnement consiste à trouver la solution la plus adaptée en fonction des désirs et besoins de chacun.

Le droit à la santé

- Notre priorité est donnée à un accompagnement au/vers le soin : préparation des rdv, désensibilisation, consultation blanche, présence pendant le rdv, débriefe, suivi. Trouver les ressources disponibles aussi bien en termes de santé psychique que somatique : CMP, Psychiatre libéraux, dentiste, gynéco.
- Travail en partenariat avec les acteurs de droits communs et du secteur, Handisanté
- Prévention et orientation vers des programmes d'ETP selon les besoins de la personne : diététique, sommeil, etc.
- Orientation vers des cliniques de réhab
- Création et mise en place d'un carnet de santé afin de faciliter les démarches de soins des personnes accompagnées par le SAMSAH.
- Réalisation d'un atelier Vie Affective et Sexuelle (VAS). Cette thématique répond d'une part à un besoin identifié sur le service mais surtout à une demande des personnes accompagnées.

- Orientation vers le Club house de Lille qui a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des personnes vivant avec un trouble psychique.



Dynamique associative :

- Rencontre régulière avec les membres du groupe d'expression pour questionner, interroger et faire évoluer les missions du SAMSAAH.
- Travail en partenariat et implications des professionnels dans différents groupes de travail : PTSM du Valenciennois, rencontre inter-SAMSAAH, CRA, 3RC, Intervention des neuropsychologues, F2RSM, ... et autour de différentes thématiques : santé mentale, dispositifs novateurs, l'ETP, les addictions, la précarité...
- Collaboration avec des habitats inclusifs : cité Anatole, Maison des Augustines.
- Soutien aux établissements de notre association et extérieurs ou sur sollicitation des PCPE : auprès de personnes TSA et profils psy : Appuis techniques, évaluations, préconisations d'accompagnement, mise en place d'outils.
- Formation au programme BREF à destination des aidants familiaux
- Participation de personnes accompagnées et pros à la réflexion concernant le projet associatif.
- Dynamique d'actualisation des connaissances et d'accès à la formation de la part de l'ensemble des professionnels.
- Utilisation d'outils et évaluations préconisés dans les recommandations de bonnes pratiques.
- Favoriser l'accès à un diagnostic : Le SAMSAAH établit de plus en plus de diagnostic : TSA ou troubles apparentés, en utilisant les outils préconisés et en lien avec un partenariat avec le CRA.
- Afin de garantir un accompagnement de qualité, le SAMSAAH démarrera prochainement les groupes de travail dans le cadre de son évaluation HAS. En parallèle, la candidature du SAMSAAH à la certification Cap'Handéo a été retenue. Par conséquent, le SAMSAAH mènera aussi cet audit de façon concomitante.

Etat des besoins en accompagnement non couverts au 31/12/2024

Secteur Enfance

Etablissement	Nombre de personnes en attente d'un accompagnement
IME Saint Amand	53
IME Les 2 rives Pôle Adolescent	6
IME Les 2 rives Pôle Enfance	4
IME Condé sur Escaut	13
SAMSAH	70
SESSAD La Rhônelle	162
SESSAD de l'Escaut	62
SESSAD de l'Elnon	86

Secteur Adulte

Etablissement	Nombre de personnes en attente d'un accompagnement
ESAT (Liste commune aux 3 ESAT)	371
FV Hélios	43
FAM Chemin Vert	17
MAS Bleuse Borne	34
Pôle Habitat	6
Ferme Thérapeutique	75
SAVS	28
CR	10

Lexique des sigles utilisés

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AAC	Appel à candidature
Ad'AP	Agenda d'Accessibilité Programmée
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AES	Allocation d'Éducation Spéciale
AESH	Accompagnants d'élèves en situation de handicap
AFS	Accueil Familial Spécialisé
AGAP	Association pour la Gestion et l'Aide à la Promotion d'Équipements et Services Sociaux et Médicosociaux du Nord
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGEFIPH	Association Nationale pour la Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AJAR	Association pour la Justice, l'Accueil et la Réinsertion
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médicosociaux
AES	Accompagnant éducatif et social
AP	Atelier Protégé (ancienne appellation des EA – Entreprise Adaptées)
APA	Allocation Personnalisée Autonomie (personnes âgées)
APAS	Activités Physiques de Santé
APEI	Association de Parents d'Enfants Inadaptés
APF	Association des Paralysés de France
APH	Agent de Propreté et d'Hygiène
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation Scolaire et scolarisation des élèves Handicapés
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ATI Nord	Association Tutélaire du Nord pour personnes handicapées mentales
ATMFC	Agent Technique en Milieu Familial et Collectif
AVS	Auxiliaire de Vie Scolaire
CA	Conseil d'Administration
CAP	Certificat d'apprentissage
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAF	Chef de service Administratif et Financier
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAPEP	Comité d'Action Pour l'Education Permanente
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCR	Conseil Consultatif Régional
CD	Conseil Départemental
CDA	Commission (départementale) des Droits et de l'Autonomie
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDCPH	Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDG	Comité de Direction Général
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDU	Commission des usagers
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CFAS	Centre de Formation d'Apprentissage Spécialisé
CFG	Certificat de Formation Générale
CH	Centre Hospitalier

CITS	Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires
CLIS	Classe d'Intégration Scolaire
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CODIR	Comité de direction
COVID	Corona virus disease
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CPTS	Communautés professionnelles territoriales de santé
CQP	Certificat de qualification professionnelle
CR	Centre de Ressources pour personnes vieillissantes
CRA	Centre Ressources Autisme
CPAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CREAI	Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptées
CSE	Comité social et économique
CSEC	Comité social et économique central
CSSCTC	Commission santé, sécurité et conditions de travail
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DAC	Dispositif d'appui à la coordination
DAF	Directeur Administratif et Financier
DAME	Dispositifs d'accompagnement médicoéducatif
DAR	Dispositif d'Autorégulation du SESSAD André Launay
DEAN	Dispositif d'Emploi Accompagné du Nord
DEPA	Dispositif d'Evaluation Précoce et d'Accompagnement
DG	Directeur Général
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale
DI	Déficience Intellectuelle
DIME	Dispositif intégré médico- éducatif
DPO	« Data Protection Officer », est une personne en charge de la protection des données personnelles
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRH	Directeur des Ressources Humaines
DU	Diplôme d'Université
EA	Entreprise Adaptée
EAM	Etablissements d'Accueil Médicalisés
EANM	Etablissements d'Accueil Non Médicalisés
EDAP	Equipe Diagnostic Autisme de Proximité
EHPAD	Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EJE	Educateur Jeunes Enfants
EMAS	Equipe mobile d'appui médico-social pour la scolarisation
EMR	Equipe mobile en rééducation
EMS	Etablissements Médico-Sociaux
EMT	Evaluation en Milieu de Travail
EN	Education Nationale
EPI	Equipement de Protection Individuelle
EPRD	Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
ERP	Établissement Recevant du Public
ESAT	Établissement et Services d'Aide par le Travail
ES	Educateur Spécialisé
ESS	Equipe Suivi de Scolarisation
ETP	Equivalent Temps Plein
ETS	Educateur Technique Spécialisé
ESF	Economie Sociale et Familiale
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux
FALC	Facile à Lire et à Comprendre
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé

FEI	Fiche d'évènement indésirable
FHF	Fédération hospitalière de France
GPEC	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
GREID	Groupe Ecoute Information Dépendance
HAD	Hospitalisation A Domicile
HAS	Haute Autorité de Santé
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IME	Institut d'Education Motrice
IFMS	Institut de formation aux métiers de la santé
IFSI	Institut de formation en soins infirmiers
IME	Institut Médicoéducatif
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IMPro	Institut Médico-Professionnel
IRTS	Institut Régional du Travail Social
MAS	Maison Accueil Spécialisée
ME	Moniteur Educateur
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
NPDC	Nord Pas de Calais
OPCO	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
PAI	Plan d'aide à l'investissement
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PECS	Picture Exchange Communication Système
PPI	Projet Personnel Individualisé
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
PSSM	Premiers Secours en Santé Mentale
QVCT	Qualité de vie et des conditions de travail
QVT	Qualité de vie au travail
RAE	Reconnaissance des acquis par l'expérience
RAN	Report A Nouveau
RBPP	Recommandations de bonnes pratiques professionnelles
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RH	Ressources Humaines
S3A	Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
SAAP	Service d'Aide et d'Accompagnement à la parentalité
SAMO	Service d'Accompagnement en Milieu Ordinaire
SAMSAHP	Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap Psychique
SAS	Service d'Accompagnement et de Soutien
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAVI	Service d'Activités en Vue de l'Insertion
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SIRH	Système d'Information des Ressources Humaines
SISEP	Service d'Insertion Sociale et Professionnelle
SMD	Service de Maintien à Domicile
SPH	Section Polyhandicapés
S3A	Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
TPAV	Travail Protégé et Adapté du Valenciennois
TSA	Trouble du spectre de l'autisme
TSL	Trouble Spécifique du Langage
TED	Troubles Envahissants du Développement, dont l'autisme
TISF	Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEEA	Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme

UED	Unité d'enseignement délocalisée
UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
UDAPEI	Union Départementale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés
UED	Unité d'Enseignement Délocalisée
ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
UNAPEI	Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés
URSSAF	Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
UTAS	Unité Territoriale d'Action Sociale
UTPAS	Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale
URAPEI	Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
VAE	Validation des Acquis par l'Expérience

Flashez-moi :



Flashez-moi :



*2a, avenue des Sports
59410 Anzin
Tél. : 03 27 42 86 30
Fax : 03 27 29 60 09
Contact@apei-val-59.org
www.apei-valenciennes.org*